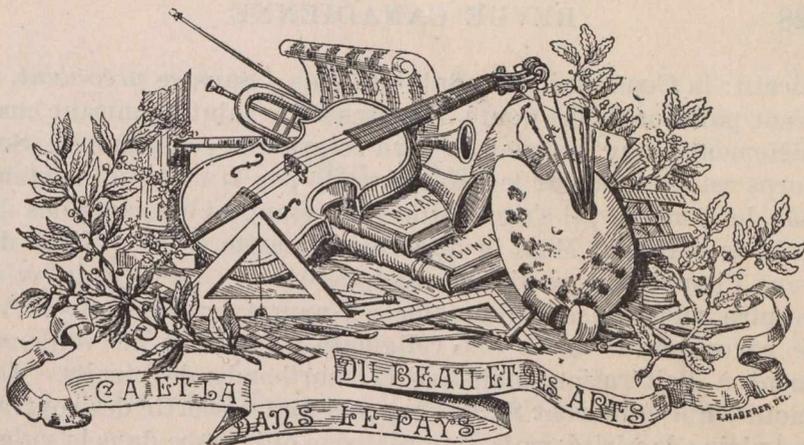




LA COMMUNION DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Dessin de M. Th. Bisson, d'après un tableau
de Rubens au Musée d'Anvers.



Un Tableau de Rubens



MTH. BISSON, un de nos artistes canadiens, s'est plu à reproduire autant qu'il est possible, avec sa plume, la richesse du coloris et l'empâtement d'un des plus remarquables tableaux de Rubens : la *Communion de Saint-François d'Assise* qui se trouve au Musée d'Anvers. Ce tableau passe pour l'un des chef-d'oeuvre de l'artiste pour le sentiment et pour la couleur et son oeuvre capitale au Musée d'Anvers. Van Hasset nous dit que ce tableau fut payé 900 florins, ce qui représente à peu près 325 piastres de notre monnaie. Comme nous savons que Rubens évaluait son travail à 100 florins par jour vers l'époque où il peignit ce tableau nous pourrions en conclure qu'il le peignit en neuf jours. Cependant une telle furie d'exécution, même avec l'aide de ses élèves, est difficilement admissible, cette règle n'était donc pas invariable.

Rubens s'est évidemment inspiré du chef-d'oeuvre du Domi-

nicain : la Communion de Saint-Jérôme. Sans ce *précédent*, il n'eut point osé, sans doute, représenter le saint agonisant complètement nu au moment où il va recevoir la communion. Son corps est exténué par le jeûne, émacié par la maladie; soutenu par deux moines, il s'agenouille sur les angles blessants des degrés de marbre. Mais la bizarrerie de cette scène s'efface devant l'impression saisissante qu'elle cause. La tête du saint respire une extase surhumaine. L'expression de l'adoration, le rayonnement de la joie religieuse s'associent merveilleusement à l'altération malade et moribonde des traits. Les moines qui entourent Saint-François font ressortir des contrastes pleins de vérité, mais d'un réalisme qui tombe dans la vulgarité du portrait; ils font voir l'esprit d'observation et le sentiment pittoresque de l'artiste, toutefois ce mélange de trivial et d'idéal a le défaut de distraire l'attention de l'extase religieuse du sujet.



Le Bison

Notes préliminaires. — Considérations générales



L'HISTOIRE des nombreux troupeaux de buffles sauvages qui couvraient naguère, les immenses prairies de l'ouest, n'offrirait aux esprits sérieux qu'un sujet d'étude d'un intérêt assez médiocre, si elle n'était considérée qu'au simple point de vue de l'histoire naturelle. Elle présente un champ autrement vaste, fécond et curieux, quand on l'envisage sous le côté ethnologique et dans ses rapports avec l'existence des diverses tribus de ce pays, dont le bison constituait la nourriture principale.

La disparition du buffle est intimement liée à celle de l'ancienne puissance des nations sauvages, et a été pour elles, le glas funèbre de leur indépendance et de leur vitalité.

Elle a laissé une trace profonde dans leur caractère et leurs moeurs et modifié toute l'économie de leur vie. Les Espagnols en introduisant le cheval en Amérique ont, sans doute, contribué, dans une grande mesure à améliorer le sort des Peaux-Rouges, en leur facilitant la chasse. Il en fut de même de l'introduction de la poudre. Ce dernier présent toutefois tout désirable qu'il fût, n'a été qu'un bienfait douteux, si on y regarde de près.

Il a contribué puissamment à les rendre indolents et partant plus dépendants des blancs. Il est si facile de se créer des besoins et l'homme est si naturellement entraîné vers tout ce qui

peut lui épargner des fatigues et de l'effort, qu'on ne saurait s'étonner de voir les sauvages marcher sous ce rapport, sur la pente de leurs frères les blancs. Possesseurs de fiers coursiers et armés de moyens de destruction plus sûrs et plus rapides, il leur suffisait de quelques jours de chasse, pour assurer une nourriture abondante à leur famille, pendant de longs mois, tandis que la peau du bison leur servait de vêtement et de couverture à leur loge.

La conséquence de cette transformation se fit bientôt sentir, parmi ces nations autrefois si résistantes à la fatigue et à la misère.

Leur endurance subit une baisse et leur vigueur naturelle s'affaiblit graduellement, en même temps que leur caractère se détendit. Cette prospérité apparente leur fut funeste comme les délices de Capoue, aux soldats d'Annibal. C'est qu'en effet, on ne se soustrait pas impunément à la loi du travail qui pèse sur toute l'humanité. La dégénérescence sociale suit de près ceux qui s'y montrent réfractaires et veulent se contenter de jouir sans peiner.

Puis, lorsque le bison pourchassé de toutes parts fut à peu près disparu comme troupeau, une nouvelle ère s'ouvrit pour les sauvages.

Pendant plusieurs années, ils refusèrent de se résigner à l'inévitable. On les vit poursuivre leurs anciennes courses et suivre les sillons profonds laissés dans la prairie, aux endroits, où d'innombrables troupeaux étaient passés autrefois. Lorsqu'on leur demandait où ils allaient, ils répondaient: "A la chasse au buffle." Mais, leur disait-on, vous savez bien que ce gibier n'existe plus. Et eux de répondre, en secouant tristement la tête: "mais peut-être en trouverons nous encore quelques-uns, échappés aux coups des blancs."

Il y a vraiment quelque chose de saisissant dans l'histoire de ces pauvres aborigènes, forcés de briser avec des traditions séculaires, pour s'adapter aux conditions nouvelles que leur apportait le progrès des races blanches.

Les missionnaires et le gouvernement sont heureusement venus à leur secours, pour leur adoucir l'amertume de cette transition et leur enseigner à tirer leur subsistance de l'élevage et de la culture.

Le bison, ce monarque de nos prairies, est à peu près complètement éteint comme troupeau à l'état sauvage. On n'en rencontre à peine quelques rares individus échappés comme par hasard, au massacre de leur race. On peut dire, que sauf quelques rares exceptions, il n'existé plus que dans les musées d'histoire naturelle et une couple de parcs publics où le gouvernement canadien et des Etats-Unis, cherche à préserver cette espèce d'une destruction complète. Des ranches de bestiaux ont remplacé les troupeaux de buffles d'autrefois et enrichissent nombre de capitalistes distingués. Les *Cow boys* chargés de la garde des ranches, se sont construits d'élégantes demeures sur les rives plantureuses où s'élevait jadis la fumée des camps sauvages.

Quant aux Métis, la chasse du bison constituait pour eux aussi, une des ressources principales de leur vie. Deux fois l'an, ils visitaient la prairie par camps organisés et en revenaient avec le fameux pemmican, en juillet, et la chair coupée par quartier, à l'automne, alors que les froids permettaient de la conserver.

Jusqu'à l'époque de la construction du chemin de fer du Pacifique du Nord, à travers le Dakota et le Montana, peu d'amateurs de sport pouvaient se payer le luxe si dispendieux, de se rendre en caravane, dans la patrie même du bison. La distance, les difficultés du voyage et les dangers à braver au milieu des cruelles bandes sauvages qui erraient à l'aventure dans ces vastes déserts, offraient une barrière que seules les natures hardies et bien trempées osaient franchir. Il n'en fut plus ainsi lorsque le chemin de fer put déposer les chasseurs au milieu même du pays où broutaient les buffles sauvages.

Chacun voulut avoir l'honneur d'abattre ce fier animal, afin de pouvoir, comme un trophée de gloire, suspendre sa tête colossale aux murs de son foyer. Ce fut un carnage continuel. En quelques années, poursuivi sans relache, le bison avait cessé d'exister. Dès lors, la chasse par camps cessa parmi les Métis. Ils ne se trouvèrent pas toutefois pris au dépourvu, car ils purent continuer à traiter et à frêter et à se livrer pour un bon nombre, d'une manière plus intense, à l'élevage et à la culture des champs. Jusqu'alors les Métis n'avaient fait que

passer dans les prairies à l'ouest de Manitoba. Sans doute, quelques familles s'étaient fixées près d'Edmonton, des forts Pitt et Carlton, de la Montagne de Tondre et dans la vallée de Qu'Appelle, mais ces groupes étaient peu considérables et toujours en mouvement. Ils se recrutaient parmi les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui, après avoir servi longtemps dans le voisinage de ces postes, finissaient par s'y établir pour toujours. Lorsque le bison se fit rare, quelques Métis prirent le parti d'hiverner dans la prairie, aux endroits qui leur paraissaient les plus favorables à la chasse. Ils choisirent presque toujours une montagne ou une vallée boisée, afin d'être mieux protégés contre le vent et le froid. Les uns chassaient eux-mêmes; d'autres se contentaient de traiter avec les sauvages pour des peaux de buffle. Ce fut l'origine de plusieurs établissements Métis qui se développèrent plus tard.

C'est ainsi que le bison a apporté dans sa ruine des modifications profondes dans l'histoire des Métis et des sauvages de l'ouest et a troublé sérieusement l'économie de vie des uns et des autres.

Les bisons et les Découvreurs de l'Amérique

Les Espagnols après avoir été les premiers à aborder sur les côtes du nouveau Continent, furent également les premiers à découvrir ce précieux animal. La première mention du bison, que l'on trouve consignée dans l'histoire, date de l'année 1521.

Cortez parle de cet étrange gibier dans un de ses mémoires. Montézuma en conservait un spécimen dans un musée. En 1530 Cabeza en rencontra un troupeau dans le Texas. Douze ans après Coronado et ses compagnons aperçurent un immense troupeau. Leurs coursiers effrayés à cette vue se cabrèrent et refusèrent obstinément de l'approcher.

Le P. Hennepin en 1678 rapporte que le Nord des Illinois était couvert de troupeaux de buffles.

La contrée qu'ils habitaient. — Règlement des Sauvages. — Tentative du Gouvernement de les protéger

Dès l'époque de la découverte de l'Amérique, ces animaux s'étaient déjà répandus dans tout ce territoire qui s'étend d'un

côté, depuis le golfe du Mexique, jusqu'au grand lac des Esclaves et de l'autre depuis le lac Supérieur et les sources du Mississipi, jusqu'aux premières falaises des Montagnes Rocheuses. Cette vaste contrée dans laquelle on aurait pu tailler plusieurs royaumes, était son domaine, où il errait en paix, se multipliant à l'infini. Les sauvages, par l'instinct de conservation et de prudence naturelle, ne tuaient d'ordinaire que le nombre d'animaux dont ils avaient besoin et punissaient sévèrement quiconque les détruisait sans nécessité. Les chefs de tribu étaient munis d'une autorité absolue en cette matière et étaient obéis, lorsqu'ils imposaient des punitions aux délinquants. Aussi grande fut la colère des Aborigènes, lorsqu'ils virent les blancs par simple prouesse ou pour se procurer des fourrures, impitoyablement anéantir des bandes entières. Ils se plainrent amèrement aux autorités, qu'on venait moissonner dans leurs champs et leur enlever leurs bestiaux.

Leur voix ne fut pas entendue. En toute justice, il est bon d'ajouter que le gouvernement Canadien prit des mesures pour réglementer la chasse du buffle et donna à cet effet des instructions aux officiers de la police à cheval. A Calgary, le Capitaine E. Brisebois réussit, pendant quelques années, à faire observer certaines ordonnances restrictives, mais l'apathie du gouvernement des Etats-Unis rendit cette tentative illusoire. A quoi bon empêcher la destruction du buffle du côté Canadien, quand cet animal était chassé sans merci, dans sa migration annuelle du côté Américain?

Division des buffles en quatre variétés

Les bisons peuvent être divisés en quatre variétés, distinctes, présentant chacune des formes différentes, vivant en groupes séparés et ayant, comme les tribus sauvages, chacune, leur territoire propre. En voici la nomenclature :

1. Le bison du Missouri; 2. le bison des prairies; 3. le bison de la rivière Castor et enfin 4. le bison des bois.

Chaque troupeau se subdivisait en groupe variant de 50 à 100 têtes, ayant pour guide un taureau plus robuste que le reste de la bande.

Le bison du Missouri était long, pesant et portait un poil rugueux et de couleur terreuse. On rapporte que les vaches de cette variété, donnaient souvent, après le curage, plus de 500 livres de chair. Les troupeaux de cette espèce demeuraient en général du côté sud du Missouri. De temps à autre, quelques bandes allaient faire des excursions sur le territoire canadien. C'était l'animal le plus recherché des chasseurs.

Le bison des prairies habitait au nord des premiers. Moins long que son congénère du sud, il était en retour plus robuste et plus agile. Ce n'était pas commode pour le chasseur de l'atteindre. Pendant plus d'un demi-siècle, sa chair constitua la nourriture principale de la population Métis de la Rivière Rouge.

Le bison de la rivière Castor, était ainsi nommé, parcequ'il broutait d'ordinaire, dans la région avoisinant de cette rivière. Il faut remarquer toutefois qu'il y a deux rivières de ce nom; l'une qui tombe dans le lac de l'Île à la Crosse, et l'autre qui s'unit à la rivière Assiniboine, près du fort Ellice. On croit généralement que c'est de cette dernière dont il s'agit, mais cette opinion est controversée. Cette variété était beaucoup plus petite que les autres. Son poil était court et frisé et ses cornes courtes, mais aiguës et recourbées en arrière. Cet animal était le dernier à l'automne à quitter le Nord, pour lequel, il semblait éprouver une prédilection particulière. Enfin la quatrième catégorie comprenait le bison des bois. Plus gros que celui des prairies, ses cornes étaient également plus longues et plus droites. Son poil présentait une couleur plus foncée. On le trouvait partout dans les forêts qui bordent le voisinage de la rivière Saskatchewan, des lacs Manitoba et Winnipegosis, et en gagnant le Nord, jusqu'à la rivière Liard, qui semblait être le *nec plus ultra* de ses migrations. En 1771., Samuel Hearne en aperçut des centaines, à l'entrée du grand lac des Esclaves. Nombre d'explorateurs ont confirmé l'assertion de Hearne. On cite comme un fait extraordinaire et exceptionnel qu'en 1835, six buffles des bois furent tués près du lac de la Martre, sur la rive Est de la rivière McKenzie, à environ cent milles de l'embouchure du Grand lac des Esclaves. En 1866, les sauvages remarquèrent un jour, à une vingtaine de milles

du fort Liard, les traces d'un animal qui leur semblait inconnu. Ils craignirent de s'aventurer à sa poursuite. Un chasseur du fort voulut en avoir le coeur net. Grande fut sa surprise, lorsqu'il l'eut atteint, de reconnaître que c'était un vieux bison égaré dans cette région. Il n'eut pas grand peine de l'abattre.

M. Charles Camsell, autrefois facteur en chef, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur la rivière McKenzie, rapporte qu'en 1902, il restait encore un troupeau d'environ 400 têtes dans une région située entre la rivière la Paix et le Grand lac des Esclaves et la montagne Caribou et la rivière des Esclaves. Les loups des bois détruisaient presque tous les jeunes veaux et empêchaient ce troupeau de se multiplier. On conçoit facilement que le buffle des bois ait pu survivre plus longtemps, à la destruction des chasseurs que les autres variétés, à cause de la protection qu'il trouvait dans la forêt. Il était rare de pouvoir en abattre plus que trois ou quatre à la fois. Le reste de la bande se dispersait dans la fourrée, échappant ainsi à la poursuite et à la mort.

Le grand troupeau de la Saskatchewan.

Un certain nombre de boeufs chassés du reste du troupeau et quelques bandes peu importantes, erraient à l'aventure dans la prairie, sans voie bien tracée, mais le troupeau principal des buffles de prairie, appelé "le grand troupeau de la Saskatchewan," suivait une course régulière et bien définie. A tous les automnes, il quittait les bords de la Saskatchewan et se rendait jusqu'au Texas. Au printemps suivant, il reprenait la même route, en sens inverse. Rien ne semblait capable d'arrêter cette poussée de millions d'animaux, qui, comme les vagues de la mer, chassaient continuellement en avant, les premières têtes qui formaient l'avant-garde. Le bruit de cette multitude merveilleuse de bisons en marche, pouvait s'entendre de fort loin. Il suffisait pour le chasseur, d'appuyer l'oreille sur le sol, près d'un trou de blaireau, pour entendre un vague bourdonnement, comme si la terre était ébranlée par une secousse continue. Jour et nuit, le troupeau défilait en ligne droite, tout en broutant. Ils marchaient dans les mêmes sentiers, à

la file, en sorte que l'ornière battue se creusait à une grande profondeur. On retrouve encore ces sillons dans la prairie, et il s'écoulera bien des années avant qu'ils ne disparaissent complètement. Cette route était tellement droite que les traiteurs la suivaient comme étant la voie la plus courte.

Chutes et noyades

Il arrivait souvent que sur les bords de la Saskatchewan, des milliers de buffles, poussés par la foule qui les pressait en arrière, ne pouvaient s'arrêter lorsqu'ils atteignaient les hauteurs escarpées qui commandent les bords de cette rivière; en sorte qu'ils étaient précipités du sommet de ces coupes et tombaient par groupes, à mesure que les derniers rangs approchaient. On rencontrait autrefois des monceaux d'ossements, au pied de ces précipices, qui indiquaient que nombre de bisons avaient trouvé là, leur roche Tarpéïenne. La rivière Missouri a été également le témoin de semblables hécatombes. La sagacité si extraordinaire de cet animal, dans d'autres circonstances, semblait l'abandonner durant la traversée de cette rivière si rapide.

Le troupeau s'y précipitait en foule. Il s'en suivait une grande confusion, qui le gênait et permettait à l'onde perfide de l'entraîner. Les plus vigoureux finissaient par atteindre la rive opposée, mais un grand nombre, épuisés de fatigue ou enlisés dans le sable, y laissaient leurs os. D'autres fois, lorsqu'ils s'étaient attardés plus qu'à l'ordinaire ou que les froids étaient hâtifs, ils trouvaient le Missouri couvert d'une légère couche de glace trop faible pour les porter. Inconscients du danger, ils ne songeaient nullement à retarder leur course. Des troupeaux étaient de la sorte, en partie décimés. C'est ainsi qu'on rapporte, qu'à un seul gué, 8,000 bisons perdirent la vie.

Migration des troupeaux

Dans les premiers temps de la colonie d'Assiniboia, les bisons ne voyageaient pas seulement du Sud au Nord et *vice versa*, mais des troupeaux considérables suivaient une course qui

avait comme point de départ la branche Sud de la Saskatchewan et comme limite extrême, le lac des Bois.

Les vieux Métis se rappelaient autrefois avoir vu des bandes qui venaient de cette direction et se répandaient tout l'été dans la vallée de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. A l'hiver quelques bandes hivernaient dans les bois, mais le gros du troupeau retournait à l'ouest.

Radisson dans son journal, rapporte qu'en 1662, il en tua des centaines aux environs du lac St-Joseph.

Jusqu'en 1793, les traiteurs tuèrent quelques animaux isolés sur les bords de la rivière Eturgeon à sept milles à l'ouest de la cité de Winnipeg. Autrefois de gros troupeaux traversaient la rivière Assiniboine, à environ 15 milles à l'ouest de Winnipeg. Pendant des années, cet endroit fut désigné sous le nom de "La traverse des Buffalos."

Enclos.—Combats de taureaux.

Les sauvages parfois, construisaient un enclos dans lequel ils entassaient des centaines de buffles, qu'ils s'amusaient ensuite à percer de leurs flèches. Dans ces circonstances des milliers d'animaux étaient sacrifiés inutilement.

Ils se contentaient d'enlever la langue et la protubérance du cou, abandonnant le reste aux chiens et aux loups.

Pour parvenir à ce résultat, on entourait un certain terrain d'une forte palissade, en ne laissant qu'une ouverture à un endroit. Auprès de cette entrée, à l'intérieur, on pratiquait une tranchée pour y précipiter le buffle et lui enlever toute velléité de retourner sur ses pas.

En face de cette entrée, sur une distance d'environ un mille, on garnissait les deux côtés d'une avenue d'une rangée d'arbres, qui allaient en s'évasant en forme d'entonnoir. Les chasseurs introduisaient le troupeau entre cette allée et l'amenaient ainsi dans l'enclos. Si quelqu'animal faisait mine d'échapper à travers les arbres, des sauvages recouverts de peaux de bison, embusqués à dessein, se montraient aussitôt et l'animal effaré, continuait sa course vers le terme fatal.

A l'époque de l'accouplement, au mois de juillet, les taureaux

se livraient à des combats homériques, mais qui, si terrifiants qu'ils fussent, ne duraient que le temps de le dire. Les concurrents s'avançaient en beuglant, le front baissé, et se ruaient l'un contre l'autre, écumant de colère. Dès le premier choc, celui qui se sentait le plus faible abandonnait la partie; mais au moment même où il se retournait pour fuir, il fallait qu'il exécute ce mouvement avec la rapidité de l'éclair, sinon, son adversaire, profitant de l'instant où il lui prêtait le flanc, lui enfonçait ses cornes dans le corps et le tuait sur le champ. D'ordinaire les plus jeunes restaient vainqueurs.

*Flair de l'eau.—Exercices hygiéniques.—Pierres à aiguïser.
Hivernement au Nord-Ouest Canadien.*

Durant les chaleurs d'été, lorsque les bisons étaient altérés et se trouvaient éloignés de toute source, ils se mettaient à humer l'air de leurs larges narines et grâce à leur flair exquis, ils découvraient bientôt, par la fraîcheur de la brise, la direction à suivre pour parvenir à un cours d'eau. Quelque vieille vache donnait le plus souvent le signal et toute la bande s'élançait à toute vitesse à sa suite. Leur instinct était si merveilleux, qu'ils reconnaissaient ainsi la présence d'une rivière ou d'un petit lac quelquefois à plusieurs milles de distance.

Les bisons aimaient beaucoup à gratter le sol de leurs pieds ou de leurs cornes et à se rouler dans la prairie, surtout au printemps lorsque le poil se renouvelait. On trouve çà et là, dans l'ouest, les endroits où des milliers de bisons se sont livrés à cet exercice favori. Ce sont des excavations à pentes douces de quelques pieds de largeur. Des nuages de poussière s'élevaient au moment où ils se donnaient à ce sport d'un nouveau genre. A distance, on aurait pu s'imaginer que c'était la fumée d'un feu de prairie. On trouve également des pierres énormes, avec un cercle profond creusé tout autour. C'est là qu'ils venaient aiguïser et polir leurs cornes. Ces pierres montrent encore le sillon tracé par le frottement des cornes. La terre qui les entourait, battue par le pied de ces animaux, est restée durcie et forme une cavité ayant jusqu'à trois pieds de profondeur. Les buffles qui hivernaient près des bords de la Saskat-

chewan se tenaient dans la prairie, jusqu'au grands froids. Les vaches résistaient mieux que les boeufs aux tempêtes et broutaient encore en pleine prairie, alors que les boeufs cherchaient un abri dans les bois. Lorsque la neige avait couvert le sol, ces animaux enlevaient la croute avec leurs pieds et s'enfonçaient la tête dans la neige, la chassant avec leurs museaux afin d'atteindre l'herbe ou la prèle.

Au printemps, par suite de cet exercice, ils avaient la tête complètement dénuée jusqu'aux yeux.

Longévité. — Pesanteur. — Couleur et longueur du poil. — Hauteur et longueur. — Lait des vaches. — Feux de prairie. — Bisons aveugles.

La durée ordinaire de leur vie était de 25 ans. Après la construction des chemins de fer, les chasseurs ne leur donnèrent guère le temps de vieillir. Leur poids variait beaucoup, comme celui des animaux domestiques. On en a trouvé souvent qui pesaient 1,600 lbs et qui avaient 5 pieds et 8 pouces de hauteur aux épaules et 10 pieds et 2 pouces de longueur. Les vaches atteignaient rarement un tel poids. Leur pesanteur oscillait entre 1,000 et 1,200 lbs. Leur lait était moins abondant que celui des vaches domestiques, mais par contre beaucoup plus riche. Elles commençaient à reproduire à deux ans.

Les jeunes veaux avaient le poil rouge à leur naissance. A mesure qu'ils vieillissaient, cette couleur passait au brun et du brun au noir. La tête était toute couverte de poils pendants, qui avaient jusqu'à 20 et 22 pouces de longueur. Cette tête énorme aux longs poils leur donnait un aspect terrifiant.

Il est arrivé parfois aux Métis, de tuer des bisons aveugles. Souvent dans un même troupeau, ils trouvaient 15 ou 20 animaux qui avaient perdu la vue. Les feux des prairies étaient cause de ces accidents.

D'ordinaire les bisons réussissaient par la rapidité de leur course, à échapper à cet élément destructeur. Grâce à l'extrême sensibilité de leur odorat, ils reconnaissaient à plusieurs milles de distance, la présence du feu. Ils se hâtaient aussitôt de se diriger vers un lac ou une rivière et

s'enfonçaient dans l'eau jusqu'à ce que le danger fut disparu. Leur instinct de conservation n'a pu, cependant, en certaines circonstances, préserver des bandes d'une destruction complète. Lorsque le foin était haut et que le vent soufflait avec violence, une partie du troupeau était quelquefois surprise avant d'avoir pu atteindre un cours d'eau. En un instant, des centaines d'animaux jonchaient la plaine asphysiés et à moitié rôtis.

George Catlin. — Chasse des Sauvages. — Danse du Buffle.

Un artiste aventurier du nom de George Catlin, épris d'amour pour la vie nomade des sauvages, vécut au milieu d'eux pendant plusieurs années et visita nombre de tribus de l'ouest. En 1832, il publia un ouvrage intitulé "Vie au milieu des Sauvages" qui contient une foule de détails fort curieux. Cet auteur néanmoins brille plutôt par le coloris de son pinceau que par le charme de sa plume. Il a produit plusieurs croquis d'un réalisme saisissant, représentant la chasse des bisons par les sauvages. Il a donné toute une galerie de tableaux qui peignent sur le vif, divers drames de cette chasse. Les sauvages à cette époque, ne connaissaient pas encore partout l'usage des armes à feu ou du moins se trouvaient souvent dans l'impossibilité de se procurer de la poudre. Ils chassaient alors le bison à coups de flèche ou de dard. Ces flèches étaient courtes et portaient à la pointe une pierre ou un os très aigu. Ils attendaient pour décocher leurs flèches que le museau de leur coursier touchât presque l'arrière train du bison.

Le plus souvent ils le frappaient droit au coeur, ou le transperçaient de part en part. Catlin raconte que parfois les sauvages après s'être couverts de peaux de buffle, parvenaient en rampant à pénétrer au milieu d'un troupeau. Ils choisissaient alors les vaches les plus grasses et les tuaient avec leurs flèches.

Certaines tribus avaient habitude aux époques de grande chasse de célébrer "la danse du buffle." Cette danse n'offrait rien de bien différent de leurs danses ordinaires, si ce n'est que tous les danseurs portaient à leur ceinture une tête de bison et que le chef adressait une longue harangue à l'une de ces têtes. Dans ce discours, il lui faisait force excuses pour les cruautés

commises par sa tribu envers la gente bison et finissait par faire l'éloge de son courage et de sa noblesse. Vieille histoire qui consiste à parer de fleurs la victime avant de l'immoler.

Les chasseurs Métis.—Viande sèche.—Pemmican.—Caravanes

Il fut un temps où l'ancienne population du pays se livrait par gros camps, à la chasse du buffle. C'était l'âge héroïque de ces hardis cavaliers de nos prairies, qu'ils connaissaient par coeur. Les anciens aiment encore à raconter, au coin du feu, dans les longues veillées d'hiver, les multiples aventures de ces lointaines expéditions. Deux fois l'an, les chasseurs quittaient leurs paisibles demeures sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine et partaient pour la prairie. Le premier départ avait lieu le 15 juin. Les chasseurs revenaient à la fin de juillet pour faire leurs foins. La chair des animaux ne pouvait se conserver à cette saison, ils la faisaient sécher au soleil ou préparaient le pemmican. Les caravanes repartaient ensuite au mois d'octobre pour revenir vers le 15 novembre. Cette fois-ci, les froids étant arrivés, la chair de buffle était conservée par quartiers, pour servir de provision d'hiver. On calcule que 4,000 âmes, en y comprenant les femmes et les enfants, quittaient ainsi, à tous les ans, la colonie d'Assiniboia, pour cette chasse. La dernière expédition de ce genre eut lieu en 1869. Les Métis constatèrent cette année-là, que le bison comme troupeau, était à peu près disparu. Ils eurent à souffrir de la faim et s'en retournèrent bien résolus à ne plus tenter pareille aventure.

Les chasseurs amenaient avec eux, le plus souvent, leur femme et leurs enfants, sur des charrettes recouvertes en toile. Ces charrettes constituaient un abri pour la famille, contre le vent et la pluie. Le gémissement des moyeux de ces voitures construites toutes en bois, faisait un vacarme étourdissant qui s'entendait à une longue distance. C'était un joli spectacle que de voir des centaines de charrettes traînées par des chevaux du pays ou des boeufs, formant une procession de familles entières, en route pour le pays des buffles.

Les chasseurs montés sur leurs fringants coursiers, chevau-

chaient en avant et de temps à autre, faisaient le coup de feu, sur le menu gibier qui se trouvait à leur portée.

D'ordinaire, deux caravanes de ce genre, s'organisaient; l'une composée surtout de colons de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert et Pembina; l'autre recrutée parmi les habitants de Saint-Charles, Saint-François-Xavier et la Baie Saint-Paul. On parcourait en général de 25 à 30 milles par jour de manière à faire une halte pour la nuit, près de quelque cours d'eau.

Les Missionnaires.

Les Missionnaires accompagnaient les chasseurs afin qu'ils ne fussent pas privés de secours spirituels pendant ces longs mois d'absence. D'ailleurs cette chasse était remplie de périls réels et des accidents sérieux se produisaient, malgré l'habileté des chasseurs. A tous les jours, les Missionnaires faisaient le catéchisme aux enfants et célébraient la Sainte-Messe, avant le lever du camp. Le dimanche, on transformait une charrette en chapelle de circonstance. Les femmes et les enfants rivalisaient de zèle pour la couvrir de guirlandes de fleurs, dont la prairie était pour ainsi dire tapissée et tout le monde assistait avec une piété remarquable, aux offices divins.

Ces Messes en plein air, au milieu d'un océan de prairie, offraient un spectacle bien émouvant et un charme indicible. Le culte du vrai Dieu remplaçait ainsi, dans ces contrées, la danse du Soleil et les sacrifices cruels du paganisme. Les hymnes sacrés s'élevaient avec les nuages d'ensens vers le trône de Notre Seigneur, là, où pendant des siècles, des infidèles avaient fait monter vers leurs fausses divinités, l'odeur du sang humain ou d'animaux immondes. C'était la prise de possession de ce sol par Dieu qui venait y établir son règne.

A tous les soirs, un cavalier faisait le tour du camp, en égrenant sur son passage, le son argentif de la clochette du Missionnaire, qui convoquait tout le monde à la prière du soir et à l'instruction. Sans doute, la présence du Missionnaire, était aussi pour cette population, un appel au bon ordre et produisait un effet salutaire sur le camp. Parmi les missionnaires qui ont accompagné les Métis dans les chasses, je me conten-

terai de nommer : le Révd. M. Belcourt, Mgr. Laflèche, qui devint plus tard évêque de Trois-Rivières, feu Mgr. Ritchot et M. T. Kavanagh actuellement curé de St-François-Xavier.

Règlements de prairie. — Chefs et conseillers de camp. — Choix de campement. — Sentinelles. — Capitaines. — Signaux. — Punitions.

Les chasseurs voyageaient le plus souvent au milieu de tribus ennemies ou du moins au milieu de nations que le moindre caprice pouvait disposer à le devenir. Il importait donc de prévenir toute surprise de leur part. Il fallait songer également à modérer le zèle intempestif des jeunes cavaliers, qui quelquefois s'élançaient à la poursuite du buffle avant que leurs compagnons ne fussent prêts à profiter de cette bonne aubaine et mettaient le troupeau en fuite. Certaines ordonnances furent adoptées, pour régler ces matières dans l'intérêt général. Afin de prêter main forte au respect de ces lois, un chef et des conseillers étaient élus par le camp. Les devoirs et les attributs des chefs n'étaient point définis, on le conçoit, comme ceux des généraux d'armée. Il n'y avait pas à proprement parler, de code de prairies. C'était plutôt des conventions acceptées de tous comme nécessaires pour la sécurité et l'avantage communs. Les principales étaient celles qui défendaient d'emporter des liqueurs, de chasser le dimanche, de se séparer du camp sans permission et qui enjoignaient d'attendre le signal, lors d'une course aux buffles, avant de lâcher la bride aux coursiers.

Voici l'ordre que l'on suivait les jours de marche. Les chasseurs se mettaient en mouvement après le déjeuner, c'est-à-dire d'ordinaire vers les 7 heures. Un vieux chasseur qui connaissait bien la prairie, ouvrait la marche : c'était le guide. A midi on s'arrêtait pour dîner. Le soir, à bonne heure, si la chose était possible, on campait près d'une source d'eau.

Les *cayouches* des Métis très frugaux d'ailleurs et toujours prêts à la course, ne pouvaient supporter longtemps la soif. Il en était de même des *broncho* des Sauvages.

La deuxième journée qu'ils étaient privés d'eau, ils tombaient

pour ne plus se relever. Il ne pouvait être question d'emporter de l'avoine pour les nourrir. Le foin des prairies était leur seule nourriture. La grande préoccupation du guide était de diriger la course, de manière à pouvoir lever la tente pour la nuit, auprès d'une rivière ou d'un lac. Une autre considération dans le choix du campement, était de trouver un terrain convenable qui permit de mettre les charrettes en cercle, sur une hauteur quelconque. C'est dans cette enceinte que reposaient les chasseurs avec leur femme et les enfants. Sans cette sage précaution plus d'un camp aurait été détruit par les Sioux, ces forbans de la prairie. Le chef nommait alors ceux qui devaient monter la garde pendant la nuit. Les sentinelles étaient mises en faction, deux à deux, à une certaine distance du camp et restaient en vigie pendant deux heures, avant d'être relevées de leur poste. Un capitaine faisait la ronde, pendant la nuit, pour s'assurer si elles faisaient leur devoir.

Après le souper, le chef convoquait ses conseillers, au nombre de douze, élus comme lui par les chasseurs et là se décidaient toutes les questions importantes, les dissidents, les réclamations, la route à suivre, etc.

On y nommait également les capitaines et les éclaireurs.

Immédiatement après que les délibérations du conseil étaient terminées, le crieur montait à cheval, faisait lentement le tour du camp, annonçant à haute voix, le programme du lendemain. L'ordre d'atteler, de partir ou d'arrêter se donnait par signaux. Si le chef levait son drapeau, on partait; s'il le baissait, on s'arrêtait. Le drapeau remplaçait le clairon et pendant le jour il servait de signe de ralliement. Les punitions ordinaires pour infractions aux règlements consistaient en un certain nombre de peaux qui étaient remises au chef, par le délinquant. Le chef les distribuait ensuite aux veuves, aux familles indigentes ou à ceux qui étaient de garde. Parfois aussi, on coupait la bride du cheval du coupable ou même son habit. Dans quelques cas rares, on infligeait à un incorrigible, qui avait commis une faute grave, la peine infamante du fouet. Les sauvages qui suivaient le camp, tels que les Cris et les Sauteurs alliés des Métis, étaient tenus d'observer ces règlements comme les autres.

La chasse. — Éclaireurs. — Prière. — La course. — Chasseur démonté. — Buffle blessé.

Lorsque le camp désirait savoir où se trouvaient les troupeaux de buffles ou s'assurer de la présence des ennemis, des éclaireurs étaient envoyés dans trois directions à la fois. Ils partaient toujours deux ensemble afin de pouvoir s'aider en cas d'attaque ou de la perte de leurs chevaux.

Dès que les éclaireurs avaient annoncé la découverte de buffles dans le voisinage, le chef veillait à ce qu'il n'y eut pas de fumée, lorsque le vent soufflait dans la direction du troupeau. Le Révd. M. Belcourt avait fait décréter des punitions sévères pour celui qui sciemment allumait un feu, dans semblable circonstance.

C'était encore le chef qui commandait la chasse et désignait ceux qui devaient garder le camp. C'est lui qui donnait le signal de courir, lorsqu'il jugeait que les chasseurs étaient arrivés assez près des animaux pour les atteindre. Ce détail était de toute importance et décidait souvent du succès de la course. Avant de partir, les cavaliers montés sur leurs chevaux les plus légers, récitait ensemble une prière, pour implorer la protection de Dieu, au milieu du danger de cette chasse. Les chevaux ainsi que les cavaliers tremblaient d'émotion, comme les soldats à l'heure de la bataille. Les chasseurs partaient au trot, retenant leurs chevaux qui frémissaient sous le frein et se cabraient d'impatience. Au signal donné de s'élancer, un nuage de poussière déroba à la vue, le corps des cavaliers. Les coursiers, ventre à terre, la bouche écumante, bondissaient vers les buffles. Malheur au cheval, qui, dans cette course à fond de train, mettait le pied dans un trou de blaireau. Bête et cavalier roulaient par terre, meurtris et ensanglantés, quand ils avaient la bonne fortune de ne pas se casser le cou ou de n'être pas foulés aux pieds.

Chaque cavalier choisissait une vache grasse et s'approchait d'elle jusqu'à ce que la tête de son cheval touchât presque la croupe de l'animal. Il lui lançait alors une balle au coeur. Le cheval dressé à cette fin faisait aussitôt un bond de côté, pour éviter d'être éventré par un coup de corne du buffle blessé. Ce

dernier lorsqu'il n'était pas tué du coup, se redressait et prompt comme l'éclair, s'élançait sur le chasseur. Si ce chasseur était démunté, il ne lui restait plus d'autre alternative, pour sauver sa vie, que de se jeter par terre, à plat ventre, afin de ne pas donner de prise à son assaillant, de l'enlever avec ses cornes. Le buffle furieux, écumant de rage, mugissait à faire trembler le sol, sans pouvoir toutefois percer le chasseur de ses cornes, parcequ'elles étaient trop recourbées. Il se vengeait de cette impuissance en le piétinant sous ses pieds et lui labourant le dos, de son museau, afin de le contraindre par la douleur, à se relever. Le chasseur n'avait garde de bouger, jusqu'à ce que l'animal, de guerre lasse, s'éloignât.

Le plus souvent, ses compagnons accouraient pour le dégager. Le chasseur à qui arrivait pareille aventure, en était quitte, le plus souvent, pour avoir les côtes endolories pendant quelques jours. D'ordinaire un bon chasseur tuait jusqu'à 7 ou 8 et même 10 animaux dans une course.

Pour recharger, il versait la quantité de poudre voulue, de la corne suspendue en bandoulière sur son épaule gauche, dans le canon du fusil auquel il donnait un coup de la paume de la main, afin de refouler la poudre au fond du canon. Cela tenait lieu de bourre, à laquelle, il ne fallait pas songer, en pareille occasion.

Il conservait en réserve, dans sa bouche, un certain nombre de balles. Il en laissait glisser une dans son fusil et donnait un second coup sur le canon. Un petit sac en cuir, attaché à sa ceinture, contenait l'amorce. Il en mettait une sur le chien et il était prêt à abattre un second buffle. Toute cette opération se faisait en un instant sans que le cavalier songeât à modérer la vitesse de son cheval. On rapporte qu'un parti de Métis tua ainsi, dans une journée, près de 2,000 buffles.

L'endroit, favori des grandes chasses des Métis, était le plateau du Missouri.

Combat d'un camp de Métis contre 2,000 Sioux. — Bravoure des Métis. — Respect qu'ils imposaient aux Sauvages.

C'est dans une de ces chasses, qu'un camp de Métis fut un jour attaqué par les Sioux. Cet événement eut lieu le 13 et 14

juillet 1851, au pied des buttes du "Grand Coteau," dans le Dakota. Mgr. Laflèche, qui se trouvait alors à la Rivière Rouge, accompagnait les chasseurs.

Pendant deux jours 67 Métis repoussèrent les attaques de 2,000 Sioux et finirent par les forcer à retraiter.

Pour se protéger contre les coups de leurs ennemis, les Métis se tenaient abrités derrière leurs charrettes rangées en cercle et placées debout avec des perches passées dans les roues pour les lier ensemble. La présence de cet illustre missionnaire revêtu de son surplis et de son étole, les exhortant à combattre pour sauver la vie de leurs femmes, de leurs enfants et les leurs, encouragea cette poignée de braves qui joncha le sol de cadavres Sioux. Ce haut fait d'armes eut un grand retentissement dans tout l'ouest et inspira une crainte salutaire des Métis, aux Sioux et aux autres tribus guerrières. De fait, de tout temps, les Métis, craints et respectés des sauvages, furent les maîtres de la prairie.

Chasseurs et traiteurs Métis fixés au Nord-Ouest.

Lorsque le buffle devint plus rare, un certain nombre de Métis s'établirent près des Montagnes de Bois, Cyprès et de Tondre et autres endroits dans l'ouest et hivernèrent dans la prairie, afin de se rapprocher du gibier.

Ces hivernants trouvaient des bandes d'animaux, auprès des bois et pouvaient ainsi se procurer des provisions fraîches, pendant toute la froide saison. Au lieu de retourner à la Rivière Rouge, ils vendaient les peaux à des traiteurs qui allaient visiter ces petits établissements. Les habitations qu'ils se construisaient n'avaient en général que vingt pieds carrés. Elles étaient faites de pièces de bois rond, enduites de terre, pour les protéger contre le froid et couvertes de torchis de foin. Ils se groupaient ainsi 15 à 20 familles, ayant chacune sa petite cabane. Au printemps suivant, on quittait ce campement, sauf à revenir, à l'hiver, au même endroit, ou à aller hiverner ailleurs, suivant la direction que prenaient les animaux.

Un groupe assez considérable de Métis se livrèrent à la traite, au lieu de les chasser eux-mêmes. Ils organisaient

un parti de sept ou huit employés et les envoient traiter parmi les Sauvages. Certains traiteurs possédaient jusqu'à 50, 60 et même 75 charrettes chargées de marchandises de toutes sortes. Au retour, ils rapportaient des fourrures, qui consistaient surtout en peaux de buffles.

Ces commerçants faisaient des profits énormes.

Plus d'un traiteur Métis a rapporté, dans un seul voyage un profit net de \$4,000 et \$5,000.

*Danger de cette chasse. — Identification des buffles tués.
— Incidents de chasse.*

La chasse du buffle offrait de réels dangers et il est étonnant de constater que si peu de chasseurs y perdirent la vie. Il arrivait parfois qu'en chargeant, la balle arrêtait en chemin et que le fusil éclatait. Nombre de chasseurs avaient la main mutilée pour leur vie, par suite de semblable avanie. A cette époque, bien entendu, les fusils se chargeant par la culasse, étaient inconnus.

Au paroxysme de la course, lorsque les cavaliers s'étaient répandus dans le troupeau, la fusillade devenait générale et les balles sifflaient de tous côtés. Néanmoins, chose étrange, il était exceptionnellement rare qu'un chasseur fut atteint par une balle destinée à un buffle. Autre trait remarquable, c'est qu'il ne se présentait presque jamais de dispute entre les Métis, au sujet de la propriété des animaux abattus. Chacun d'eux, malgré la rapidité de la course, se rappelait de l'endroit où l'animal était tombé et de la partie du corps où il avait été frappé. D'ailleurs, pour éviter toute réclamation à ce sujet, ils avaient le soin de faire une marque particulière sur leurs balles. En ouvrant l'animal, la balle terminait le litige.

Les incidents de cette chasse étaient assez nombreux. Nous n'en mentionnerons que quelques-uns.

Les Métis rapportent avoir trouvé, quelquefois, dans les cornes de buffles qu'ils avaient tués, des lambeaux de chair humaine séchée. Ces animaux avaient sans doute surpris un chasseur sauvage et lui avaient enfoncé leurs cornes dans le corps. En les retirant, ils avaient arraché quelques morceaux

de chair qui s'étaient attachés à la tête de l'animal et avaient fini par sécher au soleil. C'est la seule hypothèse raisonnable.

Des chasseurs Métis ont vu des buffles enlever des Sauvages de dessus leurs chevaux au moment où ces derniers déchirés de part en part, s'abattaient par terre. Les buffles lançaient ces pauvres malheureux en l'air et les recevaient sur leurs cornes, pour les relancer de nouveau, jusqu'à ce que leurs entrailles se répandissent dans la prairie.

On rapporte qu'un chasseur, ayant un jour, blessé un buffle, fut attaqué par ce dernier. D'un coup de tête, il ouvrit le ventre de son cheval et par un pur hasard, ce chasseur se trouva à être jeté sur les cornes de cet animal. Il allait glisser par terre, lorsque sa ceinture s'accrocha aux cornes et il demeura ainsi suspendu. Affolé de terreur, cet animal s'élança à toute vitesse. Bientôt épuisé, tant par la course qu'il venait de faire, que par la perte de sang qui s'échappait de sa blessure, il commença à modérer le pas. Le chasseur en profita, pour saisir son couteau, couper la ceinture qui le retenait captif et rouler sur le sol. Le buffle aussi heureux que le chasseur d'être débarrassé d'un poids aussi encombrant et d'une familiarité aussi insolite, continua à s'éloigner sans molester le chasseur, qui ne demandait pas mieux et en fut quitte pour la peur.

Chair de Buffle. — Langue. — Bosse. — Graisse. — Moëlle.
— *Viande sèche. — Pemmican.*

La chair du buffle, sans être aussi nutritive que celle du boeuf domestique, était de beaucoup plus facile à digérer. La langue et la bosse constituaient les morceaux de choix. Les langues destinées à l'exportation étaient salées et fumées et pouvaient ensuite se conserver pendant des années.

La Cie de la Baie d'Hudson en faisait un grand commerce, pour les gourmets d'Angleterre.

Dans une seule année, elle en expédia jusqu'à quatre mille du fort Carlton. L'énorme loupe ou bosse que le buffle portait au-dessus des épaules pesait environ 30 livres. Elle était formée de côtes distinctes de celles du reste du corps. Ces côtes fort délicates se reliaient à la colonne vertébrale. La

chair qui les recouvrait, était composée de couches de maigre qui alternaient avec des couches de gras extrêmement tendre. Tout le long du dos, entre la peau et la chair, se trouvait une épaisseur de deux pouces de graisse.

On retirait à l'ordinaire, 15 livres de cette graisse, par animal. La moëlle des os tenait lieu de beurre, aux sauvages.

Pour l'extraire, ils pulvérisaient les os, les faisaient ensuite bouillir et après avoir écrémé et clarifié le résidu, ils le coulaient dans des vessies, dans lesquelles, il se durcissait. Dans cet état, il ressemblait au premier abord, à du beurre. Les Métis et les Sauvages taillaient les épaules et la croupe en tranches minces, qu'ils faisaient sécher au soleil, ou suspendaient à des perches, auprès d'un petit feu. Cette viande séchée pouvait se conserver, très longtemps, pourvu qu'elle ne fut pas exposée à l'humidité. A chaque instant pendant le voyage, les anciens du pays, en portaient un morceau à la bouche et le mâchaient en manière de passe-temps. Mais le mets par excellence de l'ouest était le pemmican. C'est des Sauvages que les Métis apprirent à préparer cette nourriture. Il paraîtrait que les Indiens connaissaient le secret de faire du bon pemmican dès 1541. Il cessa d'être sur le marché en 1884.

Voici comment s'apprêtait ce mets aujourd'hui si recherché. La chair de buffle, après avoir été séchée soit au soleil ou mieux encore grillée au-dessus d'un feu entretenu avec du fumier de buffle, était étendue sur la partie intérieure d'une peau de buffle. On la battait alors avec un fléau, une pierre ou une tête de hache, jusqu'à ce qu'elle fut bien *éparée* et émiettée. On la mêlait ensuite avec une égale quantité de suif, et on mettait le tout, pendant qu'il était chaud, dans un sac de peau de buffle.

Bien entendu, le poil de cette peau, se trouvait en dehors; ce qui ne veut pas dire du tout, que le pemmican n'en contenait jamais. Le sac était ensuite cousu et on appelait ce petit balot "un taureau." Il pesait cent livres. Lorsqu'on voulait préparer le "taureau à graine" on substituait de la moëlle au suif puis on ajoutait des petites poires (amélanchier) ou des cerises, pour lui donner du piquant et une saveur sucrée. C'était ce qu'on appelait du "taureau fin," réservé aux bonnes bouches.

Le pemmican contenait quatre fois plus de substance que la chair de buffle ordinaire. Facile à transporter, toujours prêt à être servi, il était la nourriture obligée des anciens voyageurs.

Dans certaines parties du Nord, on prépare aujourd'hui du pemmican d'orignal et de caribou.

Parfois on faisait une sauce à la fleur, dans laquelle on jetait le pemmican. Ainsi apprêté, il prenait le nom de "Rababout." Le pemmican au premier essai, n'offrait rien de bien séduisant. C'était un goût acquis. Cependant on remarquait que presque tous les enfants l'aimaient dès le premier goûter. La ration ordinaire d'un voyageur était d'un kilogramme.

Peaux de buffle. — Préparation du cuir. — Shaganappi.

Les peaux de buffle n'avaient pas une grande valeur avant l'arrivée des blancs. Elles servaient de vêtement aux Sauvages, ainsi que de couverture à leurs loges.

Ils enlevaient le poil, lorsqu'ils voulaient l'utiliser pour leur tente ou se confectionner des mocassins. Les selles et les brides étaient faites également avec la peau de cet animal.

Il est étonnant de constater, avec quelle habileté, il avaient réussi à polir le cuir et à lui donner une flexibilité presque soyeuse. Voici comment ils s'y prenaient pour corrager le cuir.

Après l'avoir gratté avec un peigne fabriqué avec un os, ils l'étendaient et y versaient de la moëlle. Puis ils le frottaient nombre de fois et le laissaient sécher au soleil, tendu entre deux poteaux. Ils l'enduisaient ensuite d'une substance composée du fiel et de la cervelle du même animal.

La dernière opération était la plus laborieuse. On roulait autour d'un poteau, une corde préparée avec les boyaux ; puis on enlaçait le cuir, par plis successifs, autour de ce poteau après l'avoir attaché à cette corde. Il n'y avait plus alors, qu'à tirer la corde successivement en sens inverse pour frotter le cuir le long du poteau.

La Cie de la Baie d'Hudson expédiait à tous les ans en Angleterre des peaux de buffles pour des milliers de louis sterling.

Il ne faut pas oublier de faire mention ici du "Shaganappi" communément appelé "le fer de l'ouest." Ce nom est une cor-

ruption du mot Cri "Pesaganappi" qui signifie "taillé en rond." Il consistait en lanières coupées en rond, dans la croupe, vu que dans cette partie, le cuir conserve mieux l'uniformité d'épaisseur. On graissait ces lanières, les exposait au soleil et les battait afin de durcir le grain. Enfin, on les roulait autour d'une roue, après les avoir graissées de nouveau. Elles devenaient alors résistantes et rudement trempées. On s'en servait ensuite pour fabriquer des rênes, licous, traits, fouets, etc.

Buffles et loups. — Combat avec un ours.

L'hiver lorsque la neige tombait en abondance, les loups attaquaient souvent les jeunes veaux ou les boeufs trop âgés, pour être agiles. Trois ou quatre loups venaient, chacun leur tour donner un coup de dent, au mollet des pattes de derrière, pendant que les autres faisaient mine de "attaquer en avant. En peu de temps, l'animal se traînant à peine sur ses jambes ensanglantées, tombait par terre et servait de festin à ses ennemis.

Des Métis rapportent avoir été témoins un jour, d'un combat entre deux buffles et un ours gris.

Ces buffles isolés du reste du troupeau, en voyant cet ours, fondirent sur lui ensemble, tête baissée. L'ours saisit la tête de l'un d'eux et la tordit avec rage, lui brisant la moëlle épinière. Il le tua du coup. Mais pendant qu'il se débarrassait de cet adversaire, l'autre lui avait enfoncé ses cornes dans le flanc, lui infligeant une blessure mortelle. Le buffle survivant s'éloigna un instant, pendant que le sang s'échappait de la plaie de l'ours. L'odeur du sang le rendit furieux et de nouveau, il s'élança sur l'ours, qui lui tordit le cou, de la même façon qu'au premier. Il ne jouit pas longtemps de sa double victoire. Quelques instants après, il allait mourir à quelques pas de ses deux ennemis. Ce furent les Métis qui recueillirent les bénéfices de ce combat.

Catalo. — Buffles apprivoisés. — Leur emploi comme animaux de trait. — Inconvénients. — Le troupeau du Colonel Bedson et de Lord Strathcona.

Plusieurs essais de croisements de buffles avec des vaches

domestiques ont été tentés. Les produits appelés "Catalo" étaient en général bruns et moins gros que le buffle. Leur chair, dit-on, était plus délicate que celle de leur parents et leur poil plus luisant et plus soyeux. Il est fort difficile toutefois de conserver ces hybrides. Ils sont exposés à une foule de maladies auxquelles ils succombent en peu de temps.

Les Métis ont amené autrefois de la prairie des jeunes veaux, de quelques jours. Ils avaient soin, lorsqu'ils voulaient ainsi se procurer des jeunes buffles, d'avoir avec eux une vache domestique, pour les nourrir jusqu'au retour. L'expérience a démontré que le buffle s'adoucit mais ne peut guère s'utiliser pour les travaux de la ferme. Les Métis réussissaient assez bien à le dompter, mais lorsqu'il lui prenait fantaisie d'aller, par exemple, manger l'avoine d'un champ voisin, il n'y avait aucune clôture capable de le retarder sur son chemin. D'un coup de tête il envoyait voler en morceaux, les barrières les plus solides. Ce n'était pas commode non plus, de le ramener, avant qu'il ne fut repu. Jamais on ne put réussir à l'atteler double. A peine étaient-ils attelés ensemble, qu'ils se retournaient, l'un contre l'autre pour se battre. Il ne faisait pas bon alors, de se tenir dans leur voisinage. Mgr. Taché se servit pendant quelques années d'un buffle, pour transporter du foin, dans les écuries de l'archevêché. Il n'eut pas lieu de se réjouir de cette tentative. Lorsque ce buffle, avait décidé de prendre une direction qui lui plaisait, il était le plus souvent, impossible de lui faire entendre raison. Il entendait bien quoique réduit en servitude, rester encore son propre maître, comme ses ancêtres dans la prairie. Lorsqu'il passait près des côtes escarpées de la Rivière Rouge et qu'il lui prenait fantaisie d'aller boire, il se rendait en droite ligne au rivage, en dépit des prières et des menaces de son conducteur. On voit de suite ce qui s'en suivait.

La voiture se brisait en morceaux sur le dos du buffle, qui recevait en même temps une partie de la charge, sans s'émouvoir, ni s'inquiéter pour si peu. Il allait étancher sa soif, tel qu'il l'avait irrévocablement décrété et consentait ensuite, à reprendre le joug, sauf à le secouer de nouveau, au premier caprice. Mgr. finit par se lasser de ses escapades et se débarrasser d'un animal aussi encombrant sur une ferme. Le Colo-

nel Bedson, pendant qu'il était préfet du pénitencier à la Montagne de Pierre, réussit à former un troupeau d'environ 70 têtes, composé de buffles et de Catalo. Il eut assez de succès, mais un jour, il vendit le tout à une compagnie des Etats-Unis. Il ne reste plus pour représenter cette espèce, au Manitoba, que les quelques buffles conservés par Lord Strathcona, dans sa villa des "Hauteurs Argentées." (Silver Heights) et une couple de têtes que l'on garde à "River Park," Winnipeg.

Manufacture de laine de buffle.

L'industrie chercha, au commencement du 19^e siècle, à exploiter le poil de buffle, pour la confection d'étoffes.

Une compagnie intitulée "La Cie de poil de buffle" fut organisée en 1822. Le capital fut réparti en cent actions de \$100 chacune. M. Pritchard en était le gérant et l'administrateur. Les profits qu'on rêvait d'avance de faire reposaient sur une hypothèse. Les actionnaires s'étaient imaginés, bien à tort, qu'ils n'auraient qu'à faire un appel chaleureux aux chasseurs et aux traiteurs, pour obtenir sans rémunération, tout le poil dont ils auraient besoin pour leur industrie. Ils ne tardèrent pas à se désillusionner. Personne ne fut d'humeur à faire des largesses à la compagnie et elle fut obligée de payer pour les peaux qu'on lui apportait.

Le but de cette entreprise était de remplacer les étoffes en laine importées d'Angleterre, par des tissus fabriqués au pays.

L'élevage du mouton, était considérée à cette époque, comme peu profitable, à cause de la grande quantité de loups qui infestaient la prairie; c'est pourquoi, il ne pouvait être question d'établir une manufacture de laine et qu'on était réduit à se rabattre sur le poil de buffle. La Cie. se proposait également d'établir une tannerie, pour préparer le cuir. De cette façon chaque peau devait produire un double rendement. Les actions furent placées facilement et en peu de temps, tout le capital fut souscrit. Aussitôt le prix des peaux de buffle subit une hausse considérable, qui désappointa considérablement les promoteurs de cette entreprise. Les chasseurs exigèrent \$1.25 pour le cuir et 35 centins par livre pour le poil.

Tout l'outillage de l'établissement fut importé à grands frais d'Angleterre. On engagea à des salaires élevés des ouvriers compétents, à la tête desquels furent placés un surintendant, un secrétaire et un commis. Avec de telles dépenses, il eut fallu manufacturer beaucoup et avoir un marché à proximité pour écouler rapidement les marchandises. On fabriqua quelques pièces qui furent mises sur le marché anglais. Elles ne purent rapporter que la moitié du prix coûtant. L'entreprise languit et fut définitivement abandonnée en 1825. Après avoir épuisé tout le capital, la compagnie se trouva en face d'un déficit de \$22,500. Cette somme était due à la Cie de la Baie d'Hudson, qui se montra généreuse et en fit remise aux malheureux actionnaires.

On prétend que les étoffes de cette manufacture, quoique moins soyeuses que les tissus anglais, l'emportaient de beaucoup sur eux sous le rapport de la durée et de la chaleur.

Quantité prodigieuse de buffles. — Causes de leur destruction.
— *Statistiques.*

On se fait à peine une idée du chiffre de ces animaux, qui erraient autrefois dans la prairie. On pourra mieux s'en rendre compte par ce que rapportent à ce sujet des témoins oculaires.

Le Colonel Dodge rencontra un jour, un troupeau sur les rives de l'Arkansas. Il chevaucha au milieu des animaux, sur un parcours de 25 milles, avant de voir la fin du troupeau.

A un moment donné, se trouvant sur une hauteur, il put constater avec une lunette, que la prairie était couverte d'animaux, dans un rayon de dix mille autour de lui. Ce troupeau était en marche et prit cinq jours à passer à un point donné. Il calcule qu'il y avait environ 400,000 têtes. Durant les années 1871 et 1872 le train régulier de la compagnie de chemin de fer "Atchison Topeka et Santa Fé" fut souvent arrêté par les buffles. Un jour, l'ingénieur essaya de percer le troupeau. Après avoir écrasé un nombre considérable de ces animaux, il dut s'arrêter devant cette vague infranchissable et toujours montante.

Les buffles furieux et mugissants, attaquèrent les wagons

avec rage. La terre tremblait sous leurs pieds, tandis que la brise emportait à plusieurs milles, comme une immense clameur, le bruit lugubre de leur beuglements, se mêlant au sifflement de la locomotive et aux cris de terreur des passagers. Trois wagons furent renversés, et lorsque le troupeau eut été enfin dispersé, on trouva des buffles qui faisaient des efforts pour se dégager sous les débris.

Des chasseurs Métis racontent avoir voyagé vingt jours au milieu des animaux et il leur semblait parfois, qu'ils étaient tellement pressés les uns près des autres, que si quelqu'un eut jeté son chapeau au milieu d'eux, il n'aurait pu toucher terre. Au dire de ces chasseurs, ces troupeaux comprenaient plusieurs millions de têtes.

Quand un troupeau pouvait contenir, au jugé, plus d'un million d'animaux, on lui donnait le nom de "foule".

On ne saurait douter que les principaux troupeaux se composaient de trois à quatre millions d'animaux.

En face de ces chiffres, on se demande, avec étonnement, comment il se fait que cet animal ait été détruit en si peu d'années. Ce fait demeure inexplicable pour quiconque ignore la guerre sans merci, qu'on lui a faite surtout aux Etats-Unis. Jusque vers 1865, les troupeaux étaient fort considérables. Il est vrai que la colonisation avait déjà envahi une partie du pays où ils erraient autrefois en liberté et qu'ils avaient dû se rapprocher des Montagnes Rocheuses, mais ils conservaient encore assez de territoire pour se développer.

La zone de ses pâturages s'était rétrécie du côté de l'est, peu à peu. C'est ainsi que dès 1832 les buffles avaient cessé de se rendre à l'est du Mississipi.

Sans doute, bien des causes transitoires ont pu retarder l'augmentation des troupeaux, mais sans diminuer le chiffre des animaux, d'une manière notable.

On rapporte qu'en 1867, deux mille animaux poursuivis par des chasseurs, s'enfoncèrent dans le sable mouvant de la rivière Platte où ils périrent enlisés. Vers le même temps, 4,000 buffles ayant traversé trop à bonne heure, sur la glace du lac "Qui Parle" dans le Minnesota, se noyèrent presque tous, tandis que des troupeaux poursuivis avec acharnement hivernè-

rent dans les régions du Nord et un grand nombre de veaux périrent de froid. Tous ces faits et bien d'autres de cette même nature, non plus que la destruction faite par les chasseurs blancs, Métis ou Sauvages, ne sauraient donner une explication satisfaisante de la destruction des millions de buffles qui couvraient le pays. Il faut la chercher ailleurs.

Nous la trouvons dans la construction des lignes de chemin de fer, à travers le continent. Dès lors, ce fut un massacre continu, au coeur même du pays qu'ils habitaient. Le sifflement du premier engin dans la plaine de l'ouest, fut le glas funèbre des buffles. Les chasseurs se précipitèrent en foule dans ces contrées nouvelles et traquèrent ces animaux, partout à la fois.

On les tuait pour le simple plaisir de s'en vanter, ou de se procurer la langue ou la bosse de l'animal. On commença dès lors à remarquer une diminution appréciable dans le nombre des animaux. On calcule que jusqu'en 1870, on aurait pu tuer 750,000 buffles par année, sans aucun danger d'en diminuer le chiffre pour les années suivantes. L'accroissement naturel aurait suffi à combler ce vide.

Un auteur donne les statistiques suivantes sur le nombre de buffles tués par les camps des chasseurs Métis de la Rivière Rouge.

Buffles tués.

De 1820 à 1825 — 5 expéditions — 610 charettes	118,950
“ 1825 à 1830 — 5 “ — 750 “	146,250
“ 1830 à 1835 — 6 “ — 895 “	174,528
“ 1835 à 1840 — 9 “ — 1090 “	212,550

En sorte que dans le cours de vingt ans, les Métis ne tuèrent en tout que 652,278 buffles; soit moins que l'accroissement naturel pendant le cours d'un an. Sans doute, les Métis ne les ménageaient guère, lorsqu'ils étaient à portée de leur fusil, mais ils ne se livrèrent jamais à une orgie de destruction comme les blancs.

En 1870, les peaux se vendaient \$2.50, la langue 25 centins, les cornes 25 centins et un quartier \$2.00. Malgré la modicité

de ces prix, des milliers de chasseurs, envahirent la prairie pour se livrer à cette occupation comme gagne pain.

De 1876 à 1884, une seule compagnie de fourrures acheta pour \$933,070 de peaux. Une autre dépensa \$216,000 pour semblable achat. Deux maisons de commerce de New-York, payèrent dans le cours de huit ans, pour des peaux, la somme de \$1,233,070.00. On prétend que le Capitaine Jack Brydes tua 1,142 buffles dans l'espace de six semaines. Le fameux Buffalo Bill nourrit tout l'équipe de la Cie du chemin de fer Kansas, pendant les travaux de construction. Dans 18 mois, il livra à cette Cie, 4,280 buffles. Dans le Nebraska, 3,000 chasseurs vivaient au bout du fusil et décimaient littéralement des troupeaux entiers. On a calculé que plus de deux millions de ces animaux furent tués par année, depuis la date de la construction du chemin de fer Pacifique Américain. Les bords de certaines rivières étaient couverts d'ossements et de cornes. La construction du chemin de fer Pacifique Union, eut pour effet de diviser les buffles en deux grands troupeaux; celui du Sud et celui du Nord. En 1871, le troupeau du Sud comprenait approximativement trois millions de têtes. On a prétendu, que pendant les années qui suivirent, on tua en moyenne de 3 à 4,000 animaux par jour de ce troupeau. De 1872 à 1874, un écrivain se basant sur des renseignements fournis par les chasseurs et les marchands de fourrure, affirme que les blancs en tuèrent 3,158,780 et les Sauvages 390,000. Dès 1875, le troupeau du Sud fut à peu près anéanti. Celui du Nord lui survécut de quelques années. En 1882, il en restait encore environ un million, mais le nombre des chasseurs qui le harcelaient sans cesse, s'élevait à 5,000. En 1883, le fameux "Boeuf Assis" et sa bande dispersèrent les restes de ce troupeau. Il ne resta plus dès lors, que des petites bandes dispersées çà et là et qui, traquées sans relâche, finirent aussi par disparaître.

La chasse pour les peaux fut ensuite suivie de la chasse pour les os. Des convois funèbres se mirent à recueillir ces tristes restes du Monarque de nos prairies. A chaque gare de chemin de fer, des monceaux étaient jetés près de la voie. Transportés dans les usines, ils étaient broyés, pour servir ensuite d'engrais. Les cornes conservées, après avoir été bien polies, étaient ven-

dues comme ornements ou souvenirs aux amateurs d'antiquités. Ce fut la fin.

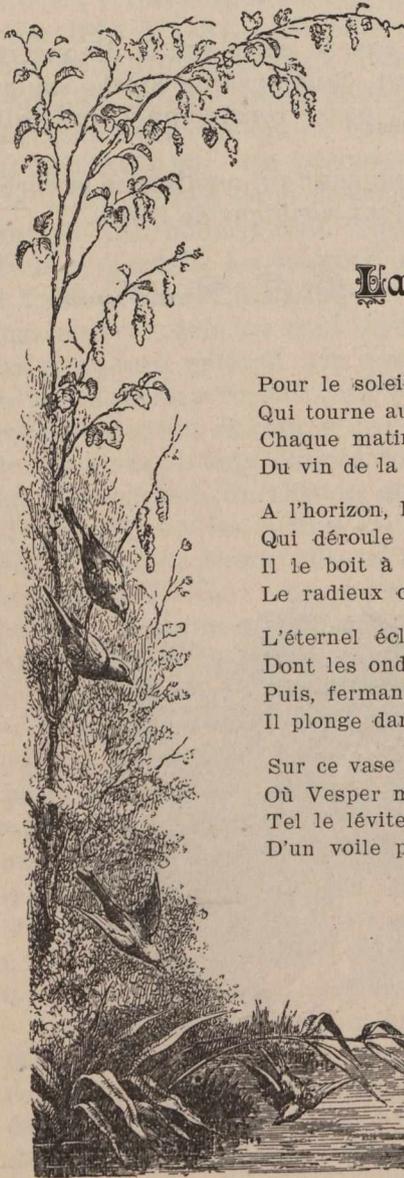
Si le monde vit encore mille ans, je parie que la découverte du squelette d'un bison de l'ouest, dans quelque couche souterraine, produira un étonnement aussi considérable que celle d'un mastodonte de nos jours.

Les disparus ont toujours du piquant qui assaisonne la curiosité des savants ou de ceux qui font semblant de l'être.

L. A. Prud'homme.

St-Boniface, 16 août 1906.





La Coupe du Soleil

Pour le soleil la terre est une coupe immense
Qui tourne autour de lui sans heurt et sans effort.
Chaque matin, à l'heure où sa course commence,
Du vin de la lumière il l'emplît jusqu'au bord.

A l'horizon, le soir, il boit l'ardent fluide
Qui déroule ses flots sur la création ;
Il le boit à longs traits, comme le prêtre vide
Le radieux calice à la Communion.

L'éternel éclaireur épuise la lumière
Dont les ondes doraient des cieux l'immensité ;
Puis, fermant lentement sa sanglante paupière,
Il plonge dans la nuit le vase illimité.

Sur ce vase il étend l'ombre comme une moire
Où Vesper met l'éclat de la lampe d'Endor :
Tel le lévite aussi recouvre le ciboire
D'un voile parsemé d'une floraison d'or.

W Chapman

Qu'en est l'œuvre de Mahomet ?

(Second Article)

En définitive, jugeons l'arbre par ses fruits. Or qu'est-ce que l'Islamisme a fait pour le bien général de l'humanité? Mon Dieu! qu'il ait élevé les Arabes idolâtres de quelques degrés dans la civilisation en leur imposant l'adoration d'un Dieu unique, soit! Qu'en restreignant à quatre le nombre des épouses légitimes; qu'en obligeant le mari à constituer à chacune d'elles un douaire, qui leur est acquis, qu'il ait mis une certaine barrière à la polygamie, telle qu'elle se pratiquait auparavant en Arabie, je le veux bien! Mais ce sont là de si minimes résultats au point de vue moral qu'on peut à peine en savoir gré au Réformateur Mecquois; en tous les cas ils ne peuvent balancer le mal qu'il a fait à notre race en imposant sa religion comme la mesure de la perfection. Voyez combien mince à été cette mesure en Mahomet lui-même; sans doute Mahomet étant admis pour l'Inspiré et l'Envoyé de Dieu, devait aux yeux de ses partisans, passer pour un être parfait! Il devait s'offrir pour le modèle de tout élu et de tout ami d'Allah! Les docteurs de l'Islam sont tous d'avis qu'il fut impeccable, ou tout au plus ne put tomber que dans quelques peccadilles insignifiantes! C'était un Saint! Mais un Saint terriblement ressemblant au reste des mortels, un Saint fortement souffleté par le démon de la chair, et qui ne chercha nullement à se soustraire au poids des trois concupiscences. Lui-même nous avoue qu'en outre de la prière il aimait les femmes et les parfums; d'autre part en li-

sant la description de son paradis nous savons de quelle nature étaient ses aspirations (2).

Même embelli par la légende et la vénération de ses fidèles Mahomet reste un pauvre saint. Et ses successeurs que sont-ils? Qu'est-ce qu'un Sultan, par exemple? En sa qualité de Chef de l'Islam il aime à se faire appeler l'ombre de Dieu sur la terre; mais s'il fut une hideuse caricature du Très-Haut c'est bien lui. C'est une des hontes de l'Islam d'en faire une sorte d'être surhumain, de l'appeler le Grand Seigneur; de lui donner pouvoir de vie et de mort sur ses sujets; de le placer dans un séjour mystérieux, dont toutes les avenues sont gardées par des muets et des eunuques. A lui les harems et les esclaves! Que pour sa satisfaction passagère des centaines de pauvres créatures soient avilies, parquées, comme un troupeau de bêtes de somme, vouées à un éternel ennui, mutilées, privées de toute vie sociale et raisonnable, cela est bien, puisque c'est pour le service de Sa Majesté le Commandeur des Croyants!

Semblable au Minotaure, inventé par nos Pères.

Un homme seul est vivant dans ces hideux repaires. (*V. Hugo. Têtes du Sérail*). De ce monstre tout est susceptible de devenir la proie. Il semble que lui seul ait des droits, que lui seul ait des instincts. Pas une fleur humaine que ce pourceau couronné ne puisse souiller, pas de tête qu'il ne puisse abattre en toute légitimité. Lui, et les pachas ou autres grands, qui l'imitent dans la mesure de leurs moyens, sont la plus monstrueuse invention de l'égoïsme, de la férocité et de la luxure combinés. En revanche, si la lubricité chez eux a tout à souhait, le

(2) Dans cette description de la félicité paradisiaque sous forme de jardins, peuplés de bosquets, et avec des sources de vie, pleins de différentes espèces de fruits; où ceux qui auront craint la majesté de Dieu, se reposeront, accoudés sur des tapis, dont la doublure sera de brocart, et où les fruits seront à la portée de quiconque voudra les cueillir, le comte de Castries ne veut voir qu'une allégorie. Si le Prophète, ajoute-t-il, promet aux élus des vierges au regard modeste, aux grands yeux noirs, et semblables, par leur teint, aux oeufs d'autruche, c'est simplement pour donner une idée de l'union avec Dieu; mais d'ailleurs Mahomet ne mettrait, lui aussi, le bonheur du ciel que dans la vision béatifique. Possible qu'on puisse interpréter ces passages, comme une allégorie, mais ils n'ont pas été donnés comme tels, et les disciples du Prophète y voient autre chose qu'une image. Quand ils entendent dire, par exemple, que le moindre des élus au ciel aura 80,000 esclaves et 72 femmes, je doute qu'ils rêvent de charmes bien surnaturels.

coeur et la véritable affection n'ont aucun aliment. Parmi ces jolies créatures qu'ils gardent jalousement derrière leurs *mou-charabieh* (3), ils peuvent trouver des esclaves, ils ne trouvent pas une compagne de leur vie; ils ne trouvent pas une mère pour leurs enfants; ils n'ont pas de famille. L'Islam a oublié de leur donner ces biens; il n'a songé qu'à gorger leurs sens. Il n'a pas mieux fait pour la masse du peuple. Là, si les misères sont moins répugnantes, il ne faut en rendre responsables que la pauvreté et le travail obligatoires; mais d'ailleurs l'Islam n'offre à l'ouvrier ou au laboureur pas d'autre idéal qu'aux pachas et aux sultans. Tuant l'amour pur par la prédominance accordée aux sens, il leur supprime la douce atmosphère d'un intérieur respecté et aimé, qui est la grande consolation des chrétiens (4).

Quelle différence entre la famille musulmane et la famille chrétienne! Mahomet, paraît-il, abolit le droit de vie et de mort que les Arabes accordaient au père sur ses enfants; il fit cesser l'horrible usage de se débarrasser des filles en les enterrant vivantes. Mais il laissa la femme dans une injuste infériorité, il autorisa la polygamie et le concubinage; ainsi, il détruisit la famille telle qu'elle était dans la pensée du créateur. Il est vrai, dans la société musulmane, le flirt et la coquetterie sont rendus impossibles par la séquestration où sont tenues toutes les filles nubiles, aussi bien que leurs mères; par le voile hideux dont elles sont obligées de se couvrir la face, en ne laissant que deux ouvertures à la hauteur des yeux, toutes les fois qu'elles paraissent devant des hommes quelconque, à moins que ceux-ci ne soient des parents assez rapprochés pour que la loi leur interdise le mariage avec elles; il est vrai, on ne voit pas dans la société musulmane des coureurs de dots, puisque c'est le mari qui dote sa femme, laquelle lui est livrée par le père après un contrat, qui ressemble énormément à une vente; il

(3) Sorte de grillage en bois, placé devant les fenêtres pour arrêter tout regard des passants, mais au travers duquel on peut voir de l'intérieur des maisons.

(4) Mahomet lui-même avait prévu qu'en avilissant la femme, il exposait ses partisans aux excès les plus révoltants: "Je crains pour mes sectateurs, aurait-il dit un jour, les crimes de Sodome."

est vrai encore, la femme musulmane en principe est libre; mais elle est cloîtrée: dans l'appartement où elle vit ne peut pénétrer aucun individu de l'autre sexe, fut-ce un parent, fut-ce même son garçon, du moment que celui-ci est sorti de l'enfance. Pas de salons, pas de table commune autour de laquelle se réunissent les membres d'une même famille. La loi de séparation est inflexible, aucune circonstance ne la fait fléchir, ni naissance, ni mariage, ni autre fête... Si elle n'est pas esclave, la femme n'est pourtant jamais qu'une servante, à laquelle l'homme pourra joindre légitimement trois rivales, sans compter un nombre indéfini de concubines, que la maternité peut élever au même rang que la femme légitime; elle peut être répudiée en emportant son douaire, mais sans réclamer le motif de cet outrage, puisque le seul désir du mari suffit pour le légitimer. L'Islamisme semble n'avoir d'égard que pour le mâle. C'est lui le guerrier; c'est lui qui propage la religion du prophète; à lui tous les privilèges, même le privilège de la prière. Car, quoiqu'en principe les femmes soient astreintes à la pratique des rites islamiques et qu'elles soient même admises au pèlerinage, (que quelques-unes font pour des raisons plus qu'étrangères à la piété), elles sont exclues des mosquées, où elles risqueraient de troubler le recueillement des Croyants; elles semblent même bannies du paradis, où le Coran ne leur assigne aucune place; les belles houris que Mahomet promet à ses fidèles, ne sont certainement pas leurs épouses de la terre, même embellies par la résurrection. Il leur est loisible cependant, surtout quand elles ont atteint un certain âge, d'aller aux bains, où elles passent des heures à bavarder avec des compagnes; le vendredi elles se rendent nombreuses, souvent sur des charrettes primitives, aux cimetières, où elles se livrent à peu près exclusivement au même exercice. J'ai vu, à certains moments de la journée, des eunuques mener tout un harem prendre l'air sur le bord de la mer. Le troupeau était jalousement gardé. Les rides ne doivent pas être accueillies avec dépit par la femme musulmane; car elles lui rendent une certaine liberté; alors elle peut sortir, visiter des familles, s'entremettre pour des mariages, se montrer même le visage à découvert; pourtant, à moins qu'elle n'ait donné le jour à quelque person-

nage illustre, elle est généralement l'objet d'avanies très pénibles...

Les funérailles chez les musulmans se font avec grand tapage, avec accompagnement de cris, sanglots et prières; mais tout porte à croire qu'il y a en tout ceci plus de comédie que de douleur sincère. Quand c'est quelque riche personnage qui perd une personne aimée, il construit devant sa maison une petite baraque provisoire, y place des pleureuses à gages pendant huit ou quinze jours. Celles-ci jouent et rient; mais dès qu'elles aperçoivent quelque passant, elles trouvent immédiatement des sanglots à fendre l'âme. L'influence des Européens tend à modifier les mœurs islamiques. Le Khédive d'Egypte, un des princes musulmans le plus en contact avec notre civilisation, n'a officiellement qu'une femme. Mais, on le voit, ce progrès n'est pas dû à l'Islam, qui, loin d'être une loi d'affranchissement et de liberté, autorise positivement l'esclavage comme un effet nécessaire de la polygamie et de la tolérance du concubinage. Le bon M. L. Roches, témoin d'un de ces marchés de chair humaine en pleins bazars de La Mecque, s'écrie: "J'aurais voulu être assez riche pour acheter et rendre libres ces belles et misérables créatures. Les plus jolies se vendaient de 800 à 1000 francs." J'avoue qu'avant Mahomet la condition de la femme n'était pas meilleure en Arabie, au moins dans les milieux idolâtres. Mais c'est un des points que Mahomet aurait dû changer s'il avait été un vrai réformateur. Seulement il était lui-même un grand voluptueux; et puis qu'attendre d'un barbare qui permet à ses guerriers de faire ce qu'ils veulent des femmes chrétiennes?

Du reste, comme l'avoue Renan (*Les Apôtres*, p. 126), "La femme n'a jamais eu jusqu'ici une conscience religieuse, une individualité morale, une opinion propre que dans le christianisme." Ce n'est pas l'Islamisme en tous les cas qui donne un démenti à ce jugement. Les reproches que certains rationalistes font stupidement et injustement au christianisme, à savoir d'étouffer la pensée, d'être hostile au progrès et à la civilisation, on peut les faire en toute vérité au Mahométisme. Mahomet a transformé la religion en unè espèce de linceul sous lequel il a endormi toute initiative intellectuelle, et toute énergie de vie morale. Il a dit à son disciple: "Crois et prie; crois à une vé-

rité simple et primordiale dont tu trouves la démonstration au fond de ta conscience, à la souveraineté d'un Dieu unique, ajoute la croyance à la mission de son Prophète et n'encombre ton esprit d'aucun autre mystère; prie en prononçant des formules qu'on te livre toutes faites et qui sont directement venues du ciel; mais ne t'inquiète ni de rien demander à Dieu, ni de sacrifier, ni de t'humilier et de broyer ton cœur sous le regret de tes péchés. A ces conditions tu es sûr de ton salut; sûr, au bout du voyage à travers le désert de cette vie, de voir apparaître devant toi l'oasis du Paradis avec de beaux ombrages, des eaux courantes, des fruits délicieux et de jolis houris." Ah! oui, en vérité, le Musulman a bien raison de nous mépriser, nous, chétifs chrétiens, qui luttons encore contre les misères et inconsistances de la partie inférieure de notre être; nous qui nous débattons contre le dard des trois concupiscences et gémissons sous la violence de cette guerre que deux adversaires se livrent en notre intérieur.

Lui, le Musulman n'a pas à s'acharner contre sa nature; il n'a pas à se torturer pour se vaincre, et atteindre un certain degré de perfection: il ne s'écrie pas, comme saint Paul: *misérable homme que je suis*; il n'aspire pas à être libéré de son corps, avec lequel l'âme fait excellent ménage. Il n'a pas de tentation, point d'appétit dérégulé, il le satisfait avant d'en sentir l'aiguillon. Il est bien tranquille. Etant un *croyant* il sait (et il lui est interdit d'en douter) (1) qu'il est un être à part,

(1) L'aventure arrivée à L. Roches donne une vive idée de la fermeté d'un musulman dans sa foi. L. Roches, en se faisant passer pour un fervent disciple du Prophète, était parvenu à être secrétaire d'Abdel-Kader. Mais les hostilités étant sur le point de se rouvrir entre l'émir et la France, notre renégat n'eut pas la force de continuer son jeu sacrilège, et déclara au farouche guerrier arabe qu'il n'était pas musulman. "La foudre, ajoute L. Roches, serait tombée aux pieds d'Abd-el-Kader, qu'il n'eut pas été plus terrifié. Il devint blême, ses lèvres tremblaient, il leva les yeux et les bras au ciel, puis il s'élança vers la porte. Je crus que ma dernière heure était arrivée, je fis un acte de contrition, et me préparai à mourir... J'ai mal entendu, reprit l'émir, Omar (c'était le nom musulman de L. Roches), tu n'as pas voulu prononcer cette parole impie, qui mérite la mort. Ta langue a trompé ton cœur, chasse le démon, qui te possède en répétant avec moi la *cheheda* de l'Islam; il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est son prophète. Non, Seigneur, m'écriai-je, assez de mensonges! non, je ne suis pas musulman. Va-t-en, me dit alors l'émir d'une voix sourde. Je laisse à Dieu la punition de ton âme. Que ton corps disparaisse de ma présence. Va-t-en et garde-toi de répéter devant un musulman le blasphème que viennent d'entendre mes oreilles, car je ne serai plus maître de ta vie. Va-t-en." (*Dix ans à travers l'Islam*, pp. 191, 192.)

que le monde a été créé pour lui, et le paradis également ! Il n'a pas besoin de se creuser la cervelle pour se démontrer à lui-même le plus petit article de sa croyance ; chaque syllabe de son *Credo* est tombée du ciel ; il n'a que faire de chercher à s'instruire, à devenir un savant, un érudit, un lettré ; le Coran contient toute vérité ; à quoi lui servirait de s'agiter pour éviter tel malheur ou conquérir tel degré de félicité, tous les événements, y compris le terme de sa vie, sont irrévocablement prévus et décrétés par Allah, qui, étant immuable, ne saurait songer à en modifier le cours (2). Allez ! Mahomet a été un habile homme. S'il a méconnu la loi du progrès, qui ne peut être que dans la lutte féconde contre les puissances basses de la nature et les forces de la matière ; s'il a prétendu enfermer l'humanité dans les limites de sa Révélation comme dans un cercle de fer ; si, par l'origine donnée comme strictement divine du Coran, il a coupé court à toute recherche scientifique (3) ; si, par le ni-

(2) En théorie il est bien probable que les musulmans ne savent pas trop ce qu'ils entendent par leur fatalisme, et qu'ils n'ont jamais cherché à résoudre le problème de l'accord entre l'omnipotence et omniscience de Dieu d'une part et le libre arbitre de l'homme d'autre part. Mais en pratique ils sont très fatalistes. La résignation aux décrets de Dieu, prêchée par le Coran, dégénère chez eux en une inertie et une espèce d'engourdissement, qui enrayent tout progrès. Le Comte de Castries prétend que cette doctrine de l'Islam ne diffère guère de celle des Thomistes sur la prémotion physique. S'il en était ainsi ce ne serait pas un argument en faveur de cette opinion thomiste. Mais rappelons qu'aucune opinion orthodoxe dans le Catholicisme ne supprime la liberté. L'Islam, au contraire, enseigne que l'homme est tellement écrasé par la Toute-Puissance de Dieu, qu'il n'a plus le droit d'agir suivant sa volonté.

(3) L'Islamisme prohibant la représentation des êtres animés, soit par la peinture, soit par la sculpture, n'a pas favorisé les beaux-arts. L'architecture seule, avec l'arabesque pour ornementation, a trouvé grâce à ses yeux. En fait de littérature, les Arabes ont surtout des légendes, des contes, parmi lesquels ceux des Mille et une Nuits. Quant à la science, elle ne doit rien aux Arabes musulmans. Pèlerins par religion, nomades par nature, ils firent faire quelques progrès à la géographie en pénétrant dans la Corée et la Nigritie. Mais c'est tout. Vers le 7ème siècle ils reçurent des Grecs une philosophie toute faite, qu'ils traduisirent en Arabe ; et 600 ans plus tard cette philosophie était, chez eux, au même point. On ne peut faire honneur à l'Islamisme d'Averroès et autres penseurs, qui durent passer la moitié de leur vie dans la prison, la retraite forcée ou la disgrâce ; dont on brûla les livres, et dont presque tous les écrits ont été supprimés par l'autorité théologique de l'Islam. Les Arabes musulmans se montrèrent surtout fiers de leur force brutale, pillards et incapables de se plier aux exigences de la civilisation. Race stupide et barbare "son entrée dans l'histoire marque une ère de rapines, de violences, de guerres, de fraudes et de meurtres vraiment extraordinaires. De temps en temps, de cette nuit de crimes se lève un

veau de sa morale, il a engourdi les consciences, abaissé les coeurs, comprimé tout rêve d'idéal, tout effort vers la perfection; en revanche il a trouvé le secret de procurer la paix intérieure à ses fidèles. On parle souvent du charme pénétrant de l'Islam. Ne serait-il pas dans cet accord de la chair et de l'esprit, dans cet apaisement des deux ennemis qui, chez le reste des hommes, se disputent la prééminence, dans cette complicité de la religion avec la volupté, dans cette espèce de consécration donnée à toutes les forces brutales de l'instinct, et à l'inertie de l'esprit, qui se trouve dispensé de raisonner. Consécration intime, je l'avoue, car l'Islam plonge jusqu'au plus profond de l'être humain, il s'en empare tout entier, il est sa règle dans sa vie individuelle, sociale, politique, internationale. C'est pourquoi une fois entrées dans ce moule les diverses nations perdent leurs caractères ethniques pour prendre un air de famille avec les autres peuplades musulmanes, pour former avec elles comme une immense franc-maçonnerie. Le musulman pourrait se définir un animal religieux plutôt que raisonnable; resté fortement animal, mais faisant sur son animalité rayonner l'auréole de la religion, en légitimant ainsi toutes les exigences. Pour cette raison, comme l'a observé G. Kurth, toutes les âmes basses et impures gravitent dans la direction du Croissant. (*La Croix et le Croissant*, p. 10). (4)

homme qu'ils parent du titre de justicier, uniquement parce qu'il ne s'est pas montré aussi cruel que ses voisins" (*Amélineau. Revue de l'histoire des Religions*, 15e année, t. XX, p. 44, 45). Le même écrivain ajoute: "Ils ont tout usurpé, science, art, littérature." Renan lui-même avoue que l'Islamisme a été, pour les choses libérales, un véritable étouffoir. Etant basé totalement sur la force, la contrainte et l'intolérance la plus fanatique, il est clair qu'il ne peut que comprimer, jamais élargir et féconder.

(4) "Toutes les hérésies, toutes les misères de notre Occident ne sont rien en comparaison de la brutalité musulmane. On perdra sa peine à battre le Coran sur l'enclume de la civilisation; et il suffira toujours de deux gouttes de l'Evangile pour rendre supportable le breuvage le plus amer." (Ch. Lenormant—*Correspondant*, Février, 1854). C'est qu'en effet dans le Christianisme on ne peut être bas et mauvais qu'en allant contre l'esprit et les préceptes de sa religion. Dans l'Islamisme c'est la religion même qui dégrade, ou du moins fixe son adepte à un niveau inférieur de moralité. Peut-on nier que le harem, l'esclavage, la claustration tyrannique, l'ivresse de sang et de luxure ne soient légitimés par le Coran? Quelques apologistes de l'Islam font remarquer que le Prophète a amélioré le sort juridique de la femme, lui a donné droit à une subsistance raisonnable, soit; mais il n'a en rien amélioré son sort moral. En résumé on peut dire de tout pays où règne

A une religion à la fois si élémentaire et si absorbante il fallait un milieu spécial; il fallait des peuplades à demi-barbares, peu intellectuelles, vaniteuses, sensuelles, guerrières. Mahomet trouva son milieu dans les tribus d'Arabie et aujourd'hui encore sa religion prend surtout chez les Nègres de l'Intérieur de l'Afrique. Malheureusement elle les arrête irrévocablement dans une ascension plus haute. Là où les fils du Prophète ont passé, le missionnaire catholique ne rencontre presque rien à glaner. L'Islam est une barrière d'acier contre le christianisme et la civilisation Occidentale (1). Le musulman ne se convertit pas. C'est chez lui affaire de fierté nationale et religieuse. Il est vrai, notre civilisation est trop polie et trop raffinée pour ses goûts peu dégrossis; il s'y trouve mal à l'aise. Là pourtant n'est pas le premier obstacle. L'obstacle est dans la conviction de sa supériorité comme croyant, dans la conviction qu'à lui a été livré le dernier mot des secrets du Très-Haut sur le monde; qu'il est l'élu par excellence. Voilà pourquoi il ne saurait, sans offenser Allah, qui l'a ainsi trié et distingué, se mêler au reste des nations. Voilà pourquoi la terre qu'il habite est sacrée; voilà pourquoi il doit s'armer et combattre pour la défendre, tant qu'il lui reste une lueur de victoire; voilà pourquoi, quand il n'attend plus de la continuation de la lutte que ruine et misère, il peut accepter de vivre sous la domination des infidèles, mais en gardant toujours le secret espoir de secouer leur joug et en faisant, plus que jamais, de sa religion l'asile de son indépendance d'âme. S'imaginer qu'un Algérien, un Tunisien, un Maure, tant qu'ils resteront fervents musulmans, pourront devenir de bons sujets de la République française, par exemple, c'est la plus dangereuse des utopies. Aux yeux des musulmans

l'Islam ce que Palgrave dit de l'Arabie: "C'est seulement quand La Mecque et le Coran auront disparu de la Péninsule Arabique que l'on pourra espérer, avec quelque raison, voir ce pays atteindre le degré de prospérité, auquel il serait arrivé depuis longtemps, sans la funeste influence de Mahomet et de son livre."

(1) "Pendant que nous croyions l'Islam à l'agonie, il nous dérobaît à l'avance tout un continent. Et lorsque, après des prodiges de courage et d'énergie, nos missionnaires et nos voyageurs sont enfin parvenus à ouvrir à la civilisation le continent mystérieux, regardez; nous y trouvons l'Islam, comme au coeur d'un fruit magnifique on trouve le ver, qui l'a rongé." (G. Kurth. *La Croix et le Croissant.*)

au moins, les chefs du Bloc français passent vraiment pour ce qu'ils désirent être, des infidèles; mais des *infidèles* dont le contact doit être évité, comme un sacrilège. Cette supériorité, qui ne peut convenir qu'à ceux qui jouissent de la plénitude de la vérité, et que Mahomet a si bien réussi à entrer dans la tête de ses partisans est un audacieux défi au Vrai. C'est ce qui nous dépote et nous exaspère (2); c'est ce qui nous enlève toute indulgence pour le faux Prophète. Si Mahomet n'avait donné sa doctrine que comme un moyen de sortir ses compatriotes de leurs superstitions il aurait pu encore s'exagérer sa mission, et rester sciemment en dessous de ce qu'il connaissait. Toutefois d'autres seraient venus et auraient parfait ce qu'il n'aurait qu'ébauché. Le comble de l'orgueil et de l'imposture a été de transformer sa conception grossière de la religion en terme de tout, en Alpha et Omega, non seulement de la Révélation, mais du droit et de la science; c'est d'avoir rêvé, pour son *Credo*, indigne d'un homme raisonnable, l'empire du monde; c'est d'avoir déclaré guerre sainte toute guerre entreprise pour l'extension de l'Islam; d'avoir lancé les hordes dévastatrices des enfants du désert sur le monde en train de se civiliser depuis six cents ans sous l'influence de l'Évangile; c'est d'avoir ramené une bonne partie de l'humanité déjà christianisée à la condition où elle en était du temps du paganisme, sinon à une condition pire (3). Que Dieu ait voulu permettre le prodigieux suc-

(2) C'est cette idée sans doute, qui donne au musulman sa gravité du corps, la solennité de son langage et de son salut, le courage dans sa dévotion. Il a beau être inculte, pauvre, ignorant, il garde un air de grandeur puisée dans la persuasion qu'après tout il est un enfant de l'Islam. A côté de cette prérogative, que sont les richesses et les raffineries de la civilisation? Le musulman les laisse volontiers à des infidèles comme nous. Ce ne sont jamais que de faibles compensations pour notre exclusion des bienfaits de l'Islam! Peut-on singer plus hardiment la vérité?

(3) La *guerre sainte*, à un moment donné, est une des cinq obligations imposées aux adeptes de l'Islam. Quand elle est défensive, nul homme valide n'est exempté d'y prendre part. Tout combattant, qui succombe au cours de la guerre sainte, est un martyr de l'Islam: au ciel ses blessures exhaleront une odeur de musc, qui le rendra aisément reconnaissable aux autres bienheureux. La guerre sainte, comme moyen de propagande religieuse, est l'invention la plus monstrueuse de l'Impasteur Mecquois; d'autant que les auteurs ne mettent aucune limite aux massacres, aux destructions, aux incendies, le but sacré, qu'ils poursuivent, légitimant à leurs yeux toutes les horreurs. Quand il y a eu capitulation et que le vaincu a obtenu la propriété complète de ses biens immobiliers, il est tout de même obligé de

cès d'une imposture si dégradante, c'est un écrasant mystère de la justice divine. Mahomet fut le châtiment du Byzantinisme! Mais quel châtiment exquis d'ironie! Cet Esprit grec, toujours en quête d'arguties et de subtilités, préférant voir crouler le fondement du christianisme plutôt que de sacrifier ou d'ajouter un iôta, un accent, une virgule, cet esprit se trouva tout à coup en face de barbares fanatiques qui, eux, n'entendaient rien aux ruses de la dialectique, mais qui, un livre d'une main et l'épée de l'autre, disaient, pour tout raisonnement, au chrétien comme au juif et à l'idolâtre: crois ou meurs! Et ce furent ces fanatiques, qui eurent raison des Grecs rongés par le sophisme et l'hérésie!

Pourtant le règne de cette demi-barbarie, s'imposant au nom de la religion, a fait son temps. Je sais qu'on parle d'une renaissance de l'Islam. Il est vrai que la religion du prophète Mecquois s'est, pendant le dernier siècle, solidement implantée dans l'intérieur du Continent noir et dans l'Extrême Orient, ces immenses réservoirs d'hommes. Il est probable que l'Islam compte aujourd'hui 60 millions de partisans aux Indes, 30 millions en Chine, plus de 50 millions en Afrique. Rappelons-nous que parmi les préceptes essentiels de leur religion est la guerre sainte pour l'extension ou la défense de l'Islam.

Certes, le chef, qui serait à même de canaliser cette force et faire circuler son mot d'ordre de Tanger à Borneo, deviendrait plus redoutable que les Gengiskan et les Tamerlan; alors une rencontre entre les Puissances chrétiennes et les Puissances islamiques ne pourrait être envisagée qu'avec les plus sinistres pressentiments. La supériorité des armements européens ne contrebalancerait probablement pas cette poussée de peuples entiers mûs par l'irrésistible élan du fanatisme. Le Sultan de Constantinople, Abdul-Hamid, a conscience de cette force. Il voudrait compenser le déclin de sa puissance politique par sa

payer un impôt de capitation, et un impôt foncier, dont le montant doit au moins égalier le double de la dîme payée par les musulmans. Quand l'ennemi a dû renoncer à la lutte sans avoir obtenu aucune garantie, ses terres deviennent propriété inaliénable de la communauté musulmane; le souverain en dispose à titre d'usufruit en faveur de qui il lui plaît. Les terres soumises à ce régime s'appellent *terres de conquête* par opposition aux *terres de capitation*.

puissance de chef religieux de l'Islam. Il tâche réellement de créer le panislamisme, comme d'autres tâchent de créer le pangermanisme et le panslavisme. Que les musulmans des Indes, par exemple, donnent la main à leurs frères de Chine d'une part, et à ceux de Perse, d'Arabie, d'Afrique, d'autre part; n'aurions-nous pas une guerre gigantesque en comparaison de laquelle les invasions primitives des Arabes n'auraient été que jeux d'enfants. Une pareille hypothèse est-elle complètement irréalisable? Abdul-Hamid ne semble pas le croire; c'est pourquoi il a un si grand souci de ménager son prestige de bon disciple du Prophète aux yeux de tous les musulmans, chose d'ailleurs, que les Puissances Occidentales lui rendent extrêmement ardue. Mais voulons-nous savoir ce qui porte Abdul-Hamid à résister parfois si obstinément à la pression des ambassades étrangères, à laisser même occuper une partie de son territoire, plutôt que de concéder certains pauvres privilèges à des nationalités chrétiennes, telles que les Macedoniens et les Arméniens, c'est qu'il veut pouvoir se justifier en face de ses sujets. Avant tout il désire ne pas passer pour un tiède musulman, pour un Souverain de l'Islam pactisant avec les Infidèles ou recherchant leur alliance. En ne cédant que devant la force il peut toujours alléguer l'impossibilité d'agir autrement; il peut faire même beaucoup mieux. Comme les Puissances incapables, grâce à leurs divisions, d'exercer contre lui une action efficace ne tardent pas à retirer leurs troupes du territoire envahi, il peut répandre à travers tout le monde de l'Islam la nouvelle qu'il a envoyé un *ultimatum* à ses agresseurs, et que ceux-ci, ne voulant pas affronter l'invincible Croissant, se sont hâtés d'évacuer leur conquête. C'est ce qu'il fit, dit-on, en 1901, à propos de l'invasion de Mytilène par les Français, alors que ceux-ci, 24 heures plus tard, rembarquaient les soldats qu'ils y avaient déposés. Le Sultan signa, il est vrai, tout ce que le représentant de la France exigeait, quitte à éluder le plus qu'il pourrait de ses engagements dans la pratique; mais jusque chez les musulmans des Indes on célébra la rapide évacuation de l'île comme un triomphe de l'Islam sur les infidèles. Les plus roués diplomates se rendent-ils compte de cette mentalité? Malgré tout, je crois le rêve d'Abdul-Hamid chimérique. Les

différents états, où se trouvent des agglomérations considérables de musulmans, sont séparés les uns des autres par de trop vastes distances, par des intérêts matériels trop opposés et par des obstacles politiques trop grands pour qu'un courant de fanatisme les unisse dans une même aspiration et les lance vers un même but. D'autre part le Sultan de Constantinople est à la tête d'un Empire trop faible, trop appauvri; il a personnellement une autorité insuffisante, pour déterminer une croisade universelle de l'Islamisme contre le christianisme.

Le titre de *Kalife* pourrait seul lui donner le droit de commander à tous les musulmans orthodoxes; mais ce titre lui appartient-il réellement? Beaucoup et des plus fervents disciples du Prophète se permettent d'en douter. Pour expliquer ce doute rappelons ici quelques particularités historiques du Kalifat. Kalife (de *Khalf*, laisser en arrière) signifie *successeur, lieutenant, vice-roi*. Le mot dans le Coran est appliqué à Adam, comme vice-gérant du Tout-Puissant sur terre, et à David, comme lieutenant de Dieu en sa qualité de chef d'une Théocratie. D'après la pure doctrine islamique le Kalife doit être unique, il doit descendre de la tribu de *Qoraïsh*, celle à laquelle appartenait le Prophète. Après les cinq premiers successeurs de Mahomet (Abou-bekr, Omar, Osman, Ali, Hassan) le Kalifat passa aux Ommiades, qui régnèrent à Damas (de 661 à 750 P. C., de 41 à 132 de l'Hégire) (1). Puis les Abassides, régnant à Bagdad (de 750 à 1258 P. C.), devinrent les détenteurs de ce titre; leur pouvoir temporel ayant été anéanti par Gengiskan et Halakhan, certains de leurs descendants résidant en Egypte

(1) Hégire début de l'ère musulmane, (en arabe *hidjra*) signifie *fuite ou émigration*, et désigne la date du 16 juillet 622 de notre ère, alors que Mahomet, menacé d'être mis à mort par les *Kreïchites*, irrités de la prédication contre leur idolâtrie, s'enfuit précipitamment de la Mecque pour se réfugier à Médine, qui portait jusque là le nom de *Yatsrib*, mais qui, en souvenir de cet événement mémorable s'appela *Medinet-en-Nebi* "la ville du Prophète", et plus tard, simplement *El Medina* "la Ville" (en français Médine). La légende entoure l'aventure de circonstances merveilleuses. On sait que Mahomet av^{ant} d'abord réussi à gagner une caverne au Sud de La Mecque. Or, pour masquer toute présence d'êtres humains dans cette grotte une colombe aurait installé son nid au-dessus de l'entrée, et une araignée y aurait tissé sa toile. Un palmier se serait penché pour offrir ses fruits au fugitif. Enfin, au moment où le Prophète allait pénétrer sur le territoire de Yatsrib, étant serré de près par ses ennemis, le cheval d'un de ceux qui allaient l'atteindre s'enfonça dans le roc, comme dans une masse de boue.

passèrent pour les vrais Kalifes. Or en 1515 le Turc Selim 1er, empereur de Constantinople, résolut de relever le Kalifat et de se l'attribuer afin d'en faire un instrument de domination sur tous les pays islamiques. Son rival principal était le Sultan Mameluck d'Egypte. Il lui déclara la guerre, le vainquit, le fit décapiter, et, au Caire même, se fit investir du pouvoir spirituel de Kalife, prenant les titres suivants, qui sont restés au Souverain de Stamboul: "roi des rois, gouverneur des gouverneurs, monarque des Deux Mers (Méditerranée et mer Rouge), protecteur des deux pays (le Hedjaz et la Syrie, deux terres saintes de l'Islam), successeur de l'Apôtre de Dieu, commandeur des Croyants, Roi et Chef, etc." (2)

Seulement on voit combien il est faux, comme nous le faisons souvent en Occident, d'identifier les Turcs avec les musulmans. Les Barbares descendus du Turkestan, en embrassant la religion du Prophète, lui infusèrent, il est vrai, un sang nouveau; ils promènèrent le Croissant sur de nombreux champs de victoire; mais après tout, ils n'étaient que les derniers-venus dans la famille musulmane; leur chef, le Sultan, avait pu éclipser tous les autres chefs de l'Islam; il avait pu remplacer à Constantinople le César Byzantin, il n'était pas pour cela de la tribu des *Qoraish*. En s'appelant Kalife il n'était qu'un usurpateur. Toutefois, pratiquement, la grande majorité des fils du Prophète

(2) Un titre qu'affecte le sultan est celui de *zillâlah*, ombre de Dieu. Ce titre appose en quelque sorte le sceau de la Divinité à ses édits; il marque que le Commandeur des Croyants a une portion du pouvoir céleste; qu'une obéissance aveugle lui est due. Aussi perdre la vie par ordre ou au service du sultan, c'est être martyr; lui désobéir est un signe certain de réprobation. L'homme condamné par le sultan est un proscrit que ses femmes elles-mêmes doivent fuir. Le sultan est censément maître de la vie, de l'honneur, de la fortune de ses sujets; on admet qu'il peut chaque jour mettre à mort quatorze personnes sans encourir le reproche de tyrannie; car il est supposé agir par inspiration divine. Tout sultan est considéré comme un saint, fut-il, comme l'est aujourd'hui Abdul-Hamid, un des plus grands monstres qu'ait connus l'humanité. Le Grand-Vizir, lorsqu'il paraît en présence de son maître, plie trois fois le genou, touche la terre de sa main, qu'il porte ensuite à sa bouche et à son front. Quand quelque pacha disgracié s'est donné la mort, on annonce ainsi l'événement à son bourreau: "L'ami de Sa Hautesse a quitté, de son consentement et propre désir, le monde, qui est le port de l'orgueil, pour entrer en possession des biens intarissables." Le mot persan *Padishah* signifie empereur. Le mot *Kchah* ou *Shah* a le sens de roi. La phrase *shât mât* veut dire: le roi est mort. Au jeu des échecs, que nous avons reçu des Persans, nous l'avons transformé en *échec* et *mat*.

regarde le Sultan comme légitime Kalife, d'autant que celui-ci fait valoir des droits, qui ne sont pas dépourvus de vraisemblance. Le Kalifat était électif. Or Selim ne se contenta pas d'appuyer sa réclamation par une armée victorieuse (ce qui aux yeux des Musulmans, qui ont le culte de la force brutale, est déjà un titre légitime de propriété), il reçut au Caire de Mutawakhil, descendant des Abassides, la transmission des privilèges du Khalifat, il se fit sacrer Kalife par le chef des Ulémas de la Mosquée Azhar du Caire, personnage qu'il avait emmené exprès à Constantinople (3). En outre n'est-ce pas le Sultan de Stamboul qui a aujourd'hui la garde des lieux sacrés de l'Hedjaz? N'est-ce pas lui qui conserve dans la Mosquée d'Eyoub le manteau du Prophète, quelques poils de sa barbe, l'épée d'Omar, et autres pieuses reliques, qui, après le sac de Bagdad, en 1258, furent transportées au Caire et de là à Constantinople par Selim 1er. Enfin tout affaibli qu'il soit, le Sultan de Constantinople est encore le plus puissant des Souverains Musulmans. N'est-ce pas assez pour justifier son titre de Commandeur des Croyants? (4) Et puis, qui mieux que le Sultan actuel, Abdul-Hamid, mérite ce titre? Qui s'efforce mieux de ramener l'Islam à l'unité et à la tradition primitive, faite de férocité et de fanatisme? Dans son propre Empire il voudrait ne

(3) Encore aujourd'hui, le lendemain de son élévation, le sultan se rend dans un célèbre monastère de Constantinople, où le principal des Derviches le ceint de l'épée et lui dit: "Allez, la victoire est à vous, mais elle ne l'est que de la part de Dieu..."

(4) On le voit, le Kalife détient à la fois la suprême autorité spirituelle et temporelle dans l'Islam, qui n'a rien de ce qu'on pourrait assimiler à un clergé. Les *ulémas* sont simplement des espèces de *docteurs*, versés dans la langue arabe et la connaissance du Coran. On les consulte sur les principes et conclusions, qui en dérivent. Les *muftis* sont des ulémas délégués pour exercer une sorte de juridiction dans un territoire limité; ils fournissent des consultations sur les points d'ordre canonique et juridique qui leur sont soumis. Leur décision porte le nom de *Fatoua*. C'est une fatoua des muftis tunisiens concluant à l'acceptation de la suprématie des infidèles sous certaines conditions que L. Roches alla soumettre à l'approbation du shériff de La Mecque. Un personnage, dont l'autorité contrebalancerait au besoin celle du sultan, c'est le Cheikh-el-Islâm (chef de l'Islam), l'Uléma, dont la juridiction s'étend sur tout l'Islamisme. Mais elle est purement spirituelle. La nomination du Cheikh-el-Islam doit être ratifiée par le souverain. Il est à Constantinople, quoique le shériff de La Mecque prétende avoir des droits à ce titre. Il est généralement de connivence avec le sultan. A un moment donné pourtant, si le Cheikh-el-Islam prononçait que le sultan a forfait et trahi l'Islam, celui-ci n'aurait probablement qu'à abdiquer.

contempler que des têtes coiffées de l'irréprochable turban ; il voudrait ne voir que des genoux se prosternant à terre à l'appel du Muezzin et n'entendre que des bouches prononçant la *Cheheda* sacrée : Dieu est Dieu ; Mahomet est son Prophète. Hélas ! il y rencontre de nombreux infidèles, qui osent croire à un Dieu en trois personnes et à la supériorité de Jésus sur Mahomet.

Du moins, pour en diminuer le nombre, il les met en coupe réglée, il appelle les Kurdes des montagnes, les joint à ses troupes, et les envoie décimer ces impertinents Arméniens, qui ont la mauvaise grâce de ne pas trouver idéal le gouvernement de sa Haute-ssse : il favorise l'émigration des Syriens qu'il remplace par la fondation de villages musulmans ; il ruine par les exactions ceux qui restent. Pendant ce temps il envoie des missions ottomanes aux Indes, en Chine, en Afrique. Il fait dire aux Boxeurs qu'il se réjouit de leurs succès. Ne lui prit-il même pas fantaisie, un jour, d'équiper une frégate, l'*Orthogrul*, pour aller porter à tous les musulmans de l'Extrême Orient le salut de leur Kalife ? Elle fut fort bien accueillie : dans tous les ports on lui fit fête. Il est vrai, la caisse à bord ne tarda pas à se vider, et les appels désespérés à Constantinople n'amènèrent pas un sou dans l'escarcelle du capitaine ; il est vrai, l'*Orthogrul* alla se jeter sur les côtes du Japon où les flots en ensevelissant la plus grande partie de l'équipage le dispensèrent de mourir de faim ; mais qu'importe, l'attention d'Abdul-Hamid avait été comprise. Et puis, non content de leur envoyer des messagers, Abdul-Hamid invite chez lui tous les dévots du Prophète ; il les invite à venir renouveler leur foi au centre même de la Révélation. Pour stimuler l'élan vers La Mecque, ce foyer intense de fanatisme, voyez jusqu'où il a poussé la générosité ? Il a résolu de jeter une voie ferrée entre Damas et les lieux saints de l'Hedjaz ? Qui ne se rappelle l'exaltation que produisit dans l'univers islamique l'annonce d'une pareille entreprise ! Enfin, grâce à Abdul-Hamid, le fameux reproche de stagnation intellectuelle, que les Infidèles ne cessent de lancer aux Sectateurs du Prophète, allait recevoir un démenti. Enfin, l'Islam allait prouver sa vitalité scientifique, industrielle, économique, en même temps qu'il allait faciliter l'accès à la maison de Dieu et

multiplier les pèlerins. Le caractère religieux de la voie ferrée était bien de nature à séduire le musulman habitué à introduire la religion dans tous les actes de sa vie privée et publique. C'est bien ainsi qu'elle fut considérée, et, à ce titre, conquit sa popularité. En Australie, dans le Natal, dans les différents états de l'Inde, notamment à Lahore, à Peshawer, à Lucknow, des souscriptions considérables furent recueillies. Les donateurs étaient heureux de remplacer, par cette aumône, le pèlerinage qu'ils ne pouvaient faire; ils étaient fiers de contribuer à la gloire scientifique de l'Islam; car il était bien entendu que le projet resterait exclusivement musulman; les cervelles, qui concevraient les plans, les mains qui les exécuteraient, les matériaux eux-mêmes, tout porterait l'empreinte islamique. Hélas! si les pauvres Indiens venaient à Damas, quelle déception ne serait pas la leur! Ils verraient des terrassiers italiens, un ingénieur allemand, assisté de plusieurs français et polonais; ils constateraient que les rails et traverses de fer sortent de la maison Cockerill de Belgique! Et avec tous ses secours provenant d'infidèles, ils emporteraient l'impression que jamais l'entreprise n'arrivera à terme, ou qu'elle cessera d'être musulmane (1). Mais on pardonnerait à Abdül-Hamid d'échouer dans la construction d'un chemin de fer. Après tout ce sont là des amusements d'infidèles, peu dignes de *Croyants*, tels que les enfants de l'Islam. Mais le réveil des nationalités dans l'Empire turc a créé la division jusque parmi les musulmans. Depuis longtemps il existait, à l'état latent, un conflit Turco-Arabe. Or, ces derniers temps, le conflit a pris une tournure excessivement sérieuse; les troupes du Sultan sont venues, plusieurs fois, aux prises avec les rebelles de l'Yemen, et elles ont été complètement battues. Bloqué dans *Sana'a*, la capitale de la Province, Riza-Pacha a dû capituler et livrer aux vainqueurs trente canons et vingt mille fusils. Cinq mille hommes recrutés en Syrie avaient refusé de marcher contre leurs frères de sang et langue arabe. On peut considérer l'Yemen comme perdu pour le Sultan; et si son chemin de fer pé-

(1) Parce que dans le domaine de l'industrie, comme dans la plupart des autres, rien n'aboutit de ce qui est musulman, à cause de la malhonnêteté, incapacité, gaspillage, etc., qui distinguent les administrations de ce nom.

nêtre jamais dans l'Hedjaz, il pénétrera dans un pays étranger pour lui; car le chef des Yéménites, Ashmed-ed-Din, rêve de conquérir les villes saintes de La Mecque et Médine, de prendre le titre de *Kalife*, et de fonder un immense royaume Arabe, allant des bords du golfe Persique aux premiers Contreforts du Taurus. Il est certain qu'il trouverait une réelle complicité dans les habitants de la Syrie et de la Palestine, assez las d'être rongés par le fonctionarisme turc; d'autre part l'Angleterre, qui s'opposerait évidemment à la fondation sérieuse d'une semblable puissance, verrait d'un oeil favorable un mouvement insurrectionnel, qui lui donnerait un prétexte à intervenir en Arabie, comme elle intervint jadis en Egypte, et à semer de nouvelles colonies sur la route des Indes. Il n'est pas improbable que tel doive être le terme des troubles de la péninsule arabe, mais, on le voit, la cause du panislamisme n'y aura rien gagné. Le Sultan, pour sa restauration panislamique, ne peut pas non plus compter sur les Persans, chûtes, qui ne sont en grande majorité que des schismatiques, qui n'usent même pas du mot *Kalife* et admettent comme *Ymams* (guides) seulement les princes, qui descendent d'Ali et de sa femme Fatimah, fille du Prophète (1). Pourrait-il compter davantage sur les petits

(1) D'après les Chûtes il n'y a eu que douze Imâms légitimes. Le dernier est censé n'être pas mort; il reparaitra au dernier jour comme *Madhi*. Les sunnites admettent également le futur avènement d'un Madhi, mais ne précisent pas qu'il doive être un successeur d'Ali. Voici d'après les Chûtes comment Mahomet aurait annoncé le mystérieux personnage: "O vous, peuples, je suis le Prophète et Ali mon successeur, et de nous descendra le Madhi, le sceau des Imans, qui triomphera sur toutes les religions, et tirera vengeance des méchants. Il prendra les forteresses, les détruira et tuera tous les idolâtres, et il vengera les morts des martyrs de Dieu. Il sera le champion de la foi, et puisera l'eau à la fontaine de la divine science. Il récompensera le mérite et rendra à chaque insensé suivant sa folie. Il sera l'élu de Dieu et l'héritier de toute connaissance. Il sera le vaillant à bien faire, et Celui, à qui le Très Haut confiera tout l'Islam." En dehors du grand schisme chûte, l'Islamisme a vu se former dans son sein des sectes dont une des principales est la secte des Ouahbites, qui fut redoutable au milieu du 19e siècle, mais que Mehemet Ali, vice-roi d'Egypte, vainquit et refoula dans le centre de l'Arabie, où elle est restée. On pourrait nommer encore les Abadites occupant les deux principautés de Mascate et de Zanzibar; les Mozabides et les Djerbis en Tunisie et en Algérie. Dans le sein de l'orthodoxie, mais l'altérant plus ou moins, sont nées les innombrables confréries peuplant surtout le Maroc et l'Afrique, et dont les chefs portent généralement le nom de *Marabouts*. Le nom de *morabit*, (dont on a fait *marabout*) était à l'origine, donné à des musulmans qui se vouaient corps et biens à la défense de l'Islam dans des espèces de forteresses monastiques et

potentats, soumis à une suzeraineté européenne, tels que le Khédivé d'Egypte, le bey de Tunisie, le Sultan du Maroc? Rien de moins certain. Les Egyptiens ont gardé de l'administration turque un souvenir trop triste pour jamais regretter d'en être débarrassés. Il en est sans doute de même des Tunisiens; il en sera bientôt ainsi des habitants de la Tripolitaine. Et les états musulmans de l'intérieur de l'Afrique, comme le Maroc, sont dans une condition anarchique telle, que toute tentative d'insurrection ne saurait aboutir à un résultat de bien grande conséquence. La conclusion c'est donc que le Sultan de Constantinople en sera pour ses frais de coquetterie à l'égard des fractions de musulmans, qui se trouvent hors de sa juridiction, qu'il risque même grandement de voir lui échapper les provinces méridionales de son Empire, et qu'il pourrait bien, avant longtemps, en être réduit à l'Asie mineure proprement dite, à cette Anatolie où se trouve groupé le plus fort contingent de la race turque; en attendant que la Russie ou quelque autre Puissance l'en expulse, anéantissant les derniers vestiges de ce Pouvoir qui n'aura vécu que pour avilir l'humanité au nom de la Religion, et dont la pénible survivance, aux portes de l'Europe, aura empesté l'air pendant des siècles, à l'impérissable honte des Etats chrétiens (2). Qu'Abdul-Hamid en prenne son parti;

passaient en prière tout le temps où ils n'avaient pas à guerroyer. Il servit ensuite à désigner tout personnage se signalant par sa piété sur la terre, et recevant après sa mort l'hommage des fidèles. On pourrait donc appeler le *maraboutisme* le culte des saints de l'Islam. Dans ces confréries on exalte naturellement le fanatisme par des pratiques surrogatoires et superstitieuses, et dans les insurrections elles deviennent de terribles forces perturbatrices, comme on s'en aperçoit actuellement au Maroc. Il suffit qu'un Marabout se lève, mette en question devant les yeux de ses fidèles l'intérêt de l'Islam pour recruter immédiatement toute une horde d'émeutiers... Mahomet avait prédit lui-même que ses enfants se diviseraient en 73 sectes, mais que les partisans de toutes seraient sauvés; excepté ceux d'une seule (laquelle?). Les prévisions du Prophète ont été dépassées; il y a, pense-t-on, à peu près 150 sectes dans l'Islam. Seulement du moment où'on admet le Coran et la Chedheda: Dieu est Dieu Mahomet son prophète, le reste importe peu. C'est une simplicité qui brave les schismes et les hérésies.

(2) " Il y a des hommes, qui croient à une grande résurrection musulmane, avec le sultan Kalife à la tête, ... à une seconde époque des prouesses sarrasines, et à un retour aux bons vieux jours, où les Turcs étaient simples, sobres, honnêtes, et se battaient, comme des lions... Le peuple abonde encore en hommes de cette trempe; mais où sont leurs chefs. En attendant que le grand homme de Carlyle vienne, le héros qui peut ramener une nation dans les sentiers de la valeur et de l'honnêteté, rêver d'une régénération de la Turquie n'est qu'une stérile spéculation". (Conclusion de Lane-Pool dans son ouvrage: *Turkey*.)

les beaux temps de l'Islam sont à jamais passés; les Bajazet, les Mahomet II, les Soliman ne renaîtront pas de leurs cendres; les cavaliers du Prophète n'iront plus faire trembler ni Vienne, ni Rome, ni Madrid; et Stamboul ne deviendra même jamais la véritable capitale de l'Islam. Grâce aux divisions des Pouvoirs Occidentaux, Abdul-Hamid pourra peut-être encore faire le bourreau, égorger quelques Arméniens, quelques Macédoniens, voire quelques Maronites, ces stupides cruautés n'arrêteront pas l'irréremédiable décadence de l'Islamisme, décadence qui pourrait tout au plus être interrompue par quelque convulsion où le fanatisme, dans un dernier rôle, exhalerait toute sa force de nuisance. Encore cette hypothèse ne serait-elle réalisable que par la lâcheté et la désunion des Etats d'Europe. Contre les savantes combinaisons de la stratégie occidentale les troupes turques, toutes vaillantes qu'elles puissent encore être, viendraient se briser plus sûrement que les mameucks d'Egypte se brisèrent contre les carrés de fantassins de Bonaparte. Ce n'est plus avec le rapide galop d'un cheval, ce n'est plus avec l'éclair d'une épée qu'on conquiert le monde aujourd'hui. Mais dussé-je me tromper dans ma prédiction; dut l'Empire turc reprendre consistance sous les efforts d'instructeurs militaires allemands, il est un ennemi qui finira par avoir raison de l'Islam, comme système religieux, je veux dire les idées et la civilisation modernes. Malgré les efforts du Sultan pour maintenir ses sujets dans la misère et l'ignorance, hors des idées de critique et de liberté, qui saturent l'atmosphère du monde contemporain; les musulmans ne sont pas pour rester éternellement des nomades, des bédouins, des conducteurs de chameaux ou de troupeaux de chèvres; ils finiront par prendre contact avec nous. Sans compter les Egyptiens et Algériens, qui ont étudié dans nos écoles, il existe un parti de jeunes Turcs, victimes pour le moment d'une persécution stupide, mais qui ont l'espoir fondé d'avoir bientôt en main les destinées de leur pays, avec eux ce serait la séparation de la religion et de l'Etat, l'égalité civile entre chrétiens et musulmans, l'autorité spirituelle du shériff de La Mecque sur tout l'Islam, la fructification raisonnable des capitaux (1) etc... Ce serait par

(1) La religion musulmane défend le prêt à intérêts. Mais déjà les Etats, et la Turquie elle-même, ont dû faire céder ce point de leur loi sous

conséquent un contact plus immédiat avec le monde Occidental, avec le progrès et la civilisation. Ce contact pourrait amener assez vite un vrai cataclysme dans l'Islam. Que les jeunes musulmans s'instruisent, que, sous la direction de quelque rationaliste européen, ils sondent les bases de leur édifice religieux, qu'ils s'interrogent une bonne fois sur les motifs de crédibilité au Coran, alors ils trouveront qu'au lieu d'être la parole immédiate de Dieu, leur livre sacré n'est que l'immédiat tissu des plus audacieuses impostures, qui aient été imposées à la crédulité humaine. Qu'un Harnack ou un Renan se lève parmi les disciples du Prophète, et peut-on jurer qu'il ne s'en lèvera pas; qu'on écrive les origines de l'Islamisme, comme on a écrit les origines du Christianisme, que d'écailles vont tomber! Incapable de supporter le plein jour de la discussion et du libre examen, l'Islam alors aura vécu. Quelqu'éloignée qu'il faille placer cette heure, on peut assurer qu'elle aura son tour au cadran des siècles. Ce sera une heure libératrice; non que je prétende que le musulman vaudra mieux, une fois débarrassé de sa foi en Mahomet. Mais ne faut-il pas que le masque finisse par être arraché à l'erreur? Ne faut-il pas que les contrefaçons les plus effrontées soient dévoilées? (2) L'Eglise du Christ restera là, immortelle, pour recueillir les débris de la catastrophe, pour s'adjoindre les âmes de bonne volonté, auxquelles ne suffira pas le grossier matérialisme, qui succédera sans doute à l'écroulement de la superficielle et sensuelle religiosité de l'Islam. Cette crise fera ressortir encore une fois la valeur divine de l'Oeuvre de Jésus-Christ. Sur les ruines de l'Islam, comme sur les ruines de tant d'autres faux systèmes religieux, on pourra s'écrier : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!*

la pression de la nécessité. N'empêche que cette interdiction, jointe à l'inertie naturelle du musulman, contribue à enrayer tout progrès.

(2) Pour la prolongation de l'Islam il ne faudrait pas compter sur la formation récente de certaines communautés musulmanes en Angleterre et aux Etats-Unis. On dit qu'il existe à Liverpool une communauté assez nombreuse, où les femmes forment l'élément prédominant. Mais il est fort douteux que ces filles d'Eve aient été attirées à l'Islam par l'attrait de la réclusion. Elles ont dû y chercher autre chose. Et alors ce n'est plus la religion du Prophète. D'autre part ces convertis et converties n'auront jamais assez d'influence pour transformer l'oeuvre de l'imposteur Arabe. L'Islam, ne se raisonnant pas, croulera avant de se civiliser.

M. Tamisier, S. J.

En Lisant les Fables de La Fontaine



POUR nous, Canadiens-français, les *Fables*, ce sont comme des senteurs de la terre de France qui nous arrivent par-dessus l'Atlantique. Il nous semble que La Fontaine ne peut être goûté que par ceux dont la langue maternelle est le doux parler de France, tant il est du terroir. On ne conçoit pas une traduction des *Fables*. On est certain d'avance que rien ne pourra rendre le charme d'un vers comme celui-ci, par exemple :

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe.

Ce naturel, cette simplicité, cette aisance suprême, qui n'a jamais été égalée, c'est, pour nous, l'image parfaite du pays de nos aïeux.

Quand on lit La Fontaine, on a l'illusion de boire au "clair ruisseau." C'est une eau transparente et fortifiante tout à la fois. Elle coule de source. Cette source, c'est le bon vieux bon sens de nos pères.

L'amour de la proportion, de l'équilibre, de "chaque chose à sa place," voilà ce que le Bonhomme nous prêche aimablement tout le long de ses *Fables*. C'est par là qu'il atteint toute la race.

Il se laisse aborder de tous, jeunes et vieux, paysans et bourgeois. A tous le vieux Champenois distribue, en souriant, les leçons piquantes de l'expérience.

Rien ne lui paraît plus insupportable que l'amour-propre. Il l'attaque sous toutes ses formes; c'est contre elle qu'il aiguise

ses traits les plus fins. "Il ne tire pas une flèche qui n'ait son but"; et cette flèche "est si aigue qu'elle pénètre partout, si délicate qu'on n'en souffre point, si barbelée qu'elle n'en sort plus." (1)

Il est impossible, par exemple, à quiconque a un grain de bon sens de penser à se faire valoir après avoir lu *la Besace*: tous ces animaux grotesques, venant, tour à tour, vanter, devant Jupiter, leurs difformités et donner aux autres le coup de dent inattendu, forment un tableau inoubliable qui a le don de s'imprimer facilement même dans une imagination d'enfant.

Il n'y a pas à dire: il vous faut faire un retour sur vous-même. On rougit, plus d'une fois, en lisant les *Fables* de La Fontaine. Quelle admirable peinture de nos travers!

Il n'y a rien, dans la littérature française, qui égale la précision, la finesse et la netteté des traits dont il sait dessiner les portraits de ses personnages. En deux vers, souvent, il vous peint son héros:

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron, au long bec, emmanché d'un long cou.

Un vers, quelquefois, un seul vers suffit pour nous en faire saisir la physionomie:

Un lièvre en son gîte songeait.

On voit le solitaire.

Personne ne nous a fait mieux comprendre, en aussi peu de mots, la hauteur et la solidité du chêne:

Celui de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts

Perfection de la forme, solidité du fond. C'est le Champenois qui pense; c'est le Parisien qui parle. L'homme de lettres exprime délicieusement ce que l'homme de la terre a pensé fortement. Il a les intuitions du paysan rêveur. Les gracieux

(1) "La Fontaine," par M. Laquestre.—"Collection de Grands Ecrivains."

paysages qu'il nous décrit, sa mémoire impressionnable et fidèle les porte avec lui. Rappelez-vous l'*Hirondelle et les Petits Oiseaux*, l'*Alouette et ses Petits*. On ne peut parler à des Français une langue plus française. Que de vieux mots charmants! On est fier d'être né d'une mère française pour pouvoir goûter de pareilles beautés.

Et ces allusions mythologiques, si bien animées:

La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron....

Puisque nous en sommes aux *Animaux malades de la peste*, que dites-vous de ce chef-d'oeuvre, où chaque personnage vient se peindre si fidèlement dans son discours? Le roi, le courtisan, le croquant, tous y parlent d'abondance de coeur. La scène finale est enlevée. Ça rappelle une autre condamnation du faible par le puissant encore plus sommaire:

.....le loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Pitié pour le faible! Voilà un autre cri du coeur de La Fontaine bien fait pour émouvoir des coeurs français. Il retentit d'un bout à l'autre de ses *Fables*. Les petits s'y prêtent un appui touchant pour résister à l'oppression des grands: la fourmi, par exemple, piquant au talon le croquant, qui croyait déjà

.....l'oiseau de Vénus,
Il le croit en son pot,.....

Et tous les enfants d'applaudir en voyant la colombe se sauver à tire d'aile.

La Fontaine fut humain. C'est là encore un des grands secrets de son universelle popularité. Absence complète d'amertume chez le Bonhomme. C'est un Mentor toujours souriant. On se prend à l'aimer pendant qu'il nous flagelle. Il est vrai qu'à 15 ans, lorsqu'on lit les *Fables*, on n'y voit que des bêtes; à 30 ans, on commence à y apercevoir les hommes; à 40

ans, on doit s'y voir soi-même... à travers les autres. La Fontaine est toujours nouveau.

Il a, par-dessus tout, le don de nous charmer. Qui n'a pas goûté ce commencement de fable, si plein d'entrain :

Du palais d'un jeune lapin
 Dame Belette, un beau matin,
 S'empara;....

On assiste à la violation du domicile de Jean Lapin.

Elle porta chez lui ses penates, un jour
 Qu'il était allé faire à l'aurore sa cour
 Parmi le thym et la rosée.

Il ne s'est jamais rien écrit de plus délicieux.

Ce qui m'a toujours étonné chez La Fontaine, c'est l'intensité de vie qu'il a su condenser dans des pièces aussi courtes que ses *Fables*. Il nous faut, quelquefois, dix lignes de prose pour raconter l'action qui se développe dans quatre ou cinq vers de La Fontaine. Voyez la colère du *Chartier embourbé* :

Le voilà qui déteste et jure de son mieux,
 Pestant, en sa fureur extrême,
 Tantôt contre les trous, puis contre ses chevaux,
 Contre son char, contre lui-même

Il s'adresse à Hercule :

Sa prière faite, il entend dans la nue
 Une voix

Prends ton pic, et me romps ce caillou qui te nuit;
 Comble-moi cette ornière. As-tu fait?—Oui, dit l'homme.—
 Or bien je vas t'aider, dit la voix; prends ton fouet.—
 Je l'ai pris... Qu'est ceci? Mon char marche à souhait!
 Hercule en soit loué!.....

En deux temps, le Bonhomme vous renvoie chacun à son métier.

Tu veux faire ici l'herboriste
 Et ne fus jamais que boucher.

Et encore :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

Pour lui :

Jamais un lourdaud, quoiqu'il fasse,
Ne saurait passer pour galant.

Il ne pouvait mieux choisir, pour graver cette idée dans l'esprit du lecteur, que l'exemple de cet âne, qui :

s'en vient lourdement,

pour imiter le petit chien "mignon" dont il est jaloux, vers son maître :

Lève une corne tout usée.
La lui porte au menton fort amoureusement
Non sans accompagner, pour plus grand ornement,
De son chant gracieux cette action hardie.

Quelle lourdeur de lourdeau !

Les imbéciles ne sont pas chez eux dans les *Fables* de La Fontaine. Ecoutez-les se vanter mutuellement leurs talents :

L'autre jour suivant à la trace
Deux ânes qui, prenant tour à tour l'encensoir,
Se louaient tour à tour, comme c'est la manière
.....
Les humains sont plaisants de prétendre exceller.
Pardessus nous ! Non, non, c'est à vous de parler,
A leurs orateurs de se taire ;
Voilà les vrais braillards. Mais laissons là ces gens.
Vous m'entendez, je vous entends ;
Il suffit.

Trait d'une psychologie vraie : "Vous m'entendez, je vous entends ; il suffit. "Trois mots qui peignent tous les imbéciles vaniteux de la terre.

Voulez-vous connaître le présomptueux ?

L'oiseau de Jupiter enlevant un mouton,
Un corbeau, témoin de l'affaire,
.....
En voulut sur l'heure faire autant.

Le pauvre imbécile s'empêtre dans la laine de la "moutonnière créature."

Le berger vient, le prend, l'encage bien et beau,
Le donne à ses enfants pour servir d'amulette.

Il faut se mesurer...

Est-ce assez clair? Allez donc, après cela, ô vous qui ne doutez jamais de vos forces, vous lancer dans une entreprise sans en avoir, d'abord, considéré la fin! Vous faudra-t-il attraper encore une autre leçon pour vous guérir?

Voyez la mine déconcertée de l'ami bouc au fond du puits où l'a fait descendre son imprévoyance et où vient de le laisser, tout penaud Capitaine Renard, "passé maître en fait de tromperie". Que voulez-vous? L'ami bouc n'avait jamais pu voir "plus loin que son nez". Fâcheux inconvénient. Pressez-vous d'y rémédier, cher ami. Il y a assez d'un bouc au fond du puits de l'imprudence.

Avez-vous peur des commérages? Vous sentez-vous intimidé par les "qu'en dira-t-on"? Ouvrez La Fontaine à la fable qui a pour titre: *Le Meunier, son fils et l'Ane*. On m'assure que la lecture de cette pièce en a guéri plusieurs du mal dont vous souffrez.

En vain, notre meunier et son fils ont-ils porté leur âne "comme un lustre"; en vain, tour à tour, et puis tous les deux ensemble, ont-ils enfourché le baudet; en vain, prétendant contenter tout le monde et son père, le meunier a-t-il fait marcher maître Aliboron devant eux, on leur crie encore

Je conseille à ces gens de le faire enchâsser.

Le bonhomme n'en peut plus :

Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue;
Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,
Qu'on dise quelque chose, ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien

Allons, cher peureux, courage!

Avez-vous déjà eu à essayer, pendant une heure, les feux

roulants d'une conversation vide et sonore?—"J'étais là; je lui ai parlé. C'est à moi qu'il s'est adressé le premier... j'ai connu tout ce monde-là... Son père n'entreprenait jamais rien sans me consulter... Vous parlez d'Athènes?—J'y étais encore, il y a quelques années... Paris, dites-vous? J'ai un mien cousin qui y passe tous ses hivers...."

J'ai toujours envie de leur demander :

Et le Pirée a part aussi
A l'honneur de votre présence?
Vous le voyez souvent, je pense?

J'ai peur qu'ils ne me répondent :

Tous les jours: il est mon ami;
C'est une vieille connaissance.

Désastre. Il vaut toujours mieux prévenir les catastrophes que d'avoir à les réparer.

Le plus triste de l'affaire, c'est que, s'il faut en croire La Fontaine,

De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

A tout prendre, je crois que La Fontaine aimait encore mieux les prodiges de paroles que ceux qui sont avares de leur argent. Avez-vous remarqué combien de fables il a écrites contre cette sale 'engeance'?—Il poursuit les avares, il les harcèle, sans trêve ni merci :

Fureur d'accumuler, monstre de qui les yeux
Regardent comme un point tous les bienfaits des dieux,
Te combattrai-je en vain sans cesse en cet ouvrage!

On dirait qu'il veut écraser l'avarice sous la bassesse de l'avare. Rappelez-vous ce loup qui, devant un butin inouï, "quatre corps": celui du chasseur, celui du daim, celui du faon de biche et celui du sanglier s'écrie :

Quatre corps étendus! que de biens! mais pourtant
Il faut les ménager; ces rencontres sont rares

.....
Ce sont quatre semaines

Si je sais compter, toutes pleines.
Commençons dans deux jours, et mangeons cependant
La corde de cet arc....

Il est facile de comprendre après cela ce qu'il nous dira plus loin :

L'avare rarement finit ses jours sans pleurs.

Il nous fera voir toute la stupidité de l'avarice dans un vers :

L'avare perd tout en voulant tout gagner.

En quatre traits de plume, il nous trace le portrait l'Harpa-
gnon :

Ce malheureux
Ne possédait pas l'or, mais l'or le possédait.

Molière a écrit toute une comédie pour dire la même chose.

Je parie qu'il y a des gens qui ont de la peine à s'empêcher de rire quand on leur parle de La Fontaine moraliste. Pourquoi pas? La garde-malade qui le soigna, pendant sa dernière maladie, en voyant le prêtre lui faire de vives exhortations, ne cria-t-elle pas à celui-ci: "Hé! ne le tourmentez pas tant; il est plus bête que méchant." Ce genre de réflexions n'appartient pas en propre aux servantes du dix-septième siècle. Les gens du vingtième à qui il arrive d'en faire de semblables n'ont pas lu la préface que La Fontaine a pris la peine d'écrire au commencement de ses *Fables*. "L'apologue, y est-il dit, est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable; l'âme est la moralité."

La garde-malade du Bonhomme n'avait jamais soupçonné que, derrière ces histoires insipides d'animaux qui parlent il pût se trouver quelque chose de sérieux. Il fallait être bête, dans son esprit, pour passer son temps à faire parler les bêtes. Je vois d'ici le sourire de La Fontaine à son exclamation.

Qu'est-ce donc que cette âme des *Fables* de La Fontaine? Quelle en est, pour parler comme lui, la moralité?

Que chacun reste où Dieu l'a mis.

N'allez jamais vous estimer supérieur à la position que vous occupez dans le monde. Gardez-vous bien, par-dessus tout, de faire accroire aux autres que vous l'êtes. Pour l'amour de tout ce que vous avez de plus cher au monde, qu'on ne vous voie jamais revêtu de la peau du lion. Vous le savez, un petit bout d'oreille échappé par malheur suffit pour

Découvrir la fourbe et l'erreur.

N'essayez jamais de produire avec morgue, les parchemins d'une généalogie que vous êtes seul à croire illustre.

Le mulet d'un prélat se piquait de noblesse
Et ne parlait incessamment
Que de sa mère la jument,

.....
Elle avait fait ceci, puis avait été là.

.....
Etant devenu vieux, on le mit au moulin:
Son père l'âne alors lui revint en mémoire.

De grâce! qu'on ne vous entende jamais vanter le courage que vous sauriez montrer, si tel ou tel danger se présentait, quand on sait que, jamais de votre vie, vous n'en avez rencontré de semblable.—“Ce n'est pas à moi que ça ferait peur! j'en ai vu bien d'autres... je l'attends de pied ferme!” Ou bien: “Montrez-moi sa maison: j'y cours à l'instant!”

Le voici qui approche.

O Jupiter, montrez-moi quelque asile
.....
qui me puisse sauver!

Vous reconnaissez-vous dans ce dernier cri? Il est plus naturel dans la bouche d'un fanfaron que le premier. Ne l'oubliez pas.

Voulez-vous me raconter des choses que vous n'avez jamais

vues? Voulez-vous m'éblouir? Très bien. Je vous attends au Pirée. Prenez garde que ce qui est un port assuré pour le navire en détresse ne devienne un écueil pour l'ignorant en mal de suffisance!

Notre magot prit, pour ce coup,
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

Occupez-vous une belle position dans la société? Soyez modeste. N'en parlez jamais. Peut-être que la seule fois où vous voudrez y faire une allusion, même discrète, vous aurez le chagrin de vous entendre dire, ou, ce qui est pis, de faire penser aux autres:

Maître baudet, ôtez-vous de l'esprit
Une vanité si folle.
Ce n'est pas vous, c'est l'idole
A qui cet honneur se rend.

Et vous voilà "Gros-Jean comme devant."

Vous êtes sûr de vos talents. Vous croyez avoir assez de prestige pour en imposer aux autres. Aveuglé par l'intérêt propre, allez-vous vous servir de votre influence pour attirer les autres à votre profit? Vous feriez mieux de lire auparavant, une couple de proverbes de La Fontaine comme ceux-ci:

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi même.
La ruse la mieux ourdie . . .
Peut nuire à son inventeur.

La grenouille jouissait déjà du festin que lui promettait l'apparence dodue du rat qu'elle s'efforçait d'entraîner sous l'eau lorsqu'

Un milan qui dans l'air planait,
Fond dessus, l'enlève, et, par même moyen,
La grenouille et le lien,

La gloutonne s'était préparé un mets délicieux; ce fut maître Milan qui s'en régala,

Ayant, de cette façon,
A souper chair et poisson.

La même chose vous arrivera qui est arrivée à la grenouille; si vous tendez vos nerfs à courir après la fortune. Quand vous aurez fréquenté longtemps, toujours assoiffé, les Bourses où votre appétit vous mène et vous ramène; quand vous y aurez altéré "votre santé, votre esprit et votre bourse", vous serez tout surpris, en rentrant chez vous, un bon soir, de trouver la Fortune assise à la porte du vosin qui, lui, n'a jamais souhaité

Ni climats ni destins meilleurs
Heureux qui vit chez soi,
De régler ses désirs faisant tout son emploi.

Ne comptez jamais sur des intermédiaires quand vous avez une obligation grave à remplir, une affaire importante à régler :

Que si quelqu'affaire t'importe,
Ne le fait point par procureur.
Ne t'attends qu'à toi seul; c'est un commun proverbe.
Rien ne vaut "l'oeil du maître."

Ne cherchez jamais à tromper; vous deviendrez sûrement la proie du trompeur. Il n'est pas malaisé de tromper le trompeur. Soyez sincères. Soyez simples aussi. N'enflez jamais la voix pour dire des insignifiances!

Il ne faut jamais dire aux gens :

Ecoutez un bon mot, oyez une merveille.
Savez-vous si les écoutants
En feront une estime à la vôtre perrille?

Ecoutez les vieux, respectez leurs airs, leurs projets.

Un octogénaire plantait,
Assurément, il radotait,

se dirent trois jouvenceaux du village.

L'octogénaire leur survécut. Il put même graver, en pleurant, sur leur marbre, l'histoire de leur légèreté et de leur triste fin.

Bonne leçon pour les imberbes!

Défiez-vous toujours de paraître essoufflé après l'exécution d'un long et dur travail dont vous n'avez été que le témoin — peut-être encombrant. Vous feriez trop penser à “la mouche du coche.”

Quand vous croyez avoir en tête un projet digne d'admiration, n'allez pas dire, comme Perrette, de l'objet que votre imagination est encore seule à posséder :

J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.

Malheureux! voilà que vous sautez de joie :

Le lait tombe! Adieu, veau, vache, cochon, couvée.

Vous pleurez ce malheur? Vous dites “injures au sort?” Je veux dire que vous vous plaignez peut-être à la Providence?

Chose n'est ici plus commune,
Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la Fortune:
On a toujours raison, le Destin toujours tort.

Pardon! cher ami. Pesez votre infortune avec votre imprudence: tout est dans le dernier plateau de la balance. Vous aviez beau ne pas bâtir sur le sable.

La Fontaine poursuit de ses traits impitoyables la “folle du logis.” Il nous la veut montrer dans toute sa vanité. Le meilleur moyen pour cela, c'est de nous faire voir ceux qui prennent pour des réalités tous les fantômes qu'elle produit. La Fontaine n'y manque pas.

En voici un, par exemple, qui nous prédit, trois ou quatre fois par an, la fin du monde. “Les conjonctions des astres sont telles, ce mois-ci, nous dit-il, que la nature doit toucher à sa fin.” Vous n'y comprenez rien. Ni lui non plus. Cela ne l'empêchera pas d'épuiser ses forces et votre patience à démon-

trer la vérité de ce qu'il n'a lu que dans son imagination. A la fin, on n'y tient plus :

Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête?

Cela nous donne, au moins, l'occasion de relire cinq des plus beaux vers que La Fontaine ait écrits :

Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui le sait, que lui seul? Comment lire en son sein?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps renferme dans ses voiles?

Vous avez là quelques traits, parmi les plus saillants, de la morale des *Fables*. A nos yeux cette morale peut paraître un peu boîteuse. Il est bon de nous montrer les vices et travers qu'il faut éviter; il eut été plus sage de rendre la leçon plus franchement chrétienne en nous montrant comment on les évite.

Il est trop tard pour demander au Bonhomme ce qu'il n'a pas voulu faire :

Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis,
Il ne tient pas à moi;
Je tâche d'y tourner le vice en ridicule.
"Il le fit, et fit bien."

Antonio Huot, Ptre.



L'Enseignement Agricole dans la Province de Québec

Comment devons nous travailler à
assurer au point de vue agricole l'a-
venir des Canadiens-Français?

"Le Nationaliste."



CETTE question posée à l'occasion de la St-Jean-Baptiste 1905, un ancien élève de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne la Pocatière entreprit témérairement de faire, en une colonne et demie de journal, une réponse sommaire qu'il eût mieux fait sans doute de condenser en ces simples mots: "par l'enseignement agricole." L'espace alloué par le *Nationaliste* ne permettait en effet de donner, pour ainsi dire, que les seules conclusions d'une étude proportionnée à l'importance d'un pareil sujet; et seul un très long retard dans sa publication rendit possible d'inclure en ce travail l'enseignement agricole aux adultes, d'abord laissé de côté, faute de place. Tel quel l'article valut à son auteur de précieux encouragements. Aussi, lorsque invité dernièrement à donner une conférence devant la onzième Convention annuelle des Missionnaires agricoles de la Province de Québec, il eut à faire choix d'un sujet, son parti fut vite pris de revenir sur cette importante question de l'enseignement agricole. Deux raisons l'y décidèrent: d'abord les Missionnaires agricoles pourraient faire à cette bonne cause d'excellents zélateurs; en second lieu, c'était un moyen de payer un second tribut de reconnaissance à la mémoire de Monsieur l'abbé L. O. Tremblay,

récemment décédé président des Missionnaires agricoles et naguère directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne la Pocatière, où dès l'année 1888, il conviait à prendre part à la défense des écoles d'agriculture de la Province, alors menacées par les conclusions du rapport de la Commission agricole de 1887, un élève qui fut très honoré de cette marque de confiance et depuis lors n'a jamais cessé de porter à cette grave question le plus vif intérêt.

On a souvent parlé d'enseignement agricole dans la Province de Québec depuis une trentaine d'années. Que ce fût en 1877 l'Honorable Louis Beaubien, alors Président de l'Assemblée Législative, en 1887 la Commission agricole, en 1897 l'Honorable F. M. Déchène, Ministre de l'agriculture ou le vaillant député de Wolfe, M. J. A. Chicoyne, en 1904 le *Courrier de St-Hyacinthe*, ou que ce soit enfin, *the last but not the least*, l'Honorable Lomer Gouin, depuis son accession au poste élevé de Premier Ministre de la Province, tous semblent d'accord pour réclamer, conformément aux conclusions du rapport de la Commission agricole de 1887, la création d'un Collège agricole unique dans le genre et sur le modèle de Lansing, Mich., ou de Guelph, Ont.

Nombre de bons esprits pourtant ne partagent pas cette manière de voir. Au dire d'experts en contact journalier avec les classes rurales, l'immensité du territoire de la Province, la diversité de son climat et l'insuffisance même de préparation aux études agricoles d'un trop grand nombre d'élèves, sont autant de raisons qui militent contre l'École centrale unique en faveur de l'École régionale, multipliée et améliorée. Y eût-il quelque risque à se faire l'éditeur de cette opinion justifiée qu'on s'y sentirait encore encouragé par les variations mêmes de certaines des autorités ci-dessus citées. Devenu Ministre de l'agriculture en 1892, l'Honorable L. Beaubien faisait en matière d'enseignement agricole d'excellente décentralisation, et sous son ministère le nombre de nos écoles d'agriculture était heureusement augmenté et porté à quatre. La Commission agricole de 1887, qui dans sa 25ème séance (30 novembre 1887) concluait définitivement en faveur d'une école unique, n'avait-elle pas d'abord, dans sa 19ème séance (26 octobre pré-

cèdent) conclu en faveur du maintien des trois écoles existantes? Le procès apparaît donc susceptible de révision. N'avons-nous pas d'ailleurs un fait nouveau dans la création du Collège agricole de Ste-Anne de Bellevue? Pour régler la question une loi devra intervenir; cette loi, nous avons de sérieuses raisons de le croire, n'est pas encore préparée. Or les lois sont, dans une certaine mesure, le reflet de l'opinion publique. S'il est désirable d'avoir en cette importante matière de l'enseignement agricole, une bonne loi provinciale, il importe donc de préparer l'opinion publique, de l'éclairer, de lui fournir des éléments d'appréciation. Et qui donc serait mieux placé pour exercer pareille influence que le public éclairé de la REVUE CANADIENNE?

Voilà pourquoi il a été jugé opportun de reprendre ici en la documentant et en la complétant cette étude sommaire sur l'enseignement agricole, afin de pouvoir exposer quelques-unes des raisons qui militent le plus fortement en faveur de ses conclusions.

* * *

Sur la nécessité de l'enseignement agricole tout le monde est d'accord, et point n'est besoin d'y insister longuement. Le degré de prospérité de son agriculture est une bonne mesure de la prospérité d'un peuple. Prospère, l'agriculture retient à la ferme les terriens satisfaits et y ramène les déserteurs.

"C'est le travail des champs qui nous rendra les forts."

ait le poète des "Voix de la Glèbe," et plus loin il ajoute:

"Le laboureur futur nous le voulons savant."

Ce n'est point là simple fantaisie de poète, mais bien plutôt la juste expression d'une vérité économique de l'ordre le plus élevé.

Si, pendant de longues années, n'ayant à échanger au comptoir voisin que quelques rares produits, le cultivateur canadien a pu se contenter des méthodes traditionnelles et quelque peu

routinières de ses aïeux, dans ce siècle de vapeur et d'électricité il en va autrement. Les progrès déjà réalisés en agriculture depuis l'introduction de l'industrie laitière dans la Province de Québec font de nous des exportateurs. Notre unique marché est le marché anglais sur lequel nos produits rencontrent une concurrence multiple et sans cesse renouvelée, provenant le plus souvent de pays où l'enseignement agricole est très avancé.

Pour lutter avantageusement avec ces concurrents instruits, ce ne serait assez pour le cultivateur canadien ni des avantages du climat, ni de la richesse du sol, ni même de sa propre habileté, il lui faut, de toute nécessité, apprendre à utiliser toutes les ressources que la science, dans les temps actuels, met si largement à sa disposition, afin de savoir trouver entre le prix ce revient de ses produits et les cours des marchés étrangers, la marge nécessaire à la juste rétribution de ses travaux. Et, pour en arriver à ces fins, il y a lieu d'organiser sans retard, l'enseignement agricole dans la Province de Québec.

L'enseignement agricole, pour répondre à son but, doit atteindre non-seulement les enfants et les jeunes gens, mais encore les cultivateurs adultes. A raison même des exigences du présent, c'est probablement chez ces derniers que le besoin d'information est le plus pressant. Néanmoins nous étudierons la question d'abord au point de vue de l'avenir, c'est-à-dire des jeunes. Il en est parmi eux que leurs aptitudes destinent à l'enseignement, soit comme professeurs, soit comme conférenciers; d'autres doivent être des "leaders," de véritables agronomes; d'autres enfin seront de simples praticiens. Il va de soi que la somme de connaissances nécessaire à chacune de ces catégories n'est pas la même. Comme tout autre enseignement, l'enseignement agricole a donc ses degrés: préparatoire, secondaire, supérieur et post-scolaire.

Cette classification est généralement admise; tous les peuples d'Europe qui ont réorganisé dans les vingt-cinq dernières années l'enseignement agricole chez eux l'ont adoptée. Nous ne croyons pas nécessaire d'y insister.

Au degré préparatoire, l'école paroissiale tendra à faire aimer plutôt qu'à enseigner l'agriculture. Dans la plupart des pays qui les ont employés, les "livres d'agriculture", manuels scolaires de l'art ou du métier agricole, n'ont pas répondu à l'attente des autorités. Un mouvement assez général tend à y substituer des "notions élémentaires des sciences" se rattachant à l'agriculture. L'Etat de New-York a même inauguré avec succès dans ses écoles rurales un système de "nature study", qui se recommande à l'attention des amis de l'enseignement agricole.

A rapprocher de ce qui précède ce qu'écrivait en même temps dans le *Nationaliste*, le Révérend Frère Liguori, de l'Ecole d'agriculture d'Oka :

"Comment inculquer à nos jeunes générations l'amour de la terre, les y attacher et, en quelque sorte, les fanatiser pour tout ce qui s'y rapporte ?

"Par l'enseignement à l'école primaire d'abord, surtout à l'école primaire rurale où tout devrait tendre à diriger les élèves vers l'agriculture et à les y préparer. L'esprit de l'école rurale devrait être tel qu'en la quittant les hommes de demain se dirigeassent naturellement et avec confiance, avec enthousiasme, vers l'exploitation intelligente du sol, en passant, si faire se peut, par une école plus spéciale d'agriculture.

Mais comment l'école élémentaire atteindra-t-elle ce but ? Voyons ce qui s'est fait à cet égard dans l'Etat de New-York :

"La classe agricole, aux Etats-Unis, écrit Edward F. Adams (1) avait depuis un certain nombre d'années une vague idée que l'école primaire peut d'une certaine façon contribuer à rendre aux enfants la culture à la fois plus attrayante et plus profitable, et de la sorte enrayer dans une certaine mesure l'exode des jeunes ruraux vers la ville, où la plupart d'entre eux perdent toute chance d'arriver jamais à une vie indépendante. On parlait donc, faute d'une meilleure expression, d'introduire l'agriculture dans l'école rurale et quelquefois de la nécessité d'un "livre de classe" pour les élèves. L'école rurale

(1) *The Modern Farmer*, by Edward F. Adams, N. J. Stone & Co. San Francisco 1899.

peut être utile à cette fin; elle l'est en certains pays, mais, ajoute Adams, ce n'est point par l'établissement d'un cours régulier, et aucun livre de classe n'est nécessaire aux élèves à cette fin. Destiné à des enfants de 6 à 15 ans, l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire doit se restreindre à ce que, d'une part, des enfants de cet âge sont capables de comprendre, et que d'autre part, on pourra leur enseigner dans les limites du temps susceptible d'être consacré à cette matière, sans nuire aux parties essentielles du programme scolaire. L'enfance est le moment d'emmagasiner des faits. Tout fait ayant éveillé et fixé l'attention de l'enfant ne sera jamais oublié. L'étude de l'agriculture à l'école primaire, ou autrement dit *l'Etude de la Nature*, est une étude de faits. Et voici comment son organisateur dans l'Etat de New-York, L. H. Bailey, (1) répond à cette question: Qu'est-ce que *l'Etude de la Nature*? C'est l'étude des choses qu'on a sous les yeux, en vue d'en tirer de justes conclusions. Ce n'est pas l'étude d'une science comme la Botanique, l'Entomologie, la Géologie, etc. Elle prend les choses qui sont sous la main et s'efforce de les comprendre sans référer aux classifications systématiques ou aux rapports des objets entre eux. De même que les objets qui nous environnent, elle ne s'astreint à aucun ordre ni système. Elle est entièrement indépendante des définitions ou des explications des livres. Elle est donc toute naturelle. Elle exerce simplement l'oeil et l'esprit à voir et à comprendre les choses ordinaires de la vie, et elle a pour résultat direct non pas tant l'acquisition du savoir que l'établissement d'une sympathie vivace pour tout ce qui nous entoure."

"Ses meilleurs sujets sont les choses qu'on rencontre le plus souvent. Aujourd'hui une pierre, demain un rameau, un oiseau, un insecte, une feuille, une fleur. L'enfant, l'élève même de l'école modèle s'intéresse d'abord aux choses qui n'ont point besoin d'être analysées, ni commuées en des formes nouvelles ou transformées en problèmes. D'où il suit que les questions de chimie ou de physique sont pour la plupart impropres aux leçons de début dans l'étude de la nature. Des êtres animés

(1) The Modern Farmer, Appendice C.

comme les oiseaux, les insectes, les mammifères, intéresseront davantage les enfants et par suite semblent particulièrement appropriés à cet enseignement; mais il peut être difficile de se procurer en temps voulu des spécimens en bonne condition; il est plus facile de se procurer des plantes; elles répondent donc mieux au but; mais il faudrait bien se garder d'exclure pour cela les animaux et les minéraux."

"Si les objets à étudier se présentent dans la nature sans ordre bien défini, les méthodes d'enseignement auront le même caractère. Pas de programme arrêté d'avance, pas de cours réguliers, pas d'heures fixes. Il suffit d'apporter en classe chaque jour quelque objet approprié, et de le soumettre à l'examen des élèves. Ce sont eux qui font le travail; ils examinent la chose, en expliquent la structure et la signification. Ces exercices doivent être courts, ne jamais excéder 15 minutes. Jamais les élèves ne doivent les considérer comme exercices de mémoire, donc pas de récitation. C'est plutôt une diversion, un exercice de repos toutes les fois que les élèves commencent à se montrer distraits. Dix minutes par jour, durant un trimestre, de bonne et rapide étude directe des plantes, par exemple, vaudront mieux que tout un manuel de botanique. Ces petits intermèdes rendront même plus facile aux élèves l'étude de leurs autres leçons. On conseille aussi d'emmener les enfants en promenade dans les bois, dans les champs, au bord des ruisseaux et des lacs, et d'attirer leur attention sur ce qui se présente aux yeux d'intéressant."

"La difficulté au début est de trouver des instituteurs initiés à cette méthode. Aussi, dans l'Etat de New-York a-t-on commencé par travailler à former les maîtres au moyen de conventions spéciales et d'une série de petits bulletins appropriés, etc. Et en attendant cette formation, l'Université Cornell a fourni des professeurs ambulants, qui ont pris charge d'un certain nombre d'écoles. La même chose s'est faite en Allemagne. Elle pourrait encore se faire ici. Quelle que soit d'ailleurs la forme à donner à cet enseignement, il faudrait toujours y préparer les maîtres. On se rappelle ce que, dans une magistrale étude parue ici même en février 1904, M. J. C. Chapaïs nous prédisait des résultats de l'enseignement agronomique à l'Université:

“De ces chaires agronomiques, foyers de concentration de la science agricole, l'on verra alors cette science s'écouler et se distribuer là où son influence est nécessaire. Les instituteurs, devenus maîtres de cette partie importante de l'enseignement à donner aux jeunes enfants de la campagne et comprenant bien, surtout, le grand rôle que joue l'agriculture dans la société, au point de vue des desseins de la Providence, inculqueront facilement à leurs élèves, et leur respect pour l'agriculture et les notions de cette grande science qu'ils posséderont.”

S'il est vrai qu'au degré élémentaire, comme l'a écrit Bailey, l'école primaire ne puisse pas plus enseigner l'agriculture que le droit, la mécanique, etc., et doive borner ses ambitions à “intéresser l'enfant davantage à la vie rurale” soit par l'étude de la nature, soit au moyen du tableau mural, soit encore par le jardin scolaire, qui grâce à l'heureuse initiative de M. O. E. Dalaire, s'introduit paisiblement dans notre Province, n'est-il pas permis d'espérer, toujours avec le même auteur, que l'école primaire rurale, du degré supérieur, “réalisera bientôt l'immensité des ressources dont il est environné en matériel d'illustration, qui habilement utilisé ferait de l'étude de l'agriculture un des articles les plus importants du programme scolaire. Dans “l'Ecole de l'avenir” nous voyons en effet chaque ferme du voisinage transformée en une leçon de choses de réussite ou d'insuccès. “Quelle raison, dit Bailey, empêcherait les élèves d'apprendre pourquoi et comment tel cultivateur réussit dans la culture des fruits, tel autre dans la production du lait, etc., aussi bien qu'ils apprennent les noms des caps et des montagnes, les dates historiques, etc. Et quel est le bon cultivateur qui ne se ferait un plaisir d'expliquer aux élèves ses opérations de culture?” C'est à peu près ce qui se pratique depuis dix ans, à l'Ecole des Frères de l'instruction chrétienne de Ducey (Basse Normandie) (1).

On commence d'ailleurs aux Etats-Unis dans quelques écoles concentrées ainsi que dans quelques High Schools, à introduire

(1) 18ème rapport de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, page 153. Un exemplaire de ce rapport pourra être envoyé à quiconque en fera la demande au secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, St-Hyacinthe, Qué.

dans le programme l'enseignement de l'agriculture comme leçons de choses à l'aide de tableaux, de quelques expériences simples et de visites dans les fermes du voisinage. (2)

* * *

Tout ceci n'est que la préparation aux Ecoles d'agriculture proprement dites, que nous divisons elles-mêmes en trois classes ou degrés.

Au degré primaire, à raison même du moindre degré de formation de ceux qui s'en contentent, l'enseignement agricole doit être plutôt pratique que théorique, et par suite nécessairement régional, de manière à fournir, dans la mesure du possible, à cette catégorie d'élèves, un modèle d'exploitation tellement organisé que, de retour sur leur ferme et travaillant à leur compte, ils puissent en quelque sorte l'imiter servilement.

A ce degré, l'enseignement agricole correspond assez bien à un apprentissage raisonné du métier agricole et convient surtout à la classe, très importante dans certains vieux pays, des ouvriers de ferme ou des petits cultivateurs. Cet enseignement se donne sur des fermes modèles, dont il existe un grand nombre en France, en Russie et ailleurs. Si grosse que soit la question des ouvriers de ferme dans la Province de Québec, elle n'y a pas la même importance que dans les pays où la propriété rurale très grande est exploitée par de grands propriétaires, ou même par de très gros fermiers, qui ne mettent guère eux-mêmes la main aux mancherons de la charrue. Le nombre de cultivateurs qui, dans notre Province, ne prennent pas une part importante aux travaux des champs est en vérité bien restreint. Comme chefs futurs d'une exploitation de moyenne étendue, les jeunes cultivateurs canadiens feraient donc mieux de pousser leur éducation agricole au moins jusqu'au degré secondaire. Ceci peut nous dispenser de parler longuement des fermes modèles qu'il faut bien se garder de confondre avec les fermes

(2) The use of illustrative material in Teaching Agriculture in Rural Schools. By Dick J. Crosby, of the Office of Experiment Stations. Pp. ii, 257-274, pls. 3, figs. 10. (Extract No. 382) Price 5cts., postage 1 ct. Address to Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington, D.C.

expérimentales, mais n'affecte en rien le caractère essentiellement régional que doit avoir l'enseignement agricole au premier comme au second degré.

* * *

Si au degré secondaire en effet, l'enseignement comporte plus de théorie, il n'en reste pas moins largement pratique et bénéficierait encore sans aucun doute du caractère régional de l'enseignement primaire; néanmoins pour donner à l'enseignement théorique plus de valeur et d'efficacité, l'auteur de cette étude pensait naguère qu'il serait préférable de réunir dans un établissement central tout l'effectif enseignant, et d'y appeler, pendant les six mois d'hiver seulement, les élèves du second degré, afin de permettre à ceux d'entre eux qui le préféreraient, de pouvoir suivre les travaux agricoles de l'été dans les écoles régionales pratiques.

Il croyait alors "décidée" et prochaine la création d'un Collège agricole central, mais ne désespérait nullement de voir maintenir les écoles actuelles, et souhaitait même la création de quelques autres établissements régionaux. On annonçait bien, il est vrai, la fondation, près de Montréal, d'un collège agricole anglais très considérable. A première vue, son utilité pour les jeunes cultivateurs Canadiens-français semblait problématique. Aujourd'hui, et dans le débat qui nous occupe, cela constitue un fait nouveau, on sait de bonne source que ses fondateurs seraient disposés à donner à nos jeunes gens toutes les chances d'y acquérir les connaissances pratiques et théoriques d'une éducation agricole complète, et ce aux meilleures conditions possibles. Cette perspective soulève une question qu'il ne nous appartient pas de résoudre, mais que nous croyons pouvoir poser dès maintenant afin d'en hâter la solution par l'autorité compétente. Bien qu'elle ait trait plutôt à l'enseignement supérieur agricole, nous la formulons ici à cause des avantages qu'une solution favorable ne manquerait pas d'entraîner pour nos écoles secondaires d'agriculture.

Etant donné qu'il existe dans la Province de Québec, sous le contrôle de l'Université McGill, un collège agricole large-

ment doté, magnifiquement construit, splendidement outillé et pourvu de tout le matériel et de tous les laboratoires voulus, établissement anglais, à la vérité, où les cours seront donnés en anglais, mais où à cette exception près, il serait fait aux jeunes Canadiens-français un accueil respectueux de toutes leurs libertés :

1. Y aurait-il lieu pour le Gouvernement de la Province de Québec de créer immédiatement un Collège similaire de langue française, qui devrait bien entendu, à cause de son caractère provincial et officiel, n'être aucunement inférieur à celui déjà existant, et par conséquent entraîner des dépenses d'établissement considérables : 5 à 600,000.00 piastres au bas mot, avec une dépense annuelle de 50 à 60,000 piastres? Les chiffres auxquels revient à la province voisine le magnifique Collège de Guelph, dont rêvent tous nos réformateurs, atteignent bientôt le million. Ce chiffre sera probablement doublé à Ste-Anne de Bellevue, et Adams estime qu'un collège agricole spécial ne saurait faire figure, s'il est indépendant, à moins de \$500.00 de revenus par jour, ou s'il dépend de quelque Université à moins de \$200.00 à \$250.00 journallement.

2. Après avoir reçu dans les écoles actuelles augmentées et améliorées, comme on le verra plus loin, une bonne formation technique et morale, les quelques jeunes Canadiens-français appelés à la carrière de l'enseignement agricole, comme professeurs ou conférenciers, ou à celle des services spéciaux des départements d'agriculture fédéral ou provincial, pourraient-ils sans inconvénient terminer leurs études à Ste-Anne de Bellevue pour y acquérir la qualification nécessaire à leur avenir?

3. Au lieu d'être regardée comme un obstacle, cette nécessité de terminer leurs études agricoles en anglais ne devrait-elle pas plutôt être considérée pour eux comme un avantage? N'est-il pas de toute nécessité dans les carrières publiques au Canada de connaître parfaitement les deux langues? N'y a-t-il pas par ailleurs, au point de vue des études à poursuivre pendant toute la durée d'une semblable carrière, un immense avantage à pouvoir puiser à une double source d'information?

Dans l'hypothèse où cette triple question serait favorablement résolue, il est à remarquer que cela laisserait le gouverne-

ment de la Province de Québec à même de consacrer à l'amélioration de nos écoles actuelles et même à la création de 2 ou 3 autres écoles régionales, sur un bon pied, tous les fonds nécessaires sans surcharger le budget.

Alors, de nos Ecoles secondaires d'agriculture ainsi améliorées, on n'aurait pas à dire ce qu'Adams, dans son "Modern Farmer" écrivait en 1899 des Ecoles d'agriculture des Etats-Unis: "Pour la plupart, les soi-disant Collèges d'agriculture proprement dits sont faibles, pour la raison qu'ils n'ont pas eu les moyens d'entretenir un nombre suffisant d'instructeurs ou d'installer les laboratoires et ateliers nécessaires."

En leur donnant ainsi les moyens de parachever et de moderniser leur organisation, le Gouvernement faciliterait aux écoles secondaires d'agriculture les moyens d'engager le personnel nécessaire pour compléter l'instruction de leurs élèves (en comptabilité, anglais, géographie agricole, histoire, législation, etc., etc.) (1) pour qu'en rentrant dans leurs paroisses respectives, ces jeunes gens puissent faire bonne figure, et non-seulement y exercer leur profession avec profit, mais encore y devenir d'actifs agents de progrès, en y remplissant efficacement les différentes charges des associations agricoles, cercles, sociétés d'agriculture, syndicats d'élevage et de contrôle, sociétés de fabrication de beurre et de fromage, etc., etc. Ces élèves recevraient ainsi en un mot l'équivalent, au point de vue agricole, de ce que reçoivent dans les Collèges commerciaux, au point de vue du commerce et de l'industrie, les élèves de ces établissements.

Avec les ressources dont disposaient jusqu'à ce jour les écoles d'agriculture, la chose n'était pas possible. Le professeur d'agriculture ne pouvait pas seul suffire à enseigner en sus de son cours, la comptabilité, l'anglais, etc. Et c'est à l'insuffisance de leur instruction primaire, il faut avoir le courage de le dire; qu'un grand nombre des élèves de nos écoles d'agriculture doivent de n'avoir pas mieux profité dans le passé des excellents cours d'agriculture qui leur y ont été donnés.

(1) Ceci se fait déjà à l'école d'agriculture d'Oka, à l'aide de deux frères de l'Instruction Chrétienne.

A maintes reprises, de bons cultivateurs, pères de famille, ont affirmé devant nous qu'ils seraient heureux de faire donner une instruction spéciale à ceux de leurs enfants qui se destinent à l'agriculture, mais qu'il leur est impossible de se priver de leur travail manuel durant deux étés ou plus. Cette nécessité des pays où la main d'oeuvre est rare a déjà été reconnue à Guelph et dans d'autres Collèges, où la durée de l'année scolaire a été réduite de manière à permettre aux élèves, en cas de besoin, de passer sur la ferme paternelle la plus grande partie de l'été. Pour compenser, la durée des cours a été augmentée d'une année scolaire ce qui ramène la scolarité au même nombre de mois ou environ. Ces collèges ont encore trouvé dans les cours abrégés et les cours spéciaux, un moyen de parer à des difficultés de ce genre. Avec un plus nombreux état-major, nos écoles améliorées seraient en mesure d'entrer à leur tour dans cette voie.

Autre chose encore, si les connaissances théoriques de nos jeunes gens dans ces écoles d'agriculture peuvent et selon nous doivent être élargies, il ne faudrait cependant pas négliger le côté pratique; aussi nous permettrons-nous une suggestion, dont on pourrait tenir compte au moins dans la création des nouveaux établissements régionaux. Sans être morcelée, comme elle l'est dans la plupart des provinces de France, la propriété dans Québec n'est pas ce qu'on a coutume d'appeler la grande propriété. La plupart de nos cultivateurs cultivent eux-mêmes, avec très peu d'aide, et par conséquent le modèle qui leur conviendrait le mieux, serait une ferme à peu près semblable comme étendue à celle qu'ils auront à cultiver un jour; une centaine d'arpents serait bonne mesure. Ces fermes organisées comme fermes modèles pourraient servir à la fois d'école de premier degré à ceux qui voudraient y faire un simple apprentissage.

* * *

Au degré supérieur (formation d'ingénieurs agronomes, professeurs ou conférenciers) il importe, sans négliger la pratique, de pousser les études théoriques beaucoup loin et par suite il semble tout naturel de centraliser dans un établissement uni-

que toutes les ressources d'une province en personnel, matériel, etc., de manière que les élèves puissent y faire des études complètes d'agronomie. C'est peut-être ici le moment de faire remarquer à nos lecteurs un des inconvénients du collège agricole unique et supérieur. "On se plaint communément, dit *"The Modern Farmer,"* que l'éducation des collèges d'agriculture éloigne les enfants de la ferme, c'est un fait. Ceux qui s'en plaignent montrent simplement qu'ils ont mal compris le rôle propre du collège d'agriculture. On s'imagine bien à tort qu'il consiste à faire de ses élèves des cultivateurs. Comme préparation à la vie d'un cultivateur ordinaire, un cours complet dans un collège agricole supérieur est une folie et un gaspillage. Les neuf dixièmes de son temps y seraient consacrés à des études qu'il n'aura jamais l'occasion de mettre en pratique ou qu'il oubliera promptement. Le but du collège d'agriculture est de préparer des professeurs, des spécialistes, qui ne retourneront généralement plus à la ferme, parce que leur savoir leur assure une carrière presque toujours moins pénible et généralement plus rémunératrice à égalité de capital investi. Encore pour devenir de bons professeurs ou de bons conférenciers, les ingénieurs-agronomes sortant du collège supérieur central devraient-ils, par un certain stage, acquérir de l'expérience dans une exploitation agricole recommandable.

On a parlé d'établir prochainement une école centrale d'agriculture, mais avait-on pris quelque mesure afin de faciliter le recrutement du corps enseignant? Pourquoi la prochaine loi organisant l'enseignement agricole ne fixerait-elle pas à l'avance le nombre de professeurs et de conférenciers dont la Province a besoin, et n'offrirait-elle pas à un certain nombre de jeunes gens les facilités nécessaires pour se préparer à cette carrière éminemment utile?

L'an dernier le Gouvernement de Québec a envoyé à l'Université de Yale deux jeunes gens "pour y suivre les cours de l'école forestière, en vue d'y prendre leurs degrés en sylviculture, et pour se préparer à jouer le rôle très important qui leur sera assigné" dans l'administration de nos domaines et peut-être aussi dans l'enseignement supérieur. (Voir article de Monseigneur Laflamme dans la "Vérité" du 7 octobre 1905).

Ne serait-il pas sage d'en agir ainsi pour l'agriculture, et Ste-Anne de Bellevue, considéré temporairement comme collègue agricole supérieur, ne pourrait-il pas chaque année, durant un certain temps, du moins, recevoir comme boursiers de la Province, quatre ou cinq de nos futurs professeurs et conférenciers? Ce serait là certainement une très heureuse innovation sur laquelle nous serions heureux d'avoir pu attirer la bienveillante attention de l'autorité compétente.

* * *

Tout ce qui précède s'applique à l'enseignement scolaire; un mot maintenant de l'enseignement post-scolaire: nous n'avons à parler que des conférences aux cultivateurs adultes, le sujet de l'enseignement agricole à l'Université ayant déjà été traité ici-même par Monsieur J. C. Chapais (REVUE CANADIENNE, 1er février 1904).

Nous avons dans la province, plus de 800 paroisses rurales et près de 600 cercles agricoles; chacun de ces derniers est tenu d'avoir au moins une conférence par année; au début la loi les obligeait à deux. En réduisant l'obligation à une seule conférence, le gouvernement n'a pas voulu, croyons-nous, insinuer que c'était trop de deux conférences, mais probablement plutôt reconnaître le fait que nos deux ou trois conférenciers étaient dans l'impossibilité de faire plus. Il est certain que dans la province de Québec, avec nos cinq grandes divisions du Mérite agricole, nous devrions avoir, pour chaque division, au moins deux conférenciers agricoles résidents. C'est en effet en les attachant à une circonscription territoriale délimitée que, dans tous les pays où l'enseignement agricole est organisé, on a obtenu du travail des professeurs et des conférenciers le plus d'efficacité. Résidant au milieu des cultivateurs auprès desquels il est accrédité par le Gouvernement, le conférencier a vite fait d'étudier leurs ressources et leurs besoins. En contact perpétuel avec ses clients, non-seulement dans ses tournées de conférence, mais encore aux jours de marché, d'exposition et de concours, il est à même de leur donner non plus seulement des renseignements généraux, comme dans les conférences, mais

encore des consultations particulières après étude approfondie de leur situation personnelle. Ces renseignements, appropriés aux besoins de chacun, ont sur la marche du progrès, dans la circonscription, une influence décisive. Joignez-y l'émulation qui viendrait stimuler encore le zèle de chacun des conférenciers de la division, ajoutez-y celle qui ne manquerait pas de régner d'une division à l'autre, et vous croirez sans peine que nous aurions ainsi un service beaucoup plus efficace. C'est par ce moyen que des progrès énormes ont été réalisés en Allemagne, en Belgique, en Italie et en France dans les 25 dernières années. Une conférence est une excellente chose en soi, mais trop souvent le cultivateur indifférent reste chez lui; la montagne ne venant pas à lui, Mahomet décida sagement d'aller à elle.

C'est également ce que fait le Gouvernement des Etats-Unis, en généralisant la méthode des *cultures démonstratives*. Dans un remarquable article du *World's Work*, Juillet 1906, intitulé: Une révolution agricole, le Dr Seaman A. Knapp, en fait un exposé rapide. Comment remédier à l'insuffisance de production d'un système quelconque de culture, demande-t-il? Par la parole seule? Non. Par la démonstration? Oui. "En Janvier 1904, écrit-il, je me rendais au Texas pour entreprendre au nom du Département d'agriculture fédéral une campagne contre le charançon du coton (Boll weevill). Je convoquai une assemblée des citoyens marquants pour discuter la situation. Quand j'eus expliqué les plans du Département, tous les visages s'allongèrent. Un des assistants plus hardi que les autres exposa ses vues ainsi qu'il suit:

"Prétendez-vous être venu au Texas les mains vides pour alléger la détresse de notre peuple et lui rendre la confiance, ne connaître aucun moyen de détruire le charançon et de plus ne devoir fournir ni semence, ni engrais, et, vous proposez-vous simplement de dire à nos gens: "Le remède pour vous est de vous remuer?" S'il en est ainsi, ce sera pour nous un grand désappointement."

"En réponse, j'expliquai le plan de notre bureau, disant que rarement le peuple profitait des cadeaux qui lui étaient faits, que notre système de cultivation leur assurerait une récolte,

et qu'au lieu de quelques milliers de dollars qu'ils attendaient de la générosité du Gouvernement, ils pouvaient augmenter leurs revenus de 25 à 30 millions, relever leur dignité et assurer leur indépendance. Ils acceptèrent mes explications et suivirent héroïquement nos instructions. Le succès fut complet. A l'automne de 1904, dans les districts du Texas, infestés par le charançon, la situation des cultivateurs était bien meilleure qu'elle ne l'avait été depuis un grand nombre d'années avec moins de dettes et plus d'argent en banque." Cet exemple met bien en valeur ce système de "*Cultures démonstratives*"?

Et n'est-ce pas quelque chose d'analogue que cherche à organiser notre Département fédéral d'agriculture, en confiant à des cultivateurs pratiques le soin de réaliser chez eux quelques améliorations, afin de pouvoir en rendre compte et s'en porter garants dans les Comices de l'hiver? On a reproché, peut-être légèrement, au Département fédéral le choix de quelques-uns de ses conférenciers. C'est bien le cas de répéter: "La critique est aisée et l'art est difficile." Trouver, parmi les cultivateurs, de bons conférenciers de comices, n'est pas chose aussi simple qu'on peut le supposer. Voici ce que *The Modern Farmer* déjà si souvent cité disait naguère de leur recrutement:

"Là précisément gît la difficulté. Au début c'est à peine si l'on peut en trouver. Les meilleurs cultivateurs ont leurs occupations qu'ils n'abandonneront pas facilement pour la faible rétribution offerte; celle-ci néanmoins sera jugée suffisante par plusieurs, qui probablement ne seront bons à rien, mais qui sans doute sauront faire jouer des "influences," auxquelles les autorités, de qui dépend la nomination, ne pourront que difficilement résister. Certains états passent pour avoir sous ce rapport beaucoup de difficultés. De plus, il ne suffit pas d'être bon cultivateur, il faut encore savoir parler; ce n'est pas tout, il faut aussi avoir le don d'enseigner. Et avec tout cela, il y a de bons cultivateurs qui parlent bien, qui enseignent bien, mais qui ne réussissent pas, parce que, faute de savoir se limiter, ils semblent croire que toute la séance leur appartient."

"Il faut donc à un cultivateur pour faire un bon conférencier de comices, bonne conduite et partant bonne réputation,

du tact, un bon caractère, du bon sens, une parole claire et facile, de l'intelligence, une bonne éducation, de l'aptitude à s'instruire, du succès dans toutes ses entreprises et du respect pour l'opinion des autres. Avec tout cela vous aurez un bon conférencier ; mais n'allez pas croire qu'il suffise de sonner de la trompette pour attirer autour de soi une foule de gens de cette catégorie. Au début, le plus gros du travail retombe sur les officiers des collèges ou stations, avec ce qu'ils peuvent trouver d'aides dans la localité où se tiennent les comices." Mettre en évidence les talents locaux et faire profiter de leur expérience et de leurs succès toute la communauté, est encore un des beaux côtés des comices, qu'ils se présentent sous forme de *Farmers' Institutes*, ou de Cercles agricoles. Et que la direction vienne des officiers des Fermes expérimentales ou des conférenciers régionaux, plus les relations de ces derniers avec les cultivateurs-conférenciers seront fréquentes ; plus ils pourront exercer de surveillance sur les cultures démonstratives, mieux celles-ci seront exécutées et mieux elles seront rapportées, plus efficace sera la leçon et partant le succès définitif des Comices, ou de l'enseignement par la parole et par la démonstration aux cultivateurs adultes des méthodes améliorées, susceptibles d'augmenter notablement leur capacité productive. Le Docteur Knapp, dans son article déjà cité, estime la capacité productive de chaque ouvrier de ferme dans le Vermont à la somme totale de \$417.37 par année, tandis qu'elle atteint dans l'Iowa pour le même temps le chiffre de \$1,088.11. Dans l'Iowa, on a fait de 1870 à 1880 des cultures démonstratives.

Dans Québec la capacité productive de chaque occupant de ferme serait, d'après le recensement de 1901, de \$844.56 au total. On remarquera que les mots "occupant de ferme" remplacent ici l'expression américaine "ouvrier de ferme." Les termes n'étant pas identiques, il peut se faire qu'ils ne représentent pas exactement la même cause de production et par conséquent qu'il n'y ait aucune comparaison à faire entre les chiffres des Etats-Unis et ceux de la Province de Québec. Il n'en est pas moins vrai que les chiffres donnés pour la Province de Québec pourraient encore être augmentés d'un quart avant d'atteindre ceux établis pour l'Etat d'Iowa.

Si, en inculquant aux enfants dès l'école élémentaire le goût des choses de la culture, en leur donnant à l'école d'agriculture améliorée les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour faire de bonne agriculture payante, si grâce aux professeurs et conférenciers distingués, au recrutement desquels notre Gouvernement devrait pourvoir sans retard, si grâce enfin aux cultivateurs-démonstrateurs des Comices agricoles, nous arrivions en un petit nombre d'années, au prix même de quelques sacrifices, à porter cette capacité productive de l'occupant de ferme québécois au taux élevé qu'atteint celle de l'ouvrier de ferme dans l'Iowa, cela signifierait pour la Province une augmentation de revenus de \$31,699,980.90 et ne pourrions-nous pas alors avec le Docteur Knapp nous écrier :

"Toute notre civilisation s'en trouverait améliorée comme par enchantement: routes, moyens de transport, résidences, vêtements, écoles, églises, tout se ressentirait du progrès."

L'on dit avec raison que quiconque fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un, est un bienfaiteur public. En terminant, qu'on nous permette d'ajouter: quiconque aura prêté son concours à l'oeuvre éminemment patriotique de l'enseignement agricole dans la Province de Québec aura bien mérité des travailleurs du sol, dont la capacité productive, après tout, est un gage matériel, mais puissant, des glorieuses destinées du Canada Français.

Emile Castel.

N. de la R.—Au mois de juillet dernier se tenait à Oka la onzième convention des missionnaires agricoles. Avant de se séparer ils émirent des voeux qui confirment les idées de notre distingué collaborateur. Nous croyons donc utile de les reproduire ici:

Attendu que le petit nombre de nos jeunes gens appelés à la carrière de l'enseignement agricole dans la province de Québec ne justifierait pas suffisamment la création d'un collège agricole supérieur et unique, dont l'établissement serait fort onéreux,

Et que ces jeunes gens devraient trouver dans nos universités catholiques, au point de vue des diplômes à obtenir pour se qualifier en vue de cette carrière éminemment utile, les facilités actuellement offertes ailleurs.

Les missionnaires agricoles en convention à Oka, les 10 et 11 juillet 1906,

réitérèrent le voeu par eux exprimé en 1902 en faveur de la création de chaires agronomiques dans nos universités,

Expriment respectueusement l'espoir que le gouvernement provincial voudra bien employer à l'amélioration des écoles actuelles d'agriculture, et à la création au besoin de deux ou trois autres écoles primaires ou secondaires régionales, les fonds qu'il destinait à la création jugée moins utile d'un seul collège agricole supérieur,

Et s'engagent dans leur mission agricole et dans les limites de leurs attributions à se faire les zélateurs de l'enseignement agricole:

1. Au degré préparatoire par le tableau mural et le jardin de l'école,
2. Au degré primaire et secondaire par l'école régionale,
3. Au degré supérieur par les chaires agronomiques,

Et 4. Pour les cultivateurs adultes, outre les conférences déjà en usage, par les conférences des praticiens basées sur des cultures ou des travaux démonstratifs.



Ch. ab der Halden,
78 Grande rue de Cuire,
Caluire (Rhône).

Corte (Corse) le 12 septembre 1906.

A Monsieur Jules Fournier,
Rédacteur au *Canada* et
collaborateur à la *Revue Canadienne*.
Montréal

Monsieur,

J'avais eu l'avantage de lire dans le numéro d'août de la *Revue Canadienne* votre article intitulé *Comme préface*, et j'avais apprécié le tour dégagé, l'allure sarcastique et l'apparence paradoxale que vous y donniez à certaines vérités dont un observateur attentif des choses canadiennes pouvait, même de loin, découvrir l'existence après quelques années d'études. Ce m'est donc une agréable surprise de recevoir l'exemplaire que vous voulez bien m'adresser par l'intermédiaire de votre Commissariat Général en France, et de trouver le court billet qui accompagne votre envoi. Ma réponse vous semblera, je le crains un peu tardive, mais je suis en ce moment dans un pays presque aussi éloigné que le Canada, et où les communications sont encore plus difficiles. C'est en rentrant à Corte, après une assez longue excursion dans l'île, qu'on me remet votre paquet.

Je ne puis laisser tomber ainsi une communication de cette importance et de cet intérêt, et je vais abuser de votre patience. Vous excuserez cette situation un peu insolite d'un Français de France prenant vis à vis d'un Canadien la défense de ce que je vous demande encore l'autorisation d'appeler la Littérature canadienne-française. Je réclame donc la liberté de présenter à votre billet d'abord, à votre article ensuite, quelques observations et remarques auxquelles vous ne prêterez que l'attention qu'elles vous paraîtront comporter.

Le billet d'abord. Ce sera bref, étant personnel.

Vous me faites l'honneur de me demander si je suis sérieux lorsque je parle d'une littérature canadienne-française.

Je pourrais vous répondre—et j'espère que cela me hausserait dans votre estime—que je suis simplement un doux farceur, qui a inventé la littérature canadienne-française à l'heure du cigare, pour s'amuser, berner un certain nombre de fort honnêtes gens de sa connaissance, et un plus grand nombre d'inconnus; que c'était une excellente plaisanterie à l'adresse de quelques académiciens, et que je n'ai jamais pris au sérieux la *collection lilliputienne* dont vous parlez. Malheureusement, je n'ai jamais eu assez d'esprit pour faire concurrence à Prosper Mérimée, inventer des *Guzla* et autres *Théâtre de Clara Gazul*, et si mystification il y a, je suis le premier mystifié.

Je pourrais aussi insinuer que c'est afin d'acquérir honneurs et profit dans mon pays, et que la Littérature canadienne-française m'a servi de tremplin, comme à d'autres l'architecture Khmer ou le javanais. Hélas, Monsieur, j'aurais alors témoigné d'une insigne maladresse, car je vous assure que le Canada ne m'a point encore procuré les gros revenus que j'étais en droit d'espérer. L'automobile dont Crémazie et Gaspé doivent faire les frais est encore chez le constructeur, et je vais vous l'avouer tout bas, à condition que vous n'en fassiez part à personne, je suis le seul Français qui ne soit pas Officier d'Académie, et qui ne l'ait jamais demandé.

Donc, je suis sérieux. C'est malheureux pour moi, car cela peut me mettre en fâcheuse posture, et vous prouver que je me fais, suivant votre si belle expression "une rare conception des choses." Mais vous me pardonnerez en faveur de la simplicité d'esprit dont cet aveu témoigne. Le royaume des cieux, vous le savez, est promis aux simples.

Vous me faites ensuite l'honneur de m'informer qu'en dix minutes de conversation vous me révéleriez un état de choses dont "je n'ai pas l'air de me douter." Vous comprendrez sans peine que j'attends ces révélations sensationnelles avec une certaine terreur. Quelles choses atroces me feriez-vous toucher du doigt? Je ne me rassure un peu qu'en relisant votre spirituelle préface, dont les plaintes très nettes et les griefs très

réels m'étaient connus déjà par une assidue fréquentation avec les oeuvres de Buies et la correspondance entre Crémazie et l'abbé Casgrain.

Je reprends donc courage en attendant les révélations que vous ne manquerez pas de me faire, lorsque le hasard—le monde est si petit—nous aura mis en présence.

Laissons donc, si vous le voulez bien, ma chétive personnalité, et abordons votre article de la REVUE CANADIENNE, dont je chercherai à résumer les principaux griefs, pour m'assurer que je vous ai compris.

Je passe les choses mélancoliques que vous vous dites à vous-même, et le peu de cas que vous faites de l'oeuvre anonyme que cette verveuse préface devait accompagner. Vous avez, dites-vous, écrit un roman en huit jours sans y attacher plus d'importance qu'à une besogne manuelle, et vous en réclamez la propriété comme une propriété commerciale. Je sens ce qui doit gronder en vous de colère, en ravalant au rang de denrée coloniale un produit de votre cerveau, et en constatant que, dans cette société mal faite, il n'y a point de place pour l'exercice de l'art qui vous semblait, au moins aux jours de votre première jeunesse, le plus noble et le plus enviable. Je sens, derrière la figure qui se force à ricaner, une âme désolée sincèrement que les choses aillent ainsi, et c'est pourquoi votre article est dépourvu de sérénité. Donc, regrettons avec vous cet état de choses. Permettez-moi d'ajouter que votre *Préface* est écrite de si bonne encre, que vous n'en resterez pas là, et que, pour reprendre une de vos expressions les plus savoureuses, vous tiendrez une place non "parmi les réels talents qui pourraient faire leur marque dans les lettres s'ils ne mouraient pas dans le germe avant d'avoir pu prendre conscience d'eux-mêmes," mais parmi ceux qui ont "révélé des qualités qui n'auraient pas manqué de les signaler à l'attention publique," s'ils n'étaient nés en Canada.

J'ajoute que je vous plains sincèrement, d'être journaliste d'abord, et journaliste canadien ensuite. Je n'ai jamais compris comment on pouvait produire à jour et à heure fixes un nombre de lignes déterminées. Il me semble que j'aime encore mieux être professeur. En outre, le journalisme cana-

dien—admirable je veux le croire, au point de vue des affaires et des informations, réalise exactement le contraire de mon idéal en la matière.

Cela dit, (et j'y vois les raisons d'un jugement qui, un peu trop subjectif, ne me semble pas tout à fait équitable,)—cela dit, voyons vos deux arguments contre l'existence possible des lettres canadiennes.

Vous reprenez les deux grands chevaux de bataille du pauvre Crémazie. Il ne peut y avoir de littérature canadienne, et tout votre effort doit se borner à la production de sortes "d'accidents littéraires" parce que la critique n'existe pas chez vous, et parce que la vie matérielle de l'homme de lettres n'est pas assurée.

La Critique, avec un grand C! Ah! la respectable vieille dame, comme vous la traitez! Vous l'attaquez jusque dans ses moeurs, et si vous ne lui infligez pas la plus sanglante épithète que l'on puisse adresser à une femme, c'est par respect, non pour elle, mais pour le public canadien. Vous lui arrachez ses faux cheveux, vous lui brisez les lunettes sur le nez, vous lui enlevez les ongles, lui extirpez les dents, la marquez au fer rouge, et vous livrez sur son pauvre vieux corps à tous les sévices auxquels les Iroquois de jadis se livraient sur leurs prisonniers. Donc, vous attachez la critique au poteau de torture, et vous lui prodiguez l'insulte et les mauvais traitements. C'est trop d'honneurs que vous faites à cette Altesse Sérénissime, et je crois que vous la jugez coupable de crimes dont elle est tout à fait impuissante à se noircir.

Je m'explique. Vous croyez donc, Monsieur, à la mission de la Critique? Cela me semble contestable. La Critique ne sert la plupart du temps qu'à importuner les écrivains, sans aucune utilité, surtout la critique contemporaine. Je ne crois pas qu'elle aide réellement à la production littéraire. Je ne connais guère que la littérature classique allemande qui ait commencé par la critique, et encore cette assertion de mes maîtres vénérés est-elle assez contestable. Pour rester en France, nos chefs d'oeuvre consacrés sont antérieurs à la critique. Si les Aristarques de son temps n'ont pas empêché Corneille d'écrire, ce n'est pas leur faute. Je ne puis croire que Boileau ait exercé une influence prépondérante sur Racine et Molière. C'était un

ami sûr, et un homme de goût. Il rendit courage à Racine et à Molière, mais soyez sûr que s'il n'avait jamais écrit la plus petite *Satire* ni la moindre *Épître*, nous aurions tout de même *Andromaque* et *l'Avare*. Si Molière l'avait écouté, nous n'aurions pas les *Fourberies* et avouez que ce serait dommage.

Félicitez-vous donc que la Critique n'existe pas chez vous ! Avez-vous présents à la mémoire les extraordinaires articles de Geoffroy, sous le premier Empire, et les étonnantes analyses de La Harpe ! Et le *Commentaire sur Corneille*, de François-Marie Arouet ! Vous n'êtes pas romantique, dites-vous. Cependant, vous estimez que Victor Hugo avait à nous dire des choses plus intéressantes que Luce de Lancival. Relisez donc, si vous avez du temps à perdre, les inepties que la Critique d'alors publiait contre lui. Et sans remonter au Déluge, j'ajoute que le bon Sarcey qui fit la joie des collégiens en leur révélant, à l'Odéon, tous les Jeudis, les délices de la littérature classique, s'est rendu coupable d'un crime impardonnable, en menant tous les Dimanches soirs, dans le *Temps*, une campagne acharnée contre ceux qui ont renoué l'art dramatique, les Ibsen, les Maeterlink, et tous les auteurs du Théâtre Libre qui sont aujourd'hui l'honneur et l'orgueil de la scène française. Il a tué Henri Becque. Et c'était un brave homme. Jugez s'il eût été méchant.

Bénissez le ciel, Monsieur, que la Critique n'existe point dans votre fortuné pays. Mais profitez de l'heure, car les symptômes annoncent que cet heureux temps va finir. Ne nous dissimulons pas que la *Société du Parler Français* n'est pas seulement un cercle d'études philologiques, mais que la critique y sera fatalement en honneur. J'ai lu certaines études de M. l'abbé Camille Roy qui annoncent un maître, et qui sont d'un homme à la fois aimable et sensé. Le tout jeune M. Rinfret n'a pas mal débuté, dans sa double étude sur Crémazie et sur M. Fréchette, et le jour où votre enseignement supérieur sera complètement organisé, vous aurez, vous aussi, que vous le désiriez ou non, vos Sarceys, vos Faguets, et vos Doumics.

Puissiez-vous ne jamais le regretter.

La question de la vie matérielle est plus importante, et je ne puis sur ce point que compatir à vos souffrances. Si vous m'a-

vez fait le grand honneur de lire le livre que j'ai consacré naguère à la Littérature canadienne française, et dont le titre me valut, je pense, l'avantage de recevoir votre billet, vous aurez vu que je citais l'opinion du pauvre poète de Québec sur la vie des hommes de lettres canadiens. Je ne puis que regretter pour vous que la situation ne se soit pas améliorée, que la *res angusta domi* empêche aujourd'hui encore l'éclosion des plus beaux talents.

Ne croyez pas cependant, Monsieur, que tous nos écrivains du vieux pays soient des nababs. Pour un romancier qui atteint les gros tirages, pour un dramaturge qui connaît les joies de la cinq-centième, pour un poète à qui son éditeur surpris annonce la réimpression prochaine, combien ne retireront jamais de leur labeur que l'âpre joie d'avoir fait de leur mieux oeuvre d'artiste? Ne voyez pas seulement le brillant état-major qui caracole sur le front de nos troupes, pensez aux petits soldats de notre armée des lettres, et dites vous que, dans l'avenir, là aussi peut-être, les premiers seront parfois les derniers. Vous exercez un métier qui n'a rien de commun avec la littérature? Croyez que c'est le sort de beaucoup d'entre nous, que rares sont les favorisés qui vivent de leur plume, et que les neuf-dixièmes de nos grands classiques n'auraient pas dîné souvent, s'il leur avait fallu faire bouillir la marmite avec le produit de leurs ouvrages.

J'en viens maintenant à la question de fait.

"Il n'y a pas, déclarez-vous, de littérature canadienne-française. La chose ne se discute pas. Il faut en effet se faire une rare conception des choses pour appeler littérature la collection lilliputienne des ouvrages écrits en français par les Canadiens, et qui comptent mille fois moins encore par la valeur que par le nombre."

La chose ne se discute pas. Votre affirmation est si tranchante, Monsieur, que je serais infiniment troublé si ce n'était une question de fait. Or, je suis de votre avis, un fait ne se discute pas—mais il se prouve. Voyons un peu cette collection lilliputienne que vous traitez si dédaigneusement. Vous m'accorderez bien que Gaspé est un délicieux conteur, et que sa langue est savoureuse; que Garneau mérite le nom d'historien,

malgré ses quelques incorrections, et même ses erreurs qui relèvent du reste plus de la science que de la critique littéraire; que malgré tous ses défauts, Crémazie fut un initiateur, et qu'il a créé un poncif, ce qui est la suprême gloire; que Buies, malgré son manque de tenue et ses erreurs de composition fut un chroniqueur de race, et que je pourrais ajouter à ces noms-là quelques-autres que j'ai dans l'esprit, mais que je ne mentionne pas pour éviter de faire intervenir les vivants.

Tout cela confirme simplement ce que je disais en 1904, au début de mon livre: "Si nous ne pouvons saluer l'éclosion d'aucun chef d'oeuvre, nous aurons du moins la consolation de nous dire que ce n'est point en général par des chefs d'oeuvre que les littératures commencent." Buies avait dit déjà qu'il n'y a pas de littérature canadienne, mais il eût été navré de se voir pris au mot et au sérieux, et par le fait même qu'il revêtait sa boutade de toutes les séductions de son style et de son esprit, cette littérature, dont il niait l'existence, existait.

Vous n'avez pas encore le nombre. Vous ne souffrez pas de cette surproduction qui nous accable. Voilà tout. Croyez ce que vous ne pouvez voir du point où vous êtes, et ce que nous voyons, nous autres, du point de vue où nous sommes placés.

La littérature canadienne existe. Elle est encore frêle, elle a beaucoup à faire, elle n'a pas donné sa mesure, elle nous doit infiniment plus que ce qu'elle nous a donné jusqu'ici. Mais l'enfant est né, l'enfant est viable, et s'il meurt, c'est que vous l'aurez tué, vous, les parents. La preuve de cette vitalité de vos lettres nationales, je la cherche, Monsieur, dans le petit incident même qui me vaut le plaisir de vous écrire. Je ne sais plus quel philosophe grec prouvait le mouvement en marchant. Vous, c'est en écrivant que vous prouvez votre vie, et si vous n'aviez pas de littérature, vous ne trouveriez ni une Revue pour vous publier, ni un public pour vous lire, ni un bon Français naïf pour discuter avec vous sérieusement une question où vous êtes au fond d'accord avec lui.

Je n'ajouterai plus que de courtes réflexions. Elles auront de nouveau un caractère personnel, et me permettront de préciser mon attitude. Je me suis permis de lire, moi, Français de culture moyenne, les livres que des Canadiens qui parlent

ma langue maternelle ont écrit et écrivent encore. J'ai publié à l'usage de mes compatriotes les réflexions que m'avaient suggérées ces lectures, et je vais recommencer dans peu de temps, puisque mon nouveau livre va être mis sous presses à la rentrée. Si cela peut vous servir à quelque chose au Canada, tant mieux. Mais je n'ai jamais eu l'outrecuidante pensée de donner des leçons à qui que ce fût. J'ai tâché de formuler mon opinion sincère, en me tenant à égale distance du dénigrement et de l'adulation. Je n'attends rien de personne au Canada, et je suis totalement dépourvu d'ambition. Si vous avez trouvé mon livre trop élogieux c'est que vous n'aurez pas fait attention, peut-être, que l'on peut tout dire sans se fâcher, et même en restant de bonne humeur—et que tout cela est affaire de diapason. Je crains seulement, Monsieur, que ce soit le fond de notre désaccord apparent. Notre diapason n'est pas le même.

Je suis du reste de votre avis. Les auteurs les plus vantés de votre pays ne sont pas toujours les meilleurs, et je me promets de faire à ce sujet, dans quelques mois, certaines remarques qui me semblent nécessaires.

Je me suis abstenu, vous voyez, de faire intervenir dans notre polémique trop d'exemples vivants; mais si défavorables que soient les conditions où vous vous débattiez, il ne faut pas nier les résultats de ces cinquante ans écoulés. Ces résultats sont tangibles, et la génération qui atteint à l'heure actuelle la trentaine virile, nous promet une large et belle moisson de talents, surtout si grâce à mon ami Louvigny de Montigny la concurrence involontaire des écrivains français ne retire pas aux Canadiens le pain de la bouche. Nous sommes assez jeunes l'un et l'autre pour voir le temps où vous ne contesterez plus aux ouvrages canadiens le droit de former une littérature canadienne, fille émancipée de la nôtre, comme la littérature suisse ou la littérature belge.

Je n'ai jamais prétendu autre chose.

Et si maintenant, Monsieur, vous me demandez pourquoi je fais de la critique, alors que j'en reconnais l'inutilité, je vous répondrai qu'il n'est pas donné à tout le monde de brocher un roman du 19 au 26 décembre, qu'il faut bien borner ses forces au fardéau qu'on peut soulever, que cela vaut mieux que d'aller

au café et d'y jouer au bridge, et que je dois à cette manie absurde, mais inoffensive après tout, puisque nul n'est obligé de me lire, quelques petites satisfactions intellectuelles, au nombre desquelles je place l'agrément d'entrer en relations avec vous.

Excusez cette lettre un peu longuette, comme disait la bonne Madame de Sévigné. Mais je suis en vacances, il fait très chaud, la Corse est un admirable pays, avec sa mer et son ciel bleus, et je n'ai pas le courage d'opérer la condensation d'une pensée qui n'en vaut du reste pas la peine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Ch. Ab. Der Halden.



A Travers les Faits et les Œuvres

En Russie. — L'attentat contre M. Stolypine. — Une effroyable hécatombe. — Le manifeste politique du ministère. — Un programme de réforme. — En France. — Le texte de l'Encyclique *Gravissimo*. — Le Pape repousse les associations cultuelles, et les associations canoniques et légales. — La fureur des sectaires. — L'attitude ministérielle. — Quelle sera la situation en décembre. — Un mot de M. Clémenceau. — L'adhésion des catholiques. M. Edouard Drumont. — M. de Mun. — Les soumissionnistes. — M. Brunetière. — M. Emile Ollivier. — Une divulgation de documents. — Odieuse tentative du *Temps*. — La nouvelle assemblée des évêques. — Le statu quo. — Une supplique insolente. — Une incartade de M. des Houx. — Au Canada.

La situation en Russie devient de plus en plus tragique et alarmante. Le 25 août dernier, un abominable attentat a été perpétré contre M. Stolypine, le premier ministre. Des révolutionnaires ont pénétré chez lui, et ont lancé contre la cloison de son cabinet un engin destructeur. L'effet a été épouvantable. La muraille a été renversée, le premier étage s'est effondré. Et un grand nombre de personnes qui se trouvaient chez le ministre, dont c'était le jour de réception, ont été tuées ou blessées. Le général Samiatine, le gouverneur Kostof, le colonel Teodosof et plusieurs autres personnages connus sont au nombre des morts. La fille du ministre a été grièvement blessée. Ça été une véritable hécatombe, une boucherie sinistre. Trente cadavres jonchaient le sol sanglant; vingt-deux blessés, dont plusieurs mortellement, ont été recueillis dans les ambulances. Des débris de corps humains ont été projetés sur la route et même jusque dans la Neva. Cet attentat a soulevé en Europe une profonde horreur. Les révolutionnaires n'ont donc pas d'autres argument que la bombe pour réformer la politique de leur pays.

M. Stolypine, quoique torturé par la douleur de cette catastrophe, qui a failli tuer sa fille, n'en reste pas moins à son poste, déterminé à poursuivre l'oeuvre qu'il a entreprise. Le 5 septembre, un communiqué officiel annonçait le programme du ministère. Après avoir résumé dans un préambule la situation créée par les menées révolutionnaires depuis un an, le manifeste annonce l'établissement de conseils de guerre pour les crimes politiques, l'accroissement des peines pour la propagande révolutionnaire; il exprime enfin la ferme détermination de maintenir l'ordre tout en promettant des réformes libérales.

Les restrictions imposées aux juifs seront abolies et on promet des mesures pour une plus grande autonomie provinciale.

Les projets de loi qui seront présentés à la Douma sont très nombreux. Outre les travaux sur les lois permanentes concernant les religions et les syndicats de presse, le gouvernement s'occupe maintenant d'une série de questions de grande importance, dont voici la liste : Liberté religieuse ; inviolabilité de la personne ; égalité civique ; amélioration de la propriété foncière des paysans ; amélioration de la santé des ouvriers ; assurance de l'Etat ; réforme des gouvernements autonomes locaux ; création de zemstvos dans l'ouest des provinces baltiques et en Pologne ; transformation de la justice locale ; réforme des écoles supérieures et moyennes ; impôt sur le revenu ; réforme de la police, etc.

Des mesures spéciales pour la défense de l'ordre et la sécurité personnelles seront réunies en une seule loi. Enfin les travaux préparatoires pour la convocation du conseil national des Eglises continuent conformément à l'ukase impérial.

S'étant imposé le maintien de l'ordre, la préparation et l'exécution des réformes nécessaires, espérant fermement la sanction des travaux législatifs de la session prochaine, le gouvernement, conclut le manifeste, a le droit de s'appuyer sur la fraction libérale de la société qui désire la tranquillité de l'Etat et non sa mise en péril.

Le courage et le dévouement de M. Stolypine méritent l'admiration. Mais les progrès de l'esprit révolutionnaire et anarchique vont-ils lui permettre de mener à bon terme la tâche écrasante qu'il a assumée ? Pauvre Russie, que lui réserve l'avenir ?

* * *

Dans notre dernière chronique, nous disions : "il faut attendre le texte officiel de l'Encyclique pour savoir exactement quelle en est la véritable portée." Nous avons maintenant ce texte, et, quoiqu'il ait été publié par la presse quotidienne, nous estimons convenable d'en reproduire et d'en commenter les deux passages les plus graves et les plus décisifs. Aussi bien les quelques extraits résumés par les dépêches, que nous avons cités, étaient fort inexacts et donnaient une idée très peu juste de la vraie pensée du Saint-Père.

Avant l'apparition de l'Encyclique deux questions se posaient successivement : 1° Le Pape va-t-il tolérer la formation par les catholiques d'associations culturelles selon les prescriptions de la loi de séparation ? 2° Ou, s'il n'y consent pas, va-t-il

autoriser l'organisation d'associations canoniques qui ne seraient pas en contravention formelle avec la loi? L'Encyclique *Gravissimo officii* donne à ces deux questions une réponse parfaitement claire et catégorique: "Relativement aux associations cultuelles, dit le Pape, telles que la loi les impose, Nous décrétons qu'elles ne peuvent absolument pas être formées, sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie elle-même de l'Eglise." Le Souverain Pontife ne pouvait être plus net et plus péremptoire. Pas d'associations cultuelles; elles seraient contraires à la constitution même de l'Eglise.

Mais des associations qui seraient à la fois légales et canoniques, ne pourraient-elles pas être instituées? Le Saint Père a longuement et mûrement délibéré sur cette question; et il l'a tranchée avec non moins de précision que la première. Nous citons encore l'Encyclique:

"Mettant donc de côté ces associations, que la conscience de Notre devoir Nous défend d'approuver, il pourrait paraître opportun d'examiner s'il est licite d'essayer, à leur place, quelque autre genre d'association à la fois légal et canonique, et préserver ainsi les catholiques de France des graves complications qui les menacent.

"A coup sûr, rien ne Nous préoccupe, rien ne Nous tient dans l'angoisse autant que ces éventualités; et plutôt au ciel que Nous eussions quelque faible espérance de pouvoir, sans heurter les droits de Dieu, faire cet essai et délivrer ainsi Nos fils bien-aimés de la crainte de tant et si grandes épreuves!. Mais comme cet espoir Nous fait défaut, la loi restant telle quelle, Nous déclarons qu'il n'est point permis d'essayer cet autre genre d'association, tant qu'il ne constera pas, d'une façon certaine et légale, que la divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife Romain et des évêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Eglise, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans les dites associations, en pleine sécurité: vouloir le contraire, Nous ne le pouvons pas sans trahir la sainteté de Notre charge, sans amener la perte de l'Eglise de France"

C'est clair. Des associations à la fois légales et canoniques sont impossibles tant que les pouvoirs publics, en France, n'auront pas garanti par un texte législatif l'autorité de la hiérarchie catholique. Et le Pape ne peut en permettre la formation.

Il ne reste donc aux catholiques qu'à se réfugier dans le droit commun. C'est ce que le Souverain-Pontife dit formellement aux évêques : "Il vous reste à vous, Vénérables Frères, de vous mettre à l'oeuvre et de prendre tous les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens, pour disposer et organiser le culte religieux."

La parole du Pape a produit un immense effet. Dans le camp jacobin et libre-penseur, on a poussé des hurlements de rage. Evidemment on s'attendait que Pie X allait céder. On ignorait ce que c'est que l'Eglise, ce que c'est que la conscience pontificale. Dans ces concerts de haine et d'invectives anti-religieuses, c'est toujours la *Lanterne* qui donne la note dominante :

"En principe, c'est la guerre, s'écrie-t-elle.

"Républicains et libres-penseurs, souhaitons que bientôt elle existe en fait.

"Rome nous défie, Rome nous menace; ce n'est pas en vain qu'elle nous aura jeté le gant.

"Puisque la bande abjecte d'imposteurs et d'escrocs qui prélèvent encore sur les imbéciles des deux mondes le tribut du mensonge, ose braver, par l'organe de son chef étranger, la République française, il faut que le châtement suive de près l'insulte et qu'il soit énergique et définitif."

Nous avons là le diapason de la presse blocarde.

Dans le monde officiel, on a semblé quelque peu désorienté par l'Encyclique. M. Briand, l'auteur principal de la loi de séparation et le ministre actuel des cultes, a singulièrement divagué de prime abord. A un reporter qui lui demandait son opinion sur le document pontifical, il a répondu qu'il lui était impossible d'en avoir une, pour l'instant, et il a défié quiconque avait lu l'Encyclique d'en déduire une conclusion nette et précise. Evidemment sa perspicacité subit de fâcheuses éclipses. Mais ce n'est pas tout. Risquant imprudemment un pas de plus, il a déclaré que, suivant lui, le mot résistance est beaucoup trop gros pour pouvoir être appliqué à l'Encyclique. En effet, a-t-il ajouté, le pape blâme la loi—ce qui n'est pas nouveau—et repousse les associations cultuelles; mais, finalement; il accepte que les catholiques en forment pourvu qu'elles soient, à la fois, canoniques et légales. On admettra que c'était là une étrange distraction de la part du ministre, que de faire dire au Pape exactement le contraire de ce qu'il a dit très clairement! Le

lendemain, hâtons-nous de le dire, M. Briand s'est ravisé. Dans l'intervalle il avait mis ses lunettes et compris ce qu'un enfant d'école aurait pu saisir du premier coup. Au cours d'une seconde interview, il a admis avoir mal lu d'abord, et il a reconnu que l'Encyclique condamne toutes les associations cultuelles sans distinction. Mais il a insinué que le Pape avait deux pensées, l'une officielle et intransigeante, l'autre privée et conciliante. Et, il a conclu en disant que la loi serait appliquée dans toute sa rigueur.

Ici, demandons-nous ce que comporte la loi de séparation. Voici l'une de ses conséquences les plus importantes. Si les associations cultuelles ne sont pas formées dans le délai d'un an après sa promulgation, les édifices servant à l'exercice du culte et leur mobilier feront retour à l'Etat, aux départements et aux communes. Le délai pour former les associations expire le 11 décembre 1906. Après cette date, les catholiques de France ne seront donc plus en sécurité dans leurs églises. Ils seront exposés à toutes les entreprises, à toutes les violences d'un pouvoir qui est poussé aux extrêmes par l'inspiration maçonnique. Les temples catholiques pourront être fermés, affectés à des objets profanes, transformés en casernes, en entrepôts, en théâtres, etc. Et alors les fidèles devront se réfugier dans des salles quelconques, peut-être dans des hangars et des granges pour célébrer leur culte. Et encore, dans l'esprit des tyranneaux qui oppriment la noble France, ce culte ne pourra plus être public; il sera réduit à la condition de culte privé. Sans doute, cette prétention est victorieusement contestée par des juristes éminents. M. Gustave Théry, professeur de droit à Lille, a démontré que, d'après la loi même de séparation, et d'après les lois antérieures, l'exercice du culte sera public en France, nonobstant l'absence d'associations cultuelles. Mais le dessein des sectaires n'en est pas moins de chamberer le culte qui, pendant quinze siècles, a été le culte national du peuple français.

Sans doute, quelques-uns des maîtres du jour, les plus clairvoyants d'entre eux, comprennent quelle formidable entreprise ce serait que de fermer les quarante mille églises de France. Le chef réel du ministère, M. Clémenceau, aurait nettement déclaré dans une interview avec un représentant du *New York Herald*, qu'il ne saurait être question de recourir à une telle mesure. Nous citons ses paroles :

“J’ai dit, et je répète, que nous n’avons pas à nous occuper des moyens par lesquels l’Eglise pourvoiera à l’exercice du culte, si ces moyens, bien entendu, ne se trouvent en contradiction ni en conflit avec aucune disposition légale. Mais j’ai toujours pensé, et je l’ai répété dans notre conversation, avant hier, que les édifices du culte ne devaient pas être fermés ni soustraits à leur destination.”

Nous avons bien là le sentiment personnel de M. Clémenceau. Mais malgré son influence présente sur les Chambres, le ministre de l’intérieur n’est pas le maître des événements. Et les enrégés du Bloc réclament déjà la modification de la loi dans un sens tyrannique, la suppression de l’article 4, la fermeture des églises, etc. Les catholiques de France peuvent se préparer avec pires éventualités.

Ils le font déjà, et cela ne les empêche pas d’accueillir l’Encyclique avec une soumission unanime, de l’acclamer même avec une vaillante allégresse. Le Chef a parlé, et ils s’inclinent. Le Vicaire de Jésus-Christ a tracé la route à suivre, et ils s’y engagent sans hésitation. Parole du Pape, parole de Dieu! Les évêques ont élevé la voix de toutes parts pour faire écho à la décision pontificale. Dans tout l’épiscopat français, pas une note discordante ne s’est fait entendre. Plusieurs avaient cru à l’avance que les associations canoniques et légales étaient possibles. Mais le Pape les interdit et les vues personnelles s’effacent. Il y a là un admirable exemple de discipline morale et d’unité religieuse. En 1791, il s’est rencontré quatre évêques pour accepter, malgré la condamnation de Rome, la constitution civile du clergé. Un siècle plus tard, il ne s’en trouve pas un seul. C’est là un consolant spectacle.

Parmi les laïques l’adhésion n’est pas moins remarquable. Les publicistes catholiques les plus en vue ont manifesté éloquemment des sentiments de reconnaissance et de soumission filiale. Nous citons, parmi vingt autres, le célèbre polémiste Edouard Drumont :

“*Roma locuta est*, s’écrie-t-il. Le Pape a parlé et tout commentaire de la parole du Vicaire de Jésus-Christ paraîtrait irrespectueux.

“A vrai dire, ceux qui connaissent Pie X, ceux qui savent l’intrépidité sereine, la foi profonde, la confiance surnaturelle qui animent le Vieillard auguste dont la voix vient de se faire en-

tendre à la France et à l'univers n'avaient aucun doute sur la résolution définitive que nous avons depuis longtemps fait prévoir.

“C'est aux catholiques français, maintenant, à faire leur devoir. Ils voient à quel degré d'humiliation ils sont arrivés à force de reculer toujours, à force de céder toujours, uniquement pour n'avoir pas résisté à temps....

“Le réveil va se produire. Du jour où l'on atteindra l'essence même de l'âme chrétienne, l'asile sacré de la conscience, les sectaires se heurteront à des résistances inattendues. Les inventaires sont là pour prouver qu'il y a encore des êtres capables de se sacrifier et de mourir, s'il était nécessaire, pour une foi qui a été celle de la France pendant quatorze cents ans, pour une foi qui a été celle de nos ancêtres, et qui sera celle de nos enfants...”

De son côté, le comte de Mun jette ce cri de confiance et d'espoir :

“Désormais, entre les esprits, divisés hier dans leur commun souci du bien général, il n'y a plus qu'une pensée, il n'y a plus qu'une volonté. Le cardinal Leçot l'avait annoncé au nom de tous les évêques de France : “La volonté du Saint-Père, connue de tous, sera toujours le dernier mot de nos résolutions.” Magnifique affirmation, proclamée par l'Eglise de France, de son infrangible unité, admirable témoignage, donné par l'Eglise universelle, de son invincible puissance !

“Où est dans le monde la société d'hommes, capable de cette unanime obéissance ? où est la force humaine capable de faire, avec un mot, cette union des coeurs et des intelligences ?

“Ah ! le coup de vent peut venir : la barque est parée : l'équipage est prêt, et le pilote est à la barre.”

Certes, parmi les catholiques, il en est pour qui l'adhésion à l'Encyclique est moins facile et partant plus méritoire. Par exemple, les vingt-trois soumissionnistes qui avaient signé la lettre aux évêques, dans laquelle ils exprimaient leur désir de voir adopter un essai loyal de la loi de séparation, ont eu à faire un acte d'humilité en même temps que d'obéissance. Plusieurs, entre autres M. Denys Cochin, le comte d'Haussonville, le marquis de Vogüé, M. de Castelman, le marquis de Ségur, ont cru devoir manifester publiquement leur respect et leur soumission. “Nous sommes catholiques, a dit M. Cochin, et on est

catholique en suivant les directions du Pape, et non pas suivant les lois de M. Combes ou de M. Clémenceau. Nous avons le droit de vivre en catholiques dans notre pays." Un collègue de M. Cochin, l'abbé Gayraud, qui n'avait pas signé la lettre des vingt-trois, mais qui, dans plusieurs écrits, avait semblé incliner vers "l'essai loyal," a adressé de Lourdes à l'*Univers* ce télégramme: "Pleine et entière soumission aux instructions pontificales. Vive Pie X!" En tête du numéro du *Correspondant*, du 25 août, le marquis de Vogüé écrit:

"Le Pape a parlé. La question qu'il a souverainement tranchée est évidemment de celles où il lui appartient de commander. Pour les catholiques, quels qu'aient été jusqu'ici leurs sentiments particuliers, il n'y a donc plus qu'un devoir: la soumission.

"Plusieurs, parmi lesquels le *Correspondant* compte ses plus anciens conseillers, avaient pu, quand l'autorité ne s'était pas encore prononcée, laisser voir le désir qu'un moyen fut trouvé de sauvegarder les droits essentiels de l'Eglise, tout en se servant d'une loi dont ils n'avaient pas été les derniers à dénoncer la malversation et l'iniquité. Si tristes qu'ils soient de n'avoir pu prévenir une rupture douloureuse à leur foi et à leur patriotisme, ils tiendront à honneur de ne le céder à aucun de leurs frères pour la loyauté de leur obéissance aux décisions du Chef de l'Eglise et pour leur zèle généreux à soutenir les luttes et à supporter les sacrifices qui seront la conséquence de cette situation nouvelle."

Nous ne dissimulerons pas que parmi toutes ces adhésions, nous attendons, avec un spécial intérêt, celle de M. Brunetière. Jusqu'ici, dans les revues et les journaux français, nous n'avons rien vu de lui. Il a été l'un des plus notables soumissionnistes, et il est bien naturel qu'on ait hâte de le lire. Les dépêches nous apprennent, ces jours-ci, qu'il a écrit une lettre dans laquelle il recommande la modération aux catholiques français. Dans quelle forme est donné ce conseil? et quelle note fait entendre l'éminent écrivain? Nous le saurons dans quelques jours.

Un collègue de M. Brunetière à l'Académie, qui n'a jamais été classé parmi les catholiques militants, et de qui l'on n'était en droit d'attendre aucune manifestation de soumission ou d'adhésion, M. Emile Ollivier a cependant acclamé la parole du Pape. Dans un article publié par le *Gaulois*, il s'est écrié:

“Hosannah! Saint-Père, Pontife au coeur vaillant et doux, qui unissez la sainteté de l'apôtre à la sagesse du politique et l'attrait de la bonté à l'autorité du commandement. Hosannah! pour cette admirable lettre pleine de la majesté tranquille de la vérité et de la force calme de la justice, où resplendit dans sa beauté lumineuse un des mots les plus augustes de la langue humaine: résistance.”

Au cours de ce magnifique article, nous avons lu avec joie une éclatante protestation contre le projet de porter au Panthéon les cendres de l'abject Emile Zola. M. Emile Ollivier s'étonne avec raison qu'une assemblée française ait voté, sans qu'un rugissement de protestation ait été poussé, “que les restes de l'Homère des Nanas seront déposés au Panthéon des grands hommes, à côté de ceux de l'immense poète de la *Légende des Siècles*.” Nous aussi, nous nous sommes étonnés que cette honteuse proposition n'ait pas provoqué des dénonciations plus vives au sein de la députation et de la presse catholiques. La multiplicité et la fréquence des attentats contre la justice, la morale et le bon sens, finiraient-elles par émousser là-bas le sens de l'indignation?

* * *

A côté des articles d'adhésion, nous devons cependant signaler une certaine manoeuvre honteuse et sournoise. On a tenté d'établir que le Pape avait méprisé les avis de l'épiscopat français. Des pièces confidentielles ont été communiquées à des journaux hostiles comme le *Temps* et le *Siècle*. Ces pièces sont un rapport de Mgr Fulbert-Petit, archevêque de Besançon, à la commission préparatoire de l'assemblée des évêques, un projet de statuts organiques pour les associations culturelles catholiques, un compte-rendu des séances de l'assemblée épiscopale. Ce dernier document est fort suspect et ne saurait être consulté qu'avec réserve, car il semble d'une grande inexactitude. Mais les deux autres sont authentiques. Et ils appartiennent désormais à l'histoire ecclésiastique de la France. Dans son rapport, Mgr l'archevêque de Besançon rappelait que la loi de séparation avait été condamnée par l'Encyclique *Vehementer*, et proclamait l'adhésion filiale de l'épiscopat à cette condamnation. Puis il recherchait si les termes de l'Encyclique interdisaient de poser cette question: “Une organisation à la fois canonique et légale est-elle possible avec les associations culturelles?”

Et, d'accord avec la commission préparatoire, il répondait négativement. Enfin, il soumettait un projet de statuts organiques pour les associations cultuelles catholiques, qu'il avait été chargé de préparer avec Mgr l'évêque de Luçon. Nous n'entrons pas dans l'examen de ces statuts. On s'y efforçait de sauvegarder les prescriptions du droit canon, tout en ne heurtant pas les dispositions de la loi. A une majorité de 22 voix—48 contre 26—l'assemblée aurait émis un vote favorable aux statuts, et décidé de les soumettre à l'approbation du Pape. Et maintenant, le Pape ayant proclamé qu'on ne pourrait former d'associations dites canoniques et légales, des feuilles comme le *Temps*, déguisant mal un fond de sectarisme sous des formes modérées, et inspiré peut-être par des pseudo-catholiques, ont essayé de démontrer qu'il y a eu conflit entre le Souverain Pontife et les évêques. On va même jusqu'à insinuer que Pie X ne dit pas la vérité dans son Encyclique quand il déclare qu'il va confirmer "la délibération presque unanime de l'assemblée." Disposons immédiatement de cet outrage inepte. Lorsque le Pape parle de "la délibération presque unanime," il fait allusion uniquement à la délibération relative aux associations cultuelles telles que voulues par la loi maçonnique, relative au principe schismatique contenu dans la loi. Or, il est certain que les évêques à la quasi-unanimité,—puisqu'il n'y aurait eu qu'une voix dissidente—ont condamné le principe des associations cultuelles telles que les veut la loi de maheur et de spoliation. Ce n'est qu'après cela que le Pape aborde une autre question, celle des associations dites canoniques et légales, qu'une majorité des évêques aurait crue acceptables, sous toutes réserves, bien entendu, et sans que plusieurs d'entre eux y missent beaucoup d'enthousiasme. D'avance les évêques avaient dit, par la bouche de leur rapporteur: "ce qu'il y a à faire, le Pape nous le dira, et ce qu'il dira nous le ferons." Après avoir beaucoup consulté, beaucoup prié, beaucoup médité, beaucoup étudié la situation, le Vicaire de Jésus-Christ, éclairé par cette lumière surnaturelle qu'aucun autre homme au monde ne reçoit, a jugé que les associations dénommées canoniques et légales elles-mêmes ne pouvaient pas être acceptées. Et tout l'épiscopat français a accueilli la parole du Pape avec un respect filial. Outre les mandements et les lettres pastorales, en veut-on une preuve éclatante? Une nouvelle assemblée des

évêques a eu lieu à Paris, le 4 septembre. Et dès la première séance de cette auguste assemblée, le télégramme suivant a été adressé au Pape :

“Très Saint Père, les cardinaux, archevêques et évêques de France, réunis avec l’approbation de Votre Sainteté, en assemblée plénière, “pour prendre tous les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens, afin de disposer et organiser le culte dans leur pays,” s’empressent de lui exprimer leur profonde reconnaissance pour les directions si lumineuses qu’Elle a daigné leur communiquer dans l’Encyclique *Gravissimo*. Ils déposent à ses pieds l’hommage de leur filiale obéissance dans laquelle ils veulent, avec leurs prêtres et leurs fidèles, courageusement persévérer, malgré toutes les épreuves et tous les périls.

“Ils espèrent que leur union et leurs efforts, aidés de votre bénédiction paternelle, leur mériteront la grâce de trouver les solutions opportunes pour la paix publique et le salut de l’Eglise de France.”

Voilà le conflit qui existe entre le Pape et les évêques de France.

Les délibérations de la nouvelle assemblée épiscopale n’ont pas été plus publiques que celles de la première. Il est donc impossible de dire quelles ont été les déterminations de l’épiscopat. *La Vérité française* publie quelques notes commençant par la formule prudente bien connue des journalistes : “On croit savoir.” Nous y lisons ce qui suit : “Il n’aurait pas paru au plus grand nombre des membres de la vénérable assemblée qu’on pût obtenir à l’amiable une modification à la loi de séparation, surtout depuis la circulaire de M. Briand, qui tend à l’aggraver encore. La majorité des évêques inclinerait pour la continuation pure et simple de l’état de choses actuel, à la faveur du droit commun, jusqu’à une intervention violente du gouvernement qui y mettrait fin.”

L’assemblée ouverte le 4 septembre s’est close le 7 par un salut solennel à Notre-Dame de Paris.

Au moment où l’Eglise de France entre dans une ère d’épreuves et de crises, nos lecteurs aimeront peut-être à savoir comment elle est composée. Il y a actuellement, en France, dix-sept provinces ecclésiastiques contenant quatre-vingt-quatre sièges épiscopaux, ce qui fait dix-sept archevêques et soixante-sept évêques. Voici les noms de ces provinces : Aix, Albi, Auch,

Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chambéry, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens, Toulouse et Tours. Le nombre de cardinaux français résidant en France est actuellement de quatre : le cardinal Richard, archevêque de Paris, le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, et le cardinal Labouré, archevêque de Rennes. Il y a de plus le cardinal Mathieu, qui réside à Rome. Voilà quelle est en ce moment la composition de l'épiscopat français, et répétons le avec joie, cet épiscopat donne un admirable exemple d'unité morale et de soumission au chef de l'Eglise universelle.

Toutefois, si l'épiscopat offre un noble spectacle, il n'y en a pas moins dans les rangs catholiques quelques tristes symptômes. Le *Temps*, qui semble avoir la spécialité de ces communications, a publié dans son numéro du 4 septembre, une supplique au Pape, émanant, dit le journal protestant et libérateur, d'un groupe de catholiques français. Cette supplique est déplorable. Elle s'élève virtuellement contre les instructions de l'Encyclique *Gravissimo*. Malgré ses protestations de soumission elle fait la leçon au Pape. Elle est un acte de révolte. Les auteurs de cette pièce y parlent de leur "embarras déjà grand devant tant de questions insolubles ou fâcheusement résolues à l'encontre de la science, embarras qui a beaucoup augmenté, Très Saint Père, avec quelques-unes de vos récentes décisions." Plus loin ils récriminent contre "le culte traditionnel et hiératique, célébré dans une langue morte de plus en plus incompréhensible au peuple... contre les bribes d'Évangile que ce peuple entend lire et où il ne sait plus reconnaître la voix douce et puissante qui a divinement enrichi tant de pauvres à travers les siècles."

Plus loin encore, se rencontre un appel au sens critique que ces interprètes improvisés de l'Évangile font entendre au Pape, "au nom de tous ces intellectuels, professeurs, avocats, médecins, ingénieurs, industriels, que l'Encyclique a profondément troublés et froissés." D'après la *Vérité française* cette supplique serait une oeuvre pseudo-ecclésiastique, l'insolent manifeste d'une petite coterie infiltrée de libéralisme à demi incrédule et protestant. L'*Osservatore Romano* traite cette pièce avec le dédain qu'elle mérite, et dit qu'il préfère la considérer non pas comme la pétition de personnes qui se cachent sous l'anonyme,

mais plutôt comme la pétition du *Temps* et de ses inspirateurs.

Cette audacieuse supplique était peut-être la préface du mouvement déplorable que nous ont signalé ces jours-ci les dépêches. Il paraîtrait que M. Henri des Houx, l'ancien rédacteur du *Journal de Rome*, aurait écrit dans le *Matin* que, puisque le Pape et les évêques se déclarent eux-mêmes incapables d'organiser le service du culte, le soin de sauver leur foi repose sur les catholiques français. Une réunion protestataire, dit la dépêche, aurait eu lieu déjà chez M. des Houx, et doit être suivie d'une seconde pour décider de l'organisation que les fidèles comptent donner à la pratique du culte. M. des Houx, dont le jugement a toujours laissé beaucoup à désirer, et dont un livre a déjà été mis à l'Index, donne un grand scandale, si vraiment il tient la conduite que lui prêtent les agences télégraphiques.

* * *

Au Canada, les événements notables sont rares. Une réunion des premiers ministres provinciaux doit avoir lieu en octobre à Ottawa, et ils doivent conférer avec Sir Wilfrid Laurier au sujet de l'augmentation du subside fédéral. On s'occupera aussi, paraît-il, de la question des pêcheries.

L'élection du ministre des finances, M. Fielding, a été annulée pour violation de la loi électorale, et l'on demande maintenant la déqualification de cet homme politique. On discute en ce moment la question du droit de l'Orateur à émettre son mandat pour une nouvelle élection.

A Québec, les changements ministériels annoncés depuis quelque temps ont eu lieu en définitive. M. McCorkill a été nommé juge à Québec. M. Auguste Tessier est devenu trésorier provincial à la place de M. McCorkill. M. Allard, ministre de l'Agriculture à la place de M. Tessier, et M. Weir, Orateur de l'Assemblée, est devenu ministre des travaux publics à la place de M. Allard.

Thomas Chapais.